Canadiana

Variable, plus chaud
Vallée d'Ottawa et région de Montréal : —
En partie beau et plus chaud.
Pluie et tonnerre ce soir et dimanche.

LE JOURNAL

Variable, plus chaud
Région de Québec et Golfe : —
Beau et plus chaud le jour ; pluie et tonnerre ce soir et dimanche.

TROISIEME ANNEE—N° 145 | MONTREAL, SAMEDI, 7 JUIN 1902 | 12 PAGES : UN CENTIN

2e Bourbonnière Ville
1 juil 02
Elmire
511 Ave Belmont

UN EXEMPLE A SUIVRE



John Bull à l'Oncle Sam—Achète une de ces brouettes elles sont après tout merveilleuses d'économie.

La "Presse" et le Drame de Saint-Lazare

On écrit du comté de Bellechasse que les récits de ce journal sont absolument faux et simplement destinés à créer de la sensation

GOSSELIN ESPERE ETRE FACILEMENT LIBERE

QUEBEC, 6 (Spécial).—Un correspondant de St-Charles de Bellechasse écrit au "Soleil" que le récit du correspondant de "La Presse" de mercredi au sujet de la tragédie de St-Lazare, n'est qu'un tissu d'erreurs et de mensonges. Il ajoute que toutes les histoires racontées par ce correspondant sont complètement fausses et n'ont d'autre but que de produire de la sensation dans le public de ce journal. Gosselin, l'accusé du crime de St-Lazare, qui a été écroué dans la prison de Montmagny, hier soir, proteste de son innocence et espère qu'il sera facilement libéré.

CHEZ LES BOERS

Les remerciements à Kitchener

Londres, 6. — Le War Office a télégraphié à lord Kitchener ses félicitations, pour l'énergie, l'adresse et la patience avec lesquelles il a dirigé la longue campagne du Sud-Africain et lui a demandé de communiquer aux troupes la reconnaissance du gouvernement pour leur endurance, leur bravoure, leur discipline, et l'humanité dont elles ont fait preuve.

Lord Kitchener a envoyé ses remerciements en son nom et au nom des troupes.

Hamilton, Bermudes, 6. — Les officiers boers ont été libérés sur parole. Interviewés, les généraux Cronje, Wessels, Botha ont été très réticents; mais ils sont heureux que la guerre soit finie et seraient enchantés de retourner dans leur pays.

Le sort de Kruger

Londres, 6. — Le "Birmingham Post" organe de M. Chamberlain, dit aujourd'hui que le gouvernement anglais n'exigera pas que M. Kruger reconnaisse la souveraineté anglaise sur le Transvaal, à cause de l'âge et des infirmités de l'ex-président, et a garanti à tous les délégués boers qui sont en Europe un sauf-conduit pour retourner dans le Sud-Africain.

PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste,

a laissé définitivement l'Institut Ophtalmique et transporté son bureau au No. 500 RUE ST-DENIS, près du Carré St-Louis.

Heures de consultation: 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. Téléphone Bell: Est 1840. 141—Z. A. 3 m.

APRES LA BATAILLE

L'Angleterre fait le total de ses pertes

Londres, 6.—Un rapport officiel publié hier soir par le War Office montre que la réduction totale des forces anglaises dans l'Afrique Australe, jusqu'au 30 mai de l'année courante a été de 97,477. Cela comprend les hommes tués, les prisonniers, ceux qui sont morts de maladies et les licenciés. Un gran nombre de ceux-ci ont rejoint leur régiments, laissant 28,434 morts ou invalides d'une façon permanente. Le nombre total de ceux qui ont été tués dans les combats ou qui sont morts de leurs blessures est de 7,792, et le nombre total de ceux qui sont morts de maladies est de 13,250.

LYNCH IRA PRENDRE SON SIEGE

Il écrit au Président de la Chambre

Londres, 7.—Le col. Arthur Lynch, député de Galiway, qu'on prétend avoir combattu avec les Boers, a écrit au président de la Chambre des Communes qu'il se propose d'aller prendre son siège prochainement.

L'ANGLETERRE ET LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

M. Balfour n'est pas loquace

Londres, 6.—M. Thomas Gibson Bowles, conservateur, a fait un nouvel effort hier à la Chambre des Communes, pour savoir si la Grande Bretagne avait donné quelque assurance aux Etats-Unis avant la guerre avec l'Espagne. Le Leader du gouvernement, M. Balfour, l'a blâmé de revenir sur la question, disant que plusieurs interpellations avaient été faites sur ce sujet sans bons résultat, que la chose n'avait plus qu'un intérêt historique et qu'il valait mieux ne pas s'en occuper.

Le Nouveau Cabinet Francais

se compose des ministres suivants : M. Combes, premier ministre et ministre de l'Intérieurs et des Cultes ; Le sénateur Valle, ministre de la Justice ; M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères ; Le général André, ministre de la Guerre ; M. Marue Jouls, ministre de la Marine ; Le sénateur Chaumie, ministre de l'Instruction Publique ; M. Pelletan, ministre des Travaux Publics ; M. Doumergue, ministre des Colonies ; M. Trouillot, ministre du Commerce ; M. Mougeot, ministre de l'Agriculture ; M. Rouvier sera probablement Ministre des Finances.

Mort à son orgue

New-York, 6.—Léopold D', Gran Val, le vieil organiste de l'église St-Michaels' Jersey City, est mort subitement hier en jouant l'hymne "Lead Kindly Light", sur l'orgue.

LA DEFENSE IMPERIALE

Le Congrès de Toronto adopte la résolution impérialiste du Board of Trade de Montréal, après un long débat. Le vote est de 40 contre 32, et la minorité se compose des Canadiens-Français et de bon nombre d'Anglais

L'hon. J. D. Rolland prononce un magnifique discours en faveur de la résolution de notre Chambre de Commerce

Toronto, 6.—Lorsque la conférence des Boards of Trade s'est réunie ce matin les délégués se sont félicités, de ce que l'incendie du pavillon où s'est donné le grand banquet hier soir, n'ait pas éclaté pendant qu'ils étaient à table. Car la destruction de l'édifice, qui était tout en bois et en verre, a été si rapide qu'on n'aurait pu éviter une panique.

DES EXCUSES AUX CANADIENS-FRANÇAIS.

A la reprise des affaires, le président Ames, parlant au nom de M. W. F. Cockshutt, de Brantford, a dit que quelques délégués de la province de Québec avaient été offensés des remarques de M. Cockshutt qui avait dit qu'il était content de voir que les délégués de la province de Québec n'avaient pas peur de dire leur opinion sur la question de défense. C'était un compliment qu'il leur faisait. M. Perrault a dit que c'était ainsi qu'il l'avait compris. Les débats sur les résolutions de défense ont recommencé et M. McFarlane, d'Ottawa voulait présenter une motion recommandant une taxe spéciale sur les importations étrangères et que le produit en soit appliqué à la défense navale. Lorsque le capitaine Gaskin, de Kingston, a commencé son discours passionné sur la loyauté, il a été promptement rappelé à l'ordre par le président, qui a dit que tous ceux qui étaient présents étaient loyaux et que la conférence était une réunion d'affaire pour discuter la question de la défense sur une base d'affaires. M. J. X. Perreault, représentant la Chambre de Commerce de Gaspé, a cité sir Wilfrid Laurier qui a dit que le Canada était satisfait des relations actuelles, et il a dit qu'en dépensant de l'argent à développer la force matérielle du Canada plutôt que pour des fins militaires le gouvernement se conformait à une maxime posée il y a longtemps par lord Palmerston et il a déclaré que le gouvernement ne devrait pas être gêné dans son action, ici. M. Kemp, M.P., a interrompu et a dit que M. Perrault introduisait une matière à controverse dans la discussion. M. Perrault, continuant, a dit que la sécession des colonies en 1775 devrait nous rappeler les dangers de la taxation sans représentation convenable, et qu'on ne qu'on ne devrait pas demander au Canada d'envoyer de l'argent en Angleterre pour la défense, mais qu'il devrait avoir sa propre armée et sa propre marine et les contrôler lui-même.

M. Patullo, de Woodstock, a dit qu'il était en faveur d'une résolution qui conseillerait qu'il soit pourvu d'une façon définie à la défense et protection du commerce colonial à l'intérieur et à l'étranger, et déclarant que le gouvernement devrait se tenir en relations avec les gouvernements des colonies à cette fin, et afin, aussi, qu'en temps de danger commun, les colonies contribuent à la force et à l'intégrité de l'empire. M. Ames a fait fait un vigoureux plaidoyer en faveur de la résolution de Montréal, qui affirme que le Canada devrait contribuer directement une somme d'argent à la défense impériale, qui serait dépensée comme le gouvernement l'entendrait. M. Hatheway, de St-Jean, N.-B., a dit que la conférence ferait mieux de s'en tenir aux affaires, qu'elle n'avait pas été convoquée pour régler l'organisation militaire du Canada. Il a fait remarquer que dix chambres de commerce seulement sur cent-soixante-huit, avaient répondu à la clause de défense du programme. M. Hatheway a déclaré que la résolution devrait être remise à l'année prochaine. Plusieurs délégués étaient de cet avis. Le capitaine Colon, de Ste-Catherines a dit que l'esprit militaire était de beaucoup trop répandue.

La résolution de Montréal a été emportée par un vote de 40 à 32. La minorité se composait des délégués canadiens français, des députés de l'Ouest et ceux d'une partie d'Ontario.

L'HON J. D. ROLLAND,

délégué de la Chambre de Commerce de Montreal, s'est exprimé comme suit sur le sujet :

"A la veille de la conférence de Londres, à laquelles le plus hautes questions politiques et économiques seront soumises aux représentants des colonies, l'on est en droit de ce demander s'il est bien opportun, pour nous d'arguer et de nous prononcer sur d'aussi vastes problèmes, tels que l'impérialisme et la défense de l'empire. Les députés mêmes de la Chambre des Communes se sont abstenus de dicter un programme à nos représentants qui se rendent à Londres, dans le but de ne pas paralyser leur action, je crois humblement qu'il serait sage pour nous d'imiter cette discrétion. Après tout, que savons-nous des propositions qui seront soumises aux premiers ministres des colonies ? Très peu, avouons-le. A moins que ces résolutions n'aient été inspirées que dans un but politique, pour embarrasser notre premier ministre, en présence des autres premiers ministres, qui n'auront pas, eux, les mains liées, je ne vois quel bien nous pouvons retirer de ces résolutions.

"Ayant exposé mes objections, si ce congrès insiste à discuter la question de l'impérialisme et d'un plan général de défense applicable à tous les pays qui sont sous la protection du drapeau anglais, je n'ai pas d'objection à vous dire, messieurs, quels sont les sentiments de toute la population canadienne-française de la province de Québec, sur ces questions.

Je ne vois pas la nécessité de réaffirmer ici notre parfaite loyauté envers la Couronne et envers la constitution de notre commune patrie. Si notre résistance à l'appel de Laviolette et de Rochambeau, dix ans après la cession du Canada à l'Angleterre, si un siècle de service volontaire n'est pas une preuve suffisante de notre dévouement et de notre fidélité envers notre souverain et notre pays, les arguments que l'on pourrait employer deviennent inutiles. Nous prétendons être des citoyens anglais possédant des droits égaux à ceux des autres nationalités qui habitent ce pays ; nous acceptons avec plaisir toutes les responsabilités que comporte notre titre, et nous prétendons avoir droit de jouir de tous les privilèges attachés à ce même titre de citoyen. Nous avons des droits égaux à ceux des autres nationalités, et nous prétendons avoir droit de discuter, d'adopter ou de rejeter tout changement à notre système constitutionnel que l'on voudra nous proposer.

QUANT A L'IMPERIALISME,

nous sommes disposer à discuter librement cette question, à en exposer les avantages ou les désavantages ; mais il nous faut, avant tout, savoir ce que c'est que l'impérialisme.

Des centaines de discours ont été prononcés et des milliers d'articles de journaux ont été écrits sur ce sujet, et, chose étrange, l'on ne connait pas encore la portée de cette expression, ce qu'elle comporte de responsabilité. Nous ne sommes pas disposés à abandonner nos libertés si chèrement acquises, à lâcher la proie pour l'ombre, nous n'aimons pas à marcher en aveugles.

"Rappelez-vous, messieurs, que si la plupart, vous jouissez du privilège d'une seconde patrie, en Angleterre, en Ecosse ou en Irlande, il n'en est pas ainsi pour nous, Canadiens-français, qui n'avons qu'un seul foyer une seule patrie, le Canada, où nos pères et nos grands-pères sont nés, ont travaillé, lutté et enduré toutes les angoisses pour obtenir un gouvernement autonome, c'est dans ce pays que nous aimons si ardemment à l'ombre de l'humble église paroissiale que dorment leur dernier sommeil, nos glorieux ancêtres.

"Nous aimons nos institutions telles qu'elles sont, et nous nous opposerons de toutes nos forces à tout projet qui serait de nature à les oblitérer. Nous avons donc parfaitement le droit, avant de discuter les changements à apporter à notre constitution politique de nous assurer quelle est la nature des changements que l'on veut faire et jusqu'où ils peuvent nous conduire. Si le projet de l'impérialisme ne peut souffrir la lumière d'une discussion ouverte et libre, il ne mérite pas d'être pris en considération.

Quant à ce qui regarde le plan de défense général de l'Empire, j'aimerais à savoir ce qu'on exige de nous ? Aurons-nous l'enrôlement volontaire ou le service obligatoire au Canada ?

Quand les citoyens de la Grande-Bretagne n'auront aucun des deux systèmes, serons-nous obligés de maintenir des agents dans toutes les parties de l'Europe pour amener les immigrants dans notre pays, avec des frais énormes, et ensuite de les renvoyer en Angleterre pour fournir notre quote-part ? Serons-nous dans la nécessité de relâcher les progrès de notre patrie pour maintenir là-bas une partie de notre jeunesse pour jouer au soldat ? Devons-nous grever notre budget, déjà surchargé, par des impositions improductives ? Le simple exposé de ces propositions est suffisant pour en faire voir l'extravagance. Quand nous voyons le gouvernement impérial incapable de s'entendre sur la réorganisation de l'armée, je pense que ce serait présomptueux et prématuré de la part des Chambres de Commerce canadiennes de se prononcer sur un pareil projet.

CE QUE NOUS AVONS FAIT POUR L'ANGLETERRE.

Souvent, nous lisons et entendons dire que le Canada est fier de la protection de l'Angleterre et de sa marine, de son service diplomatique, et qui n'exige rien en retour. Je ne connais rien de plus déplorable que de voir des revues sérieuses répéter de telles absurdités. Au contraire, nous payons à l'Angleterre notre quote-part pleinement. Comparez les obligations que nous avons contractées depuis la Confédération, avec l'état de choses avant la Confédération, toutes les villes importantes avaient une garnison entretenue par la Grande-Bretagne; aujourd'hui, on ne peut trouver un seul soldat anglais, si ce n'est à Halifax et à Esquimalt pour protéger des points stratégiques. Et, même dans le dernier cas, les soldats sont à la charge du Canada. Tous les ans, nous faisons camper 40,000 soldats, entretenons de petits d'tachements de batteries d'artillerie, deux compagnies de cavalerie et quatre compagnies d'infanterie. Nous avons des écoles militaires en dehors du collège Royal de Kingston, qui a déjà donné plus de cent officiers, qui font l'honneur et l'admiration de l'armée anglaise.

Sous l'Union, cinq milles des côtes du Canada et ses pêcheries étaient protégés par la marine anglaise, et ce service est maintenant fait par des cotiers, propriété du Canada, armés et équipés par ce dernier. Sous l'Union nous n'avions aucun bassin de radoub, et maintenant, il y en a à Halifax, Lévis et Esquimalt, où les plus grands navires de guerre peuvent être réparés. Nous avons construit l'Intercolonial, comme voie militaire, contournant la Baie des Chaleurs et la vallée de Miramichi, au lieu de couper de la Rivière-du-Loup à Moncton, ce qui aurait raccourci la ligne de 150 milles. Ce parcours a été choisi par le gouvernement impérial dans un but stratégique.

Avant l'Union, le Canada était composé de provinces isolées, n'ayant aucun moyen de communications entre elles. Il fallait passer sur un territoire étranger pour y arriver. Le grand Nord-Ouest était abandonné par la faute de l'Angleterre. Sans qu'il en coûte un sou à la mère-patrie, les chemins de fer ont changé la face des choses, les droits de la Compagnie d'Hudson ont pu être mis à exécution par leur achat; les droits des indiens, acquis par eux, par des traités, ont été religieusement maintenus; une route ferrée comprenant l'Intercolonial, a mis en communication l'Atlantique et le Pacifique. Ce chemin a ouvert à la colonisation 200 mille acres de terre fertile qui rendront la mère-patrie indépendante des autres pays en cas de guerre, et lui permettront en tout temps d'envoyer à ses navires des secours, des munitions, des amis, d'Halifax à Esquimalt, en six jours de temps.

Les plus hautes autorités militaires et navales déclarent que cette voie ferrée qui met Yokohama à huit jours de Londres, et qui raccourcit de 1,000 milles la distance qu'il faudrait parcourir en passant par New-York, est d'une importance capitale pour la défense de l'empire. Le Canada s'est engagé par un acte du parlement à payer $750,000 par année en subside, pendant dix ans, pour l'établissement d'une ligne rapide de steamers, lesquels pourraient être employés comme croiseurs en temps de guerre; le même gouvernement s'est aussi engagé à payer sa part de frais de construction d'un câble transatlantique. Un tel subside est hors de proportions des avantages que le Canada pourrait retirer d'une telle entreprise. C'est le commerce anglais qui en retirera les bénéfices, l'armée et la marine anglaise, aussi bien que les dépendances anglaises de l'Orient seront également les seuls bénéficiaires de ce câble projeté. L'on peut dire la même chose du "penny postage" qui permettra aux manufacturiers de Birmingham de correspondre à peu de frais avec leurs clients de Bombay à raison de un penny, alors que les Canadiens auront à payer le même prix pour l'envoi d'une lettre de Montréal à Longueuil.

"La dernière contribution indirecte a été le tarif préférentiel qui accorde une réduction de 33 1-3 pour cent sur les articles fabriqués en Angleterre et exportés au Canada; ce tarif a affaibli notre industrie manufacturière et soulevé

(A suivre à la 12e page)

CE PROJET DE SYNDICAT

Il n'y aurait encore rien de sérieux là-dedans. Les objections.

LES DIFFICULTES A VAINCRE

Londres, 6— Le "Daily Mail" de ce matin consacre un premier Londres à suggérer et peser les moyens qu'a à sa disposition l'Angleterre, pour reconquérir sa prépondérance commerciale sur l'Atlantique. Ce journal croit plus sage de ne pas fonder de trop grandes espérances sur le plan Cunard, bien que tous les patriotes anglais désirent qu'il réussisse: il y a une foule de difficultés à surmonter. On se demande s'il n'est pas temps pour l'Angleterre, à l'instar des Etats-Unis, de la France et de la Russie, de ne concentrer le trafic maritime qu'aux ports anglais de par le monde ou flotte le drapeau d'Albion, de passer une clause statuant qu'il ne sera pas permis aux étrangers de posséder plus d'une proportion, avant tout modeste, d'une compagnie maritime anglaise.

L'OPINION DE STRATHCONA.

Lord Strathcona, le haut commissaire canadien à Londres, dit le "Daily Mail" déclare que le nouveau projet de trafic sur l'Atlantique comporte l'achat de la ligne Cunard par un groupe de capitalistes anglais.

Telle serait le nœud d'une combinaison purement impériale, et l'établissement d'un service rapide avec le Canada. Le haut commissaire ajoute que le projet de créer un service rapide canadien, est l'objet d'études approfondies de la part du gouvernement canadien, et qu'un tel projet serait réalisé par le gouvernement du Canada.

LES OBJECTIONS.

Une personne très compétente en choses maritimes déclare : "Plusieurs causes empêcheront le Canada d'entretenir un service profitable de 1ère classe. C'est d'abord la population trop nombreuse et trop stable, le petit nombre de gens très riche, les difficultés de la navigation et l'exorbitance des taux d'assurance. La différence des taux d'assurances à Montréal et à Boston équivaut au prix de toute une traversée. La navigation sur le St- Laurent est dangereuse et encore impraticable pour plusieurs mois. Le seul moyen pour qu'une ligne rapide puisse payer, serait de faire passer chez vous le fret des voyageurs américains. Si cela réussit, on pourra construire des navires d'au moins un million de louis. Il ne faut pas songer à établir une ligne rapide avec d'anciens steamers comme ceux de la ligne Cunard.

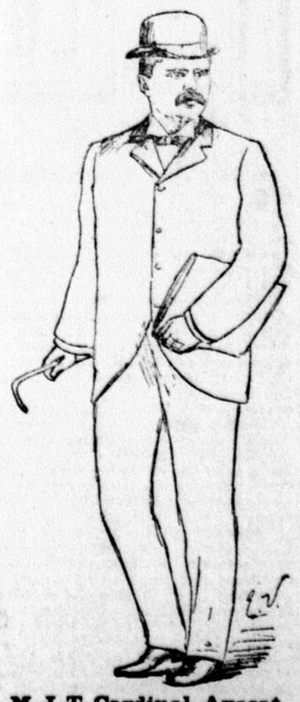
Londres, 6.—Les négociations des gouvernements britannique et canadien et quelques-uns des gouvernements des autres colonies avec la ligne Cunard et autres lignes constituant ce qu'on appelle maintenant le syndicat de Liverpool qui fait concurrence à la concentration de navigation Morgan) ont pour objet, dit la "Westminster Gazette", un service de paquebots-postes en rapports avec le chemin de fer Pacifique Canadien, et une flotte de steamers de fret rapides.

Les paquebots-poste qu'on se propose de construire seront d'énormes dimensions, capables de filer vingt-cinq nœuds à l'heure, et seront parfaitement équipés pour le service comme croiseurs armés portant huit pièces de six pouces à tir rapide en avant et en arrière et des batteries de trois canons de 2.7 pouces. Les vaisseaux de fret seront des vaisseaux de 16 nœuds avec une capacité de six à sept mille tonnes poids mort.

Le "Westminster Gazette" pense qu'il est probable que Milford Haven sera le point de départ de la flotte.

Le projet comprend une ligne de steamers voyageant de Vancouver, C. A., à la Chine, le Japon et l'Australie. On s'attend à ce que le Canada et l'Australasie accordent des subventions. Le gouvernement britannique garantirait un petit intérêt sur le capital placé. Cela aurait besoin d'être tarifié par a Chambre des Communes, où, dit la "Westminster Gazette", "il est probable qu'il y aura opposition".

Comme nous les rencontrons sur la rue



M. J. T. Cardinal, Avocat

JOHN MURPHY & CIE

MERCERIES pour Hommes

DANS LE MAGASIN POUR HOMMES

2341 RUE STE-CATHERINE

ARTICLES DE COU pour le Couronnement

Dans la belle nuance de Cramoisi royal, avec dessins artistiques tels que l'Orbe et le Sceptre, la Couronne Royale, la fleur favorite de Sa Majesté, etc., etc. Voyez l'étalage dans nos vitrines.

Les ordres par la poste exécutés avec soin.

Suggestions pour la Saison.

PANTALONS EN DUCK blanc et bien taillés, **$1,00** et **$1.50** la paire.
COMPLETS D. B., rayés gris, pour le Tennis, à **$7.75** le complet.
COMPLETS S. B. rayés bleu-marin pour le Tennis, **$5.75** le complet.
GILETS EN ALPACA, gris ou noir, toutes grandeurs.
CEINTURES EN CUIR, **50c, 75c, $1.00, $1.25, $1.75** chaque.
CHEMISES, à rayures en soie pour le Tennis, **$1.00** chaque.
CHEMISES négligées, depuis **75c.**
CHEMISETTES pour hommes **$1.25** chaque.
CORPS et CALECONS Balbriggan, **37½c** chaque.
CORPS et CALECONS, en laine naturelle, pour hommes **75c** chaque.
CHAUSSONS en Cachemire noir, depuis **25c** la paire.
CHAUSSONS de fantaisie, depuis **25c** la paire.
COMPLETS PYJAMA, **$1.50, $2.00, $3.00, $4.00** et **$5.00** le complet.
ROBES DE NUIT en Cambrai blanc **75c** chaque.
ROBES DE BAIN, depuis **$3.30** chaque.

Aussi une Ligne complète de

BONNETERIE et de SOUS-VETEMENTS pour Dames.
GANTS DE CHEVREAU ou de TISSUS pour Dames.
PARAPLUIES DE DAMES, à des prix spéciaux.
BIJOUTERIE POUR DAMES, en or solide, en or plaqué et argent sterling.
PARFUMS, EAUX DE TOILETTE, ETC., ETC., chez

JOHN MURPHY & CO.

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740



Une Attention Minutieuse

aux détails est nécessaire en affaires.

Nous donnons une attention personnelle à tous les détails de nos affaires

Les acheteurs les plus minutieux aiment à faire des affaires avec nous parce qu'ils savent que tout ce qu'ils achètent de nous est de bonne valeur.

LA COMPAGNIE

F. LAPOINTE,

MEUBLES ET TAPIS,

1447-1449 Ste-Catherine Est,

Coin Montcalm. Ouvert jusqu'à 10 hrs.

Oscar Hurtubise

Marchand-Tailleur

MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

FAITS SUR COMMANDE

109 RUE MANSFIELD - - - MONTREAL

13SC—M-s—n

Les Premières Colères du Pelée

Racontées par le journal de l'endroit et des lettres particulières. Navrantes angoisses

Le journal "Les Colonies" publié à La Martinique, raconte à la date du 3 mai les angoisses de la population au sujet du Mont Pelée.

Saint-Pierre, 3 mai, 2 heures du matin,—Hier encore, c'était pour la population de Saint-Pierre un spectacle grandiose que la majesté fumante du volcan. Bien des choses cependant auraient dû nous dire que la Montagne Pelée était le siège d'une vraie et sérieuse éruption.

Dans la nuit de jeudi, la rivière Blanche menace d'une inondation, et roule des masses de boue noirâtres. De légères secousses de tremblements de terre se font sentir; se font entendre aussi des détonations et des chocs de pierres vomies du cratère.

Lorsque les admirateurs du beau ne cessaient de regarder la haute colonne de fumée du volcan, et que les gens peureux ne s'empêchaient de se recommander à Dieu, il se passait bien d'autres choses chez les habitants des hauteurs.

Il souffle un vent d'Est-Nord-Ouest. Les habitants de la Grande-Savane, de la Montagne d'Irlande, du Prêcheur, de la Grande-Cave, de l'Anse-Véron sont enveloppés d'épaisses fumées noirâtres et d'une pluie de cendres qui tombe depuis 8 heures du matin. Ils ramassent ce qu'ils ont de plus précieux, se dirigent vers les ports de Sainte-Philomèle et du Prêcheur.

A 2 heures, de l'après-midi, les fumées sont si épaisses qu'il fait nuit. On est forcé d'allumer.

A 7 heures du soir, le vent du Nord commence à souffler. Les émanations du volcan se dirigent sur la ville. Ce sont d'abord les habitants de Sur-le-Morne qui abandonnent bêtes et bagages et courent vers la ville.

Vers 9 heures 1-2, la cendre gagne le Pavillon et Saint-Martin. Cependant, les gens de ces deux endroits ne s'en aperçoivent pas, plongés dans le plus inoffensif sommeil. Réveillés en sursaut à minuit et demi par les gémissements des bœufs, les détonations du volcan, les lueurs fugitives, les éclairs pénétrant dans les cabanes, les grondements répétés semblables à ceux du tonnerre, les habitants de Saint-Martin, du Pavillon et de la rivière Blanche, pris de panique, abandonnent tout. Les valides se chargent des enfants et des malades et se précipitent sur les routes. Il m'arrive une trentaine de ces malheureux, parents et amis.

Il est une heure. Une pluie de cendres s'abat sur la ville. Une couche de trois centimètres blanchit les rues, les toits, les maisons et les arbres des places publiques.

Vers 2 heures 1-2, le vent, changeant de direction, souffle de nouveau de l'Est, et fait présager une nouvelle journée défavorable aux habitants du Prêcheur, de Saint-Philomèle, de la Grande-Cave et de l'Anse-Véron.

Hier, la cendre lancée par le volcan tombait légèrement au Prêcheur et jusqu'à la rivière Blanche. Dans la nuit, cette chute a décuplé d'intensité, si bien que, vers deux heures du matin, la ville était comme couverte de neige. L'illusion était complète! De tous côtés Saint-Pierre s'agitait. Ce furent partout des bruits de bois, comme au moment des tremblements de terre nocturnes. Les anciens rapprochaient immédiatement l'éruption actuelle de celle de 1851. Les gens de la génération actuelle ne cessaient de s'extasier devant ce spectacle absolument nouveau pour eux. Une poussière fine comme la poussière de meunerie avait déjà, à cette heure, pénétré par toutes les pièces dans tous les meubles, et provoqué des éternuements et une toux opiniâtres.

Le fort est couvert de cendres. La couche est de plus d'un centimètre à six heures du matin. Elle atteint bientôt deux centimètres. Vers neuf heures et demie, c'est à peine si on entend les voitures rouler dans les rues. Les vieux chevaux font sourdement sonner leurs fers usés à une allure alanguie et sinistre. La cendre envahit les appartements dont les fenêtres sont restées imprudemment ouvertes. Les magasins dont les portes sont restées entrebâillées se ferment résolument. De nombreuses maisons de commerce ont dû fausser compagnie à leur clientèle. La ville est triste.

A neuf heures dix arrive, par le vapeur "Rubis", le gouverneur et le colonel. Ils se rendent immédiatement au Prêcheur. M. Mouttet fait mettre à la disposition des habitants du Prêcheur et des environs la caserne d'infanterie de notre ville. Le nécessaire sera fait pour secourir les malheureux sinistrés. Ils sont nombreux, affirme-t-on.

Des tentatives sont faites pour arriver assez dans les terres situées au versant Sud de la Montagne Pelée.

Elles sont inutiles. Les chevaux refusent de marcher. Les traces des chemins n'existent d'ailleurs plus. Les familles des grandes propriétés des environs déménagent et gagnent Saint-Pierre. Le Morne-Rouge, qu'on croyait épargné à cause de la direction des vents, est aussi couvert de cendres. Les grondements du tonnerre s'y font entendre sinistrement et y jettent la terreur.

Cette nuit, le Père Mary a ouvert l'église. Une foule nombreuse s'y est précipitée et y a reçu la communion.

Que deviendra le bétail, avec cette cendre qui recouvre les herbes et les plantes? Telle est la question qu'on se pose avec inquiétude. Le marché, ce matin, était plein d'une foule impatiente de ménagères qui se disputaient les rares légumes venus des environs.

L'alimentation va être difficile ces jours-ci.

Les élèves du lycée et des écoles primaires ont été licenciés.

A la Grande-Savane, il y a une couche de 40 centimètres d'épaisseur. Les oiseaux gisent nombreux sur le sol. Les animaux meurent de faim.

"Lettres de Sinistrés."—La "Lanterne" publie les extraits suivants d'une lettre de M. Roger Portel, de St-Pierre, à l'un de ses frères habitant Toulon.

L'enveloppe porte le timbre de départ suivant: "Saint-Pierre (Martinique), 3 mai 02", et le cachet du paquebot: "Paq. Fr. No. 1, 4 mai 02. Cette lettre a donc été mise à la poste quelques heures seulement avant le départ du navire. La voici:

Samedi, 3 mai 1902.

Je me réveille; il est 5 h. 1-2. Les rues, les maisons sont couvertes d'une couche grisâtre semblable au ciment de Portland.

La montagne Pelée, qui s'était réveillée depuis huit jours de son long sommeil d'un demi-siècle, paraît environnée d'une fumée très noire.

Saint-Pierre—Spectacle inconnu aux natifs—est une ville saupoudrée d'une "neige" grise. Je dis à mes connaissances: "Tenez! voici un effet de neige. C'est un paysage d'hiver, moins le froid".

Sur le chemin de la Rivière-Blanche, je ne peux pousser au delà de l'ex-voto; une pluie de poussière m'aveugle, me pénètre dans les narines; et, dans ce brouillard peu naturel, on ne distingue pas un homme à trente mètres, à une heure du matin.

Les habitants de la Montagne Guirlande, du Prêcheur, de la Grande Savane, de l'Anse Seron, de la Grande Case, du Morne-Saint-Martin, des hauteurs d'Ismaïd, de Pavillon, abandonnent leurs maisons, leurs villas, leurs cottages, leurs cases, leurs paillottes et fuient vers la ville.

C'est une déroute de gens effrayés, pêle-mêle bizarre de femmes, d'enfants, pieds nus, de paysannes aux petites nattes poudrerizées à leur insu, comme les marquises du XVIIe siècle, de grands gaillards noirs pliés sous les matelas nécessaires pour la nuit prochaine,—tandis que de bonnes vieilles, aux fenêtres urbaines, marmottent d'interminables prières.

Il y avait vers dix heures, trois centimètres de cendres dans les rues du Fort. Les magasins sont fermés. Les écoles ont été licenciées. Le gouverneur, M. Mouttet, est descendu du Fort-de-France par le "Rubis".

Les rues sont mornes; les pavés ne résonnent plus sous les talons hâtifs des gens affairés.

On dirait qu'un pavé de bois a été brusquement mis à la place des pierres de nos trottoirs.

MIDI.

Le Journal "Les Colonies", vient d'ouvrir une souscription pour les habitants de la Montagne Pelée et du Prêcheur.

Les pompiers, grâce aux bouches d'incendies de nos principales voies, inondent les rues. Dans les hauts quartiers et dans les ruelles, un agent de police, accompagné d'un homme agitant une cloche, ordonne l'arrosage.

Je suis oppressé et le nez me brûle. Allons-nous tous mourir asphyxiés?

Les prêtres ont fait ouvrir les églises la nuit dernière, et tandis que le volcan, par ses deux cratères, lançait une colonne de fumée et une colonne de feu, les fidèles priaient, se confessaient, communiaient, écoutaient les exhortations de leurs pasteurs inquiets parmi les grondements du volcan.

Les parents d'E... ont abandonné le Fond-Coré, où il est impossible de respirer; ils logent chez Mme P... Je n'ai pas encore vu B..., et j'ignore si le phénomène l'a surpris sur son plateau du Morne-Code.

Du débarcadère du gouvernement, à la place Bertin, on n'aperçoit pas le haut de la rue Isembert, le lit de la Roxelane, le coteau du collège des Pères du Saint-Esprit.

De l'école du Mouillage, au delà des clochetons de la cathédrale, une épaisse couche de fumée rend invisible la masse même du Morne-Abel.

Que nous réserve demain? Une coulée de laves? Une pluie de pierres? Un jet de gaz asphyxiants? Quelque cataclysme de submersion? Nul ne le sait.

L'excursion que nous avions organisée pour demain avec le concours de la Société de gymnastique est renvoyée à une date ultérieure.

Je t'embrasse, mon cher frère, et je te donnerai ma dernière pensée si je dois mourir.

Ne te désole pas trop pour nous.

ROGER PORTEL.

—M. le docteur Pichevin, président du comité martiniquais formé à Paris et qui a perdu tant des siens, a reçu une lettre d'une parente, une jeune fille, à cette heure ensevelie.

Nous empruntons à l'"Eclair" cette lettre poignante:

Saint-Pierre, le 3 mai 1902.

Grand émoi général: nous sommes sous la cendre depuis cette nuit. Les détonations qui ont commencé, sourdement d'abord, s'accentuent depuis minuit. Le volcan fume de plus en plus; on dirait d'un immense incendie; quelques-uns même ont vu les flammes. Cette nuit, le spectacle était beau, paraît-il, je regrette de n'en avoir pas joui; ce n'est que ce matin, à 1 h. 1-2, que, attirée par l'odeur du souffre, je me suis approchée de la fenêtre. Malgré l'obscurité, je me suis rendu compte que la cendre avait tout envahi: l'intérieur des appartements, les draps des lits en étaient couverts.

Les habitants des hauteurs ont une frousse terrible, ils fuient avec un entrain admirable. Il paraît que cette nuit les Prêchotins (les habitants du Prêcheur), sont venus en grand nombre demander asile à l'église du Fort, à Saint-Pierre. Le lycée et le collège ont donné congé ce matin; il paraît que de nombreux parents ont fait réclamer leurs enfants. Toutes les familles qui étaient à la campagne regagnent la ville pêle-mêle. La ville est d'une tristesse sans égale, revêtue ainsi de cet immense manteau gris; tout est uniforme, les rues, nos maisons, les arbres, tout est presque blanc, cela doit être ainsi pendant l'hiver (à Paris). Les chevaux, voitures, nos vêtements, tout est poudré à blanc. Si cela augmente encore, nous ne pourrons peut-être plus respirer.

Il y a deux jours, nous avons eu trois secousses de tremblement de terre dans la même après-midi, mais très faiblement; ces secousses n'ont pas été ressenties par beaucoup. Si cela se renouvelait, je crois que la panique serait terrible. Louis rentre à l'instant et nous dit que cette cendre gagne partout. Fort-de-France en est couvert aussi. Le service du tramway ne peut plus se faire au Fonds-Coré (faubourg de Saint-Pierre); la cendre étouffe les voyageurs. Les habitants continuent à fuir; les enfants étouffent là... Le gouverneur vient d'arriver avec son aide de camp.

On dit que le quartier du Prêcheur n'est pas habitable. On parle déjà de mortalités, mais il faut tenir compte de l'exagération et de la peur surtout qui grossit tout. Je suis d'un calme qui m'étonne, j'attends tranquillement les événements, ennuyée seulement par cette poussière qui pénètre partout, quoique tout soit fermé. Bien des gens sont affolés; autour de nous on est assez calme; maman pas inquiète du tout. Edith seule se préoccupe jusqu'à présent. Si la mort nous attend, nous filerons tous en nombreuse compagnie. Sera-ce par le feu ou par l'asphyxie? Il en sera ce que Dieu voudra. Vous aurez notre dernière pensée.

Les dernières nouvelles étaient meilleures. Je ne crois pas que Sainte-Marie ait reçu aussi de la cendre. La Basse-Pointe n'a rien eu. Le Lamentin et même Sainte-Marie et Sainte-Anne en ont été couverts, cela tient sans doute à la direction des vents.

Donne de nos nouvelles à Robert (son frère) dis-lui que nous sommes encore de ce monde; cela ne sera peut-être plus exact quand ma lettre t'arrivera.

A cette lettre était joint dans un petit sac un échantillon de cendre de couleur gris clair, très pulvérisée, sans mélange.

La personne nommée Edith dans cette lettre est Mme La Rouverie, femme d'un usinier. Elle a pu entraîner son mari et ses enfants. Une dépêche a appris depuis qu'ils ont été sauvés, ce qui réduit à environ 60 personnes le chiffre des morts pour cette seule famille.



LE DELICIEUX

"LAGER" DE BEAUPORT



Jouit maintenant d'une Vogue Incomparable auprès des Connaisseurs.

Distillé avec les Eaux limpides et bouillonnantes des Chutes MONTMORENCY et parfaitement pasteurisé, il est d'une pureté sans égale. C'est le seul au Canada qui ne recourt pas à l'arcanson pour se clarifier.

Le "Lager" comme toute autre boisson fermentée exige de l'âge. Un "lager" trop jeune provoque des maux de tête bilieux—et souvent des dérangements d'intestins.

Le "LAGER" de BEAUPORT a l'âge nécessaire et ne sort jamais de la brasserie sans une fermentation parfaite.

BEAUPORT LAGER, 75c la DOUZAINE

LE "MALT DE BEAUPORT"

Est un reconstituant merveilleux. Hautement recommandé par la Faculté, ses propriétés apéritives et reconstituantes en font le tonique parfait. C'est le remède des constitutions ruinées et l'apéritif des appétits perdus et des nerfs surmenés. Il est préparé d'après les meilleurs procédés connus et chaque cuvée est soumise à l'analyse la plus rigoureuse.

$2.25 La DOUZAINE



F.-X. St-Charles & Cie,

AGENTS,

Importateurs de Vins et Liqueurs—Gros et Détail.

257 rue ST-LAURENT

Tél. Bell Est 781-782.—Tél. des March. 69.



CAFE ST-GABRIEL

COIN NOTRE-DAME ET ST-GABRIEL

Excellent repas à 25 cts et aussi Repas servis à la Carte.—Cabinet particulier.—Spécialité dans les Vins de Bordeaux, Sherry et Port.—Un grand choix des meilleures marques de Cigares importés de la Havane.

AUGUSTE DUBRAY, Restaurateur. NAPOLEON VALLÉE, Propriétaire.



A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE

ARCHITECTE de JARDINS.

Plans pour embellissement de jardins, parterres, parcs, cimetières, tombeaux, ponts rustiques, lacs artificiels, kiosques et de tout ce qui se rattache à l'architecture paysagiste.

Bureau: 1 Cote Place d'Armes

Tel Bell Main 4138. 96-1-1-a-n

Si votre tailleur ne vous habille pas à votre goût, venez voir les tailleurs en vogue, B. A. LEPRÉHON & Cie.

Feuilleton ...du... "Journal"

L'ŒIL DE TIGRE

No 52 (Suite)

Incrédule, le garçon continuait à insister.

"Même qu'il a dit: "Montrez la carte, et ils me connaissent bien, et ils me recevront tout de suite."

—Ce n'est pas possible... Je vous répète que nous ne connaissons âme qui vive à Bruxelles."

C'était maladroit et bête... Mais les natures les plus exceptionnelles ne sont-elles pas sujettes à ces faiblesses?

Tout en persistant avec une moue dédaigneuse à refuser l'accès au visiteur, Charles prenait des mains du domestique la carte de visite, et, l'ayant regardée, il balbutia:

"Etienne Godin!..."

Sans forces, il s'affaissa dans un fauteuil. Le misérable n'eut pas même la peine de prononcer: "Faites entrer," car la porte se rouvrait et livrait passage à Etienne Godin en personne.

"Moi-même, fit-il avec son plus charmant sourire. Avouez que vous ne vous attendiez pas à ma visite... Une excellente surprise, n'est-ce pas..."?

En deux mots, il nous faut expliquer la présence d'Etienne à Bruxelles, et de quelle façon sûre et précise il avait retrouvé le couple Belvince.

M. Mériot n'avait pas été sans ouvrir son cœur à son second fils. Dans un mouvement d'épanchement, — les plaies du cœur se guérissent en s'ouvrant,—il avait appris à Etienne de quelle façon il en était venu à acquérir la preuve du crime de Fernand.

Et depuis que la pensée d'Etienne, fort intrigué, revenait sans cesse à la scène du fiacre où il avait vu Mélanie et son vneveu dse disputant le portefeuille, il s'était dit qu'il aurait bien tort de ne pas utiliser les mêmes procédés pour surveiller deux misérables qui dépouillaient cyniquement une pauvre créature sans défense. Il s'était donc adressé, lui aussi, à une agence interlope; il avait fait filer Mélanie et son neveu, et deux jours plus tard recevait sous enveloppe le bulletin suivant:

"Partis de Paris, arrêt à Poitiers...; retour à Tours, Bourges, Nevers... Arrivés à Bruxelles, Descendus hôtel "Coq d'Or," boulevard Reine."

C'était net, précis; et cinq heures plus tard Etienne Godin se présentait hôtel du "Coq d'Or," au No 24 Mélanie, effarée; Charles, prostré; Etienne, radieux. Tableau!

"Vous devez comprendre, commençait-il, le motif de ma visite. J'ai été chargé de venir vous réclamer les fonds appartenant à Mme Plémer..., fonds que vous avez emportés avec vous... par inadvertance."

Charles voulut le prendre de très haut:

"Monsieur, voilà la seconde fois que vous vous permettez de...

—Vous insulter? Allons donc! ne dites pas de bêtises. C'est parfaitement inutile, et c'est du temps perdu... Or, je suis excessivement presse... Il faut que je reprenne le train,—regardant sa montre,—j'ai juste le temps.

—Mais, monsieur! articula péniblement Melanie.

—Pas de "mais, monsieur". Voulez-vous oui ou non me remettre le portefeuille en maroquin noir qui contient...ce que vous savez?... Répondez-moi par oui ou par non... Si c'est oui, après être mis en possession dudit portefeuille, je vous abandonne complètement, et je me retire...

—Et sinon? siffla Mélanie hideuse, les griffes en avant.

—Non? Oh! mon Dieu! c'est bien simple... Je vais à la porte,... j'appelle le garçon, et je le prie de faire monter le commissaire de police accompagné de deux agents qui m'attendent dans la rue... Vous pouvez les apercevoir d'ici, ils n'attendent que mon signal... Vous voyez qu'il est inutile de récalcitrer... Rendez le portefeuille."

Pris! pincés!...

"Allons!— Etienne avait suivi toute la mimique de la Belvince, — allons! le portefeuille, là!... dans votre poche... Rendez le portefeuille..."

Mélanie ne se rendait pas encore. Etienne mit la main sur le bouton de la porte... Le portefeuille sortit du gouffre où il était enfoui; et Etienne s'en empara, l'ouvrit, compta les liasses de billets de banque, et, saluant d'un signe de tête, sortit sans ajouter un seul mot.

Mélanie et Charles se précipitaient à la fenêtre. Ils virent Etienne monter avec une alacrité joyeuse dans le fiacre qui l'avait amené et s'éloigner rapidement.

"Oh! hurla Mélanie, s'arrachant les cheveux, nous sommes joués!.... Pas d'agents! pas de commissaire! Oh! le misérable!"

Disons vite que le portefeuille paraît une entrée triomphale à Etienne Godin rue du Quatre-Septembre.

"Anna, ma aimée, fit-il en remettant le portefeuille et son précieux contenu dans les mains de la fiancée, j'ai rapporté à votre pauvre mère deux cent mille francs que ces deux gredins, la tante et le neveu, lui avaient enlevés... Prévenez-la doucement."

Et en quelques mots il racontait, non sans de prolongés éclats de rire, la courte scène du "Coq d'or". Quelque naïve que pouvait être la pauvre veuve, elle était bien forcée cette fois de se rendre à l'évidence et d'adresser des remerciements à son sauveur.

Dès le lendemain, elle recevait la visite à laquelle elle ne s'attendait guère. C'était celle de M. Mériot.

"Madame, lui dit-il, il y a quelques mois vous avez bien voulu m'accorder la main de mademoiselle votre fille à M. Etienne Godin. Vous ne me la refuserez pas aujourd'hui, quand je vous la demande à nouveau pour mon second fils, qui deviendra, dès le lendemain de son mariage, mon associé..."

Non,... impossible de refuser cette fois. Et la vaillante créature qui se nommait Anna Plémer disait le soir même à celui dont elle allait bientôt porter le nom:

"Vorez comme j'avais raison de ne point désespérer, cher Etienne, et combien Dieu a été bon pour nous!.. Jamais nous ne pourrons assez le remercier.

—C'est la sainte et bénie créature qui n'est plus là qui l'a tant prié pour nous..."

Et ses yeux humides envoyèrent au delà des nuages une fervente action de grâces à celle qui n'était plus...

Attention délicate de M. Mériot: Mme Etienne Godin a trouvé l'Oeil-de-tigre dans l'écrin de sa corbeille.

Mme Plémer adore son gendre. C'est bien dans l'ordre logique des choses. Jamais elle ne prononce le nom des deux Belvince... Cependant, de ses grandeurs passées, elle a conservé une douce manie. Lorsqu'avec ses deux enfants elle traverse les rues de Paris, s'il lui arrive de croiser un équipage fringant, elle ne manque jamais d'adresser aux femmes élégantes qui se trouvent dans l'intérieur le plus gracieux, le plus souriant des saluts.

"La marquise d'Aquatinta, fait-elle à mi-voix. Elle m'a parfaitement reconnue et m'a saluée la première.... Quelle charmante femme!"

Quelquefois le nom change, et la marquise se transforme en duchesse de Rio-Xérès.

Un mot encore.

L'association Harney-Crinkel n'a point réussi, M. Mériot ayant en secret vite payé l'engagement des pierres et étant rentré en leur possession.

Les journaux nous ont appris en ces derniers temps une colossale affaire de cambriolage, admirablement montée et exécutée par d'éminents voleurs. C'est Cévil Harney lui-même qui a arrêté les auteurs: Thomas Crinkel et sa fidèle Lisy...

Fernand Mériot, grièvement blessé à Madagascar, est en train de se réhabiliter et de gagner l'épaulette.

Celui qui peut tout a exaucé les prières de la sainte.

FIN.

Pas de risque

En achetant vos chapeaux chez Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541 rue Ste-Catherine. Le plus grand stock de Montréal. Billets de chars gratuits à tout acheteur. 144-2.

Souverain

Un remède souverain pour les rhumes, c'est le BAUME RHUMAL. 144-2.

Vous serez coiffés à la mode

En achetant vos chapeaux chez Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541, rue Ste-Catherine. Chapeaux achetés directement de la manufacture,— reçus tous les jours. Billets de chars gratuits à tout acheteur. 144-2.

Les Elections d'Ontario

Quelques résultats officiels

Les derniers rapports des officiers rapporteurs nous donnent les majorités officielles dans les comtés suivants:

York Nord— L'hon. E. J. Davis, 210 au lieu de 184.

Hamilton Est.— M. Carscallen, 143 au lieu de 144.

Middlesex Ouest.— Hon G. W. Ross, 2,172; English, 1,568; majorité du premier ministre: 604.

Middlesex Nord.— M. Taylor (lib), 202 voix de majorité.

Huron Sud.— M. Eilber (con). 53 voix de majorité.

Oxford Nord.— M. Patullo (lib.); sur M. Ross (lib. ind.), 1092; sur M. O'Numa (con), 1,189.

Simcoe Est.—J. B. Tudhope (lib) majorité 459.

Lambton Ouest.— M. Hanna (con.) majorité 151.

Welland.— M. Gross (con). majorité 121.

London.— M. Beck (con)., 3,445; Leys (lib)., 3,334; M. Daly (pro), 793; M. Hazligrove (soc.,) 91. Conservateur, 111 de majorité.

Wellington Sud.— M. Downey (con), 227 de majorité.

Middlesex Est.— M. Routledge (lib.) majorité 34.

Halton.— M. Barber (lib.) majorité. 19.

Norfolk Nord.— M. Snider (con), 23 de majorité.

Hastings Ouest.— M. Morrison, (con.) majorité 322.

Grey Sud.— Dr Jamieson (con), 438 de majorité.

Frontenac.— M. Gallagher (con)., 81 de majorité.

Kent Est.— M. Lee (lib.) 286 de majorité.

Renfrew Sud— L'hon F. R. Latchford a une majorité de 874.

BRULE A MORT

Encore une victime de l'habitude d'allumer le poêle avec du pétrole

Boston, 6—Un incendie qui a éclaté au No 196, rue Endicott, mardi, après-midi a été si promptement étouffé que les pertes ne dépasseront pas $300. Cependant dans le court espace de temps qu'il a duré un enfant a été brûlé à mort, un autre a failli être asphyxié et deux hommes ont été grièvement brûlés.

L'incendie a été provoqué par la tentative d'un jeune Italien d'allumer le poêle avec du pétrole. Il a été la première victime de son imprudence. Cet enfant; Romelo Benedetto, est mort après trois heures d'horribles souffrances.

Sa mère, son frère et un voisin qui ont voulu lui porter secours ont été brûlés, mais non dangereusement.

Maladie des Nerfs

Les Pilules de Longue Vie guérissent les maladies nerveuses en tonifiant les nerfs. Sur réception de 2 cents, échantillon gratis expédié. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

MM. Camille Trempe, Arthur Milette, Nap. Deguise J. O. Chartrand, T. Berthelette et T. P. Gélinas sont nos agents voyageurs pour la province de Québec.

Ces Messieurs sont conséquemment autorisés à collecter et à donner des reçus au nom du "Journal."

L'ADMINISTRATION

N'OUBLIEZ-PAS QUE C'EST AU

Magasin De L'OUVRIER

2203 RUE NOTRE-DAME

Que vous avez toujours de BONS BARGAINS . . .

Nous avons toujours en mains un assortiment d'étoffes à Robes, sous-blouses, sous-vêtements, jupons de fantaisie, parasols, merceries, etc., etc., etc...

Tapis et Prelarts "une specialite."

Z. DAOUST,

Voyez toujours l'adresse : AU MAGASIN DE L'OUVRIER.

2203 Rue Notre-Dame,

Pres des Rues McCord et Lamontagne.

SAINT-HYACINTHE ET LA PAIX

Le conseil municipal de cette ville loue officiellement la générosité des vainqueurs et l'héroisme des vaincus

(Spécial), 5—Mardi soir, à une séance spéciale du Conseil de ville de St-Hyacinthe, sous la présidence de M. le maire Eug. St-Jacques les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité, relativement au traité de paix signé à Prétoria entre le peuple Boer et le peuple Anglais.

Proposé par MM. les échevins H. Gemme et L.P. Morin, secondé par MM. A. Perrault et E. Morin;

Que le conseil de Ville de Saint-Hyacinthe, a appris avec bonheur la fin d'une guerre qui a coûté tant de sang et d'argent à la Couronne Britannique, et qui a imposé tant d'épreuves et de sacrifices à l'héroïque peuple de l'Afrique du Sud.

Que le traité signé à Prétoria fait autant d'honneur à la générosité du vainqueur qu'à la grandeur et à la valeur d'âme du peuple Boer qui a ressuscité, en ce siècle, les plus beaux traits de dévouement et d'attachement au sol natal et à la patrie!

Qu'il est à souhaiter qu'un gouvernement de la nature de celui qui a assuré jusqu'à présent la paix et la prospérité en Canada, soit accordé au nouveau pays que l'Angleterre vient de joindre à ses possessions, lequel deviendra sans doute ainsi l'un des plus riches et des plus beaux joyaux de sa couronne:

Que copie de ces résolutions soit transmise au Gouverneur Général du Canada pour être communiquée au secrétaire des colonies en Angleterre.

AU PAYS TRIFLUVIEN

(Spécial au "Journal")

5 juin 1902.

Dimanche dernier, par un temps superbe, la processin du T. S. Sacrement a eu lieu dans notre ville avec une solennité des plus imposante. Sur tout le parcours les rues étaient magnifiquement décorées de verdure, draperies, banderolles et objets de piété. Une belle arche ornée de verdure et de drapeaux avait été érigée à l'encoignure des rues Royal et St-Roch ; et les deux reposoirs, à l'école des Frères du quartier St-Philippe et de la Fosse, rue Notre-Dame, chez M. Cyrille Rouette, étaient de toute beauté.

Le défilé de l'immense procession composée des enfants des différentes institutions scolaires de la ville, des nombreuses associations religieuses, nationales et de bienfaisance avec leurs riches bannières ; barreau, les enfants de chœur, le clergé précédant le dais et l'ostensoir portée par M. le chanoine Beaudet, curé de la cathédrale ; les chants sacrés alternant avec les flots d'harmonies jetés aux quatre vents du ciel par les fanfares de l'Union Musicale et du séminaire ; puis, la foule encombrant les rues,dans l'attitude du recueillement et de la prière, offraient dans l'ensemble un spectacle grandiose où dominait le sentiment de la présence réelle du Divin Rédempteur pénétrant et subjuguant toutes les âmes.

De retour à la cathédrale vers les 11-40 hrs, l'imposante démontration religieuse se terminait par le salut du T. S. Sacrement accompagné du chant solennel du " Te Deum".

MARIAGES

Le mariage de Mlle Maria Denoncourt, fille de M. L. N. Denoncourt, avocat, C. R., avec M. J. A. Roy, notaire, de Lévis, a été célébré mardi,à 8.30 heures, du matin, à la chapelle de l'évêché.

Assistaient à la cérémonie les membres de la famille et quelques intimes.

Le témoin du marié était son frère, M. Alphonse Roy, de Lévis ; le témoin de la mariée, son père, M. L. Denoncourt.

M. l'abbé Ls. Denoncourt, procureur à l'évêché, frère de la mariée, a donné la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie un lunch a été servi chez M. L. N. Denoncourt, et les invités ont pu admirer les nombreux et superbes cadaux offerts aux mariés. M. et Mme J. A. Roy sont partis par le convoi du C. P. R. de 10-45 heures, a. m., en route pour Toronto et les Chûtes Niagara, accompagnés des souhaits de bonheur de leurs nombreux amis.

—Le même jour, à 8 heures, a. m., à l'église paroissiale, en présence d'une nombreuse assistance composée des parents et amis des mariés, M. Joseph Lassonde, fils de M. Narcisse Lassonde, commis-voyageur pour la maison Drolet et Lassonde, conduisait à l'autel Mlle Eva Bellefeuille, fille de M. Ephrem Bellefeuille, surintendant de la manufacture Girard et Godin,

Les témoins des mariés étaient leur père respectif : M. Ephrem Bellefeuille, et M. Narcisse Lassonde.

M. l'abbé C. Leblanc, de l'évêché, a célébré la messe et donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux.

Au cours de la cérémonie Mlles Marie Lemay et Edouardiana Lord chantèrent des motets de circonstance, et Mlle D. Parent, exécuta un morceau de violon.

Après le mariage, il y eut réception à la résidence de M. Ephrem Bellefeuille, puis les mariés prirent le train de l'ouest du C.P.R., emportant les mille et un souhaits de bonheur de leurs amis trifluviens.

Les témoignages de sympathie à l'adresse de M. et Madame J. Lassonde se sont manifestés par de nombreux et riches cadeaux de noce.

—Les élections municipales pour le renouvellement triennal des membres de notre conseil de ville auront lieu le 14 juillet prochain.

—Les pluies diluviennes que nous avons eues dans tout le district depuis une quinzaine ont causée beaucoup de dommages aux grains nouvellement ensemensés.

—La visite aux Trois-Rivières des zouaves pontificaux de la province, dimanche le 15 du présent mois, donnera lieu à une brillante démonstration. Il y aura entre autre, soirée dramatique des plus intéressante à l'Hôtel de Ville, par les zouaves. Les billets pour cette soirée sont actuellement en vente à la pharmacie Pelletier.

Nous en reparlerons la semaine prochaine.

—Le contrat pour la construction des nouveaux quais, dans notre port, a été adjugé à M. R. MacDonald, de Toronto, porteur de la soumission la plus basse, sans doute. Le chiffre de ce contrat serait, paraît-il, de $279,000, jolie aubaine qui échappe à nos soumissionnaires trifluviens. Cette bonne nouvelle est matière à réjouissance pour notre ville, mais il est regrettable le sort ait ainsi favorisé un étranger au détriment des nôtres.

—MM. Gouin & Désilets, agents généraux d'assurance,ont déménagé dernièrement leur bureau d'affaires du Boulevard Turcotte, au No. 36 rue du Platon.

—Les travaux en maçonnerie de la chapelle du séminaire sont poussés avec vigueur, et les élégantes proportions du nouvel édifice commencent à se dessiner.

—L'ancien évêché et la place de l'église paroissial sont à subir toilette neuve: importants travaux d'améliorations sous la direction de M. Isidore Pothier, entrepreneur.

NECROLOGIE

—Madame Julie Lajoie, épouse en secondes noces de M. George St-Arnauld, directeur du bureau de poste de Ste-Geneviève de Batiscan, est décédée dimanche dernier à midi, à l'âge de 62 ans, après une longue et pénible maladie soufferte avec la plus édifiante résignation à la volonté de Dieu.

Madame St-Arnauld était le type de la femme canadienne vraiment chrétienne, dévouée avant tout à sa religion et à sa famille, aussi la mort ne l'a-t-elle point surprise. Fortifiée par les sacrements et les consolations de l'Eglise, elle est allée là-haut recevoir la récompense d'une vie pleine de mérites.

Madame St-Arnauld appartenait à la fraternité des dames du Tiers Ordre de St-François d'Assises.

Les funérailles de la regrettée défunte qui ont eu lieu hier, mercredi, à Ste-Geneviève, ont été très imposante.

La levée du corps a été faite par le Révd. Chas. Bellemarre, chanoine de la paroisse; le service funèbre, célébré par M. l'abbé E. Deguise, vicaire à St-Maurice, fils de Mme St-Arnauld, né d'un premier mariage, et à l'absoute, présidait M. l'abbé Beaudet, chanoine et curé de la cathédrale des Trois-Rivières.

Au chœur on remarquait MM. les abbés Chas. Beaudet et Chas. Bellemarre; Poirier, curé de St-Mathieu, Nap. Comeau, curé de St-Luc, P. Mongrain, vicaire à Ste-Geneviève, et le Frère Octave, des Frères de Ste-Croix, autre fils de la défunte.

L'église avait revêtu tous ses ornements de deuil, et une foule nombreuse de fidèles assistaient à l'office.

Le chœur de l'église sous la direction de M. F. X. Rivard a chanté la messe harmonisée des morts; M. Alf. Rivard, organiste de la paroisse, présidait à l'orgue. Cantique de circonstance chanté à l'offertoire par le Dr F. Trudel.

Les porteurs des coins du drap étaient MM. J. O. St-Arnauld, I. St-Arnauld, O. Frénovost, et F. X. Massicotte.

La croix du Tiers Ordre précédant le cortège funèbre était portée par M. Geo. Thifault.

Conduisaient le deuil : MM. Geo. St-Arnaud, l'époux de la défunte, ses fils, Clovis et Ernest, ses frères, Elie et Jos. Lajoie, son gendre, Pierre Duval, ses beaux-frères: E. Raiche et son fils, Pierre Gauthier et Geo. Légaré; les fils de M. Geo. St Arnauld, et son gendre, M. C. J. N. Teasdale, marchand des Trois-Rivières. M. le notaire Deshaies, de Ste-Geneviève, préfet du comté de Champlain, et autres de la paroisse.

Parmi les étrangers, on remarquait : MM. P. Nault M. P. P., L. D. Paquin, ex-maire des Trois-Rivières, Jos. Marchildon, maire de Batiscan, J. B. Massicotte, A. Massicotte de St-Prosper, Ernest Rinfret, P. N. Chaillé et autres de St-Stanislas; Aimé Levasseur, Frs. Thibodeau et autres de St-Maurice; Dolphis Lizée, Wenceslas St-Arnauld, W. Brunelle, J. B. Montambeault, de Batiscan, etc. etc.

De nombreux bouquets spirituels, offrandes de messes et tributs floraux ont été offerts en la circonstance.

Madame St-Arnauld a été inhumée dans le cimetière de la paroisse.

Nous offrons à M. l'abbé Deguise et aux autres membres de la famille en deuil de la regrettée défunte l'expression de nos plus sincères condoléances.

CONSEIL GENERAL DU BARREAU

Mtre S. Beaudin élu bâtonnier général
Les examens fixés au 2 Juillet

Les délégués au Conseil Général du Barreau de la Province de Québec se sont réunis hier, pour procéder aux élections du conseil général:

Etaient présents: Maître Simeon Beaudin, C.R.; bâtonnier du Barreau de Montréal, Maîtres Eug. Lafontaine, C.R., W. J. White, C.R. et Henri Gérin-Lajoie, du Barreau de Montréal ; Maîtres G. G. Stuart, C.R., J. A. Maloun, C.R., et H. A. Turcotte, C. R. du Barreau de Québec; Maîtres N. L. Duplessis, C.R., et L. P. Guillemette, du Barreau des Trois-Rivières; Maître Eugène Crépeau, C.R., du Barreau d'Arthabaska; Maître H. R. Fraser, et G. H. St-Pierre, du Barreau de Saint-François; et Maître J. M. McDougall, C.R., du Barreau d'Ottawa.

Maître Siméon Beaudin, C.R., a été unaniment élu Bâtonnier Général de l'Ordre des Avocats de la Province de Québec, et Maître Arthur Globensky, C.R., a été réélu unaniment secrétaire-général.

Après les élections il a été décidé, qu'attendu que le premier juillet, jour où tombent les examens cette année, est jour non juridique, les examens auront lieu le 2 juillet.

Nos félicitations à Maîtres Beaudin et Globensky.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE—JUGEMENTS.

L'HONORABLE JUGE TASCHEREAU

—Congregational College vs Dame A. Somerville. — Rayé. — Les exhibits nécessaires n'ont pas été produits.

—Wm. S. Murphy et al vs Edward J. Devine. — Jugement maintenant la saisie-gagerie en expulsion pour $1,025.

—Dame Mary A. Bromwell vs Jean-B. O'Farrell. — Jugement pour $145.-67, montant de plusieurs prêts.

—S. Helfenberg vs J. Schwartz et L. H. Laganière. — Exception à la forme, renvoyée comme non fondée.

L'HONORABLE JUGE ROBIDOUX.

— Louis Fréchette vs The Sun Life Assurance Company of Canada et l'honorable A. A. Thibaudeau, intervenant. —Ordre à l'intervenant de produire des détails aux allégations 5 et 6 de son intervention.

PARC RIVERSIDE

La nouvelle direction du Parc Riverside nous annonce pour la semaine prochaine commençant demain après-midi, des attractions extraordinaires. En outre de la troupe permanente composée de Mme Vasti, Mlle Angèle D'Arcy et de MM. Dane, Cartal, Dubuisson, etc., qui se feront tous entendre dans des romances, chansonnettes, pochades, duos, opérettes, etc., M. Edmond Hardy a retenu les services des frères Alexis, acrobates et contorsionnistes d'une force extraordinaire, de MM. Varin et Turenne, jongleurs épatants, et d'Alfonzo, équilibriste fameux qui exécute, paraît-il, de vrais merveilles sur boules et patins.

Le monde qui aime à s'amuser tout en respirant l'air pur sur le bord du fleuve tiendra compte, nous en sommes sûr, des efforts extraordinaires de la nouvelle direction du Parc Riverside, pour s'assurer dès les débuts une clientèle d'élite, non seulement à Maisonneuve, mais dans tout Montréal.

Il y a aussi dans le parc, des Balançoires Russes, dernier modèle qu'on inaugurera dimanche après-midi.

Les attractions terminées, l'Orchestre Hardy exécute les plus beaux morceaux de son répertoire sur la terrasse en face du fleuve.

Chirurgien Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main, 2818. Montréal. n

L'abonné au "Journal" reçoit le même jour son journal qui lui donne toutes les nouvelles de la nuit et de la journée.

N. LEVEILLE

MARCHAND — Habillement — TAILLEUR

FAIT A 24 Heures d'avis

Coupe Garantie

1586 Notre-Dame, Cite.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES

En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.

PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.

Muni de toutes les améliorations modernes.

THEO. LANCTOT, Propriétaire. 91-a

Hotel Jacques - Cartier.

Le plus Central et le plus Populaire.—Voitures à l'arrivée des Trains et des Bateaux. Taux, de $1.00 à $2.00 par jour.

Place Jacques-Cartier, Montréal.

Z. DUPRESNE & CIE, Propriétaires 105-1a

HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop

Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)

58-60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL. 116-1a

CAFE DE LA PRESSE

63 Rue Saint-Jacques

Le rendez-vous des journalistes et du bon monde.

Rien que des produits de bonne marque

J. L. PHILLIPS, prop.

Ex-gérant du Club Canadien. 77—1a

Crown Café

LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen.

Tout est de choix.

1992 rue Ste-Catherine

(Vis-a-vis l'Ecole du Plateau.)

ABRAHAM DUPERE 1a-101

AHUNTSIC

(Sault-au-Récollet.)

A 6 milles de Montréal

HOTEL PELOQUIN

La promenade la plus populaire et la plus charmante de l'île.

SPECIALITES : — Dîners privés, Vieux Vins de différents crûs. Magnifiques Jardins. Terrain superbe pour pique-nique. L'endroit par excellence pour une pêche abondante

La nouvelle "ANNEXE," composée de 40 appartements est arrangée en pension de famille.

Elle est complètement indépendante de l'Hôtel Péloquin, tout en étant sous la même direction.

Un grand nombre d'appartements sont déjà retenus pour la saison d'été et c'est le temps de faire votre choix si vous désirez y passer quelques semaines.

Pour plus amples informations, adressez-vous à M. PELOQUIN, Téléphone Bell, Est : 447. 140—1-M-s-n

HOTELS D'ETE

Hotels de la R. & O.

MANOIR RICHELIEU

Malbaie, P. Q., maintenant ouvert. H. M. Paterson, gérant.

HOTEL TADOUSAC

Tadousac, P. Q. Ouverture vers le 15 Juin. E. C. Wurtele, gérant.

Pour renseignements concernant les chambres, etc., s'adresser aux gérants. 144-2m

FABRICATION D'UN PAPIER EMERI ECONOMIQUE. — Sur du papier un peu fort, on étend une mince couche d'une colle quelconque, additionnée d'un peu de paraffine, ou de vaseline, ou de cire, afin de lui donner un peu de souplesse; pendant que cette couche est encore fraîche, la saupoudrer serré de poudre d'émeri, puis laisser sécher.

NAVIGATION

ELDER, DEMPSTER & CIE

Ligne Beaver

MONTREAL A LIVERPOOL

De Liverpool. Steamers. De Montréal
Mardi, Jeudi,
3 juin ..... Lake Megantic, 19 juin
10 juin ..... Lake Champlain, 26 juin
17 juin ..... Lake Ontario, 3 juillet
24 juin ..... Lake Simcoe, 10 juillet

PREMIERE CABINE. — $52.50 en montant. Aller et retour, $100 en montant, suivant le steamer.

SECONDE CABINE. — $35.00 en montant. Aller et retour, $68.88 en montant, suivant le steamer.

TAUX D'ENTREPONTS. — A Liverpool, Londres et Londonderry, Glasgow, Belfast et Queenstown, $24.50.

LE COURONNEMENT DU ROI A LONDRES, LE 26 JUIN 1902

Le beau et grand steamer "Lake Manitoba," 8,800 tonnes, à double hélice, avec quilles de côté, partant de Montréal à l'aurore, le 12 juin, arrivera à temps en Angleterre pour que les passagers voient le grand événement.

Les passagers qui désirent s'embarquer à cette date devraient faire leurs arrangements de bonne heure.

ELDER, DEMPSTER & CIE, 6 rue St-Sacrement, MONTREAL. 125-n

R&O EXCURSIONS —DE— FIN de SEMAINE

LES SAMEDIS. — A 2.30 p.m., par le vapeur "Terrebonne", pour Vercheres, retour à 7.30 p.m. Prix, 50c.

LES SAMEDIS. — A 7 p.m., pour Québec, retour dimanche ou lundi. Prix, $3.00.

LES DIMANCHES. — A 9 a.m., par le vapeur "Terrebonne," pour Sorel; retour à 7.30 p.m. Prix, 90c.

POUR L'ILE GROSBOIS. — Vapeur "Hochelaga" quitte le Pied du Courant, les samedis, à 8.00, 10.00, 12.00 et 2.30 heures. Les dimanches, à 10.00 et 2.00 heures du quai Victoria. Prix, 25c.

Bureau des billets de la ville, 145-1 128 rue St-Jacques.

Cie Franco-Canadienne

DE STEAMERS

DE MONTREAL AU HAVRE

S.S. "Manchester Shipper," vers le 6 Mai.

Pour plus amples renseignements concernant le fret, etc., s'adresser à aux bureaux de la Cie.

223 Rue des Commissaires, Montréal

m j s-n

Lumière Electrique et... Force Motrice

Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour:

Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonces, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.

Force motrice pour:

Manufactures, Régistres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mus à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos prix, et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.

LIMITEE

28 CARRE VICTORIA

R·I·P·A·N·S

Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tabule RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-cent est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année. 44-ly

ROBUR QUI REND ROBUSTE

Cet incomparable tonique—ROBUR—ramène à la santé les constitutions les plus épuisées. EN VENTE PARTOUT.

Dépôt : Pharmacie C. Beaupré, 73 Desery, Mont réal. 176-n

Un habillement de printemps ou d'été, Messieurs ? Venez voir nos élégantes étoffes nouvelles. Rien de plus chic. Notre coupe ne fait jamais défaut. B. A. LEPROHON & Cie.

CHEMINS DE FER

La Région du Lac St-Jean

Avant de décider quelle localité vous choisirez pour vos vacances d'été, vous ferez bien de prendre des renseignements sur le chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, la nouvelle route du Saguenay, dont la renom s'étend au loin. C'est la seule ligne de chemin de fer conduisant les touristes aux places de villégiature et de pêche du nord de Québec et à travers les Adirondacks canadiens, au Lac St-Jean, le foyer du célèbre "Ouananiche," ainsi qu'à Chicoutimi. Les trains se relient à Chicoutimi avec les bateaux du Saguenay. L'Hôtel Roberval du Lac St-Jean peut facilement contenir 300 hôtes et possède un terrain pour le "Golf." Un magnifique livret-guide, superbement illustré, sera expédié franco sur application à ALEX. HARDY, Québec. m-j-e.

LE PACIFIQUE CANADIEN

IMPERIAL LIMITED. Ce service sera repris entre Montréal et Vancouver, à partir du 15 juin, circulant comme train supplémentaire, quittant la rue Windsor les dimanches, Mercredis et vendredis à 1.40 a. m. Le train transcontinental quotidien partira à 9.40 a.m. au lieu de 9.50 tel qu'à présent.

MONTREAL ET SHERBROOKE

A partir du 16 Juin 1902

Trains supplémentaires, tous les jours, dans les deux directions.

Départ de Montréal, rue Windsor.... 8.30 a.m.
Arrivée à Sherbrooke..... 12.00 midi
Départ de Sherbrooke..... 5.15 p.m.
Arrivée à Montréal..... 8.40 p.m.

Montréal, Portland et Old Orchard

Le service direct de char-salon et char-dortoir sera rétabli, à partir de lundi le 16 juin.

Des chars-restaurants sur les trains de jour entre Montréal et Toronto, et Toronto et Détroit.

SERVICE DE TRAINS DE QUEBEC (De la Place Viger):

*8.30 a.m., †2 p.m., $3.30 p.m., *11.00 p.m.
*Tous les jours. ‡ Les dimanches seulement. † Jours de semaine.

SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars et chars-lits-salons direct Laisse la rue Windsor à 7.45 p.m. tous les jours excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE POUR LABELLE

DEPART DE LA PLACE VIGER 9.15 a. m., arrivée à STE-AGATHE, à 12.10 p. m., à LABELLE à 1.45 p. m. Au retour départ de LABELLE à 3 p. m. de Ste-Agathe à 6.35 p. m. Arrivée à Montréal à 9.45 p.m

Service du Dimanche d'Ottawa

DEPART DE LA GARE WINDSOR 10.00 a. m. 10.05 p.m.
ARR. A OTTAWA, 1.30 p.m., 1.40 a.m.
DEPART D'OTTAWA (Gare Centrale), 6.25 p.m., ARR. à MONTREAL, 9.40 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

THE INTERNATIONAL LIMITED

Quitte Montréal tous les jours à 9.00 a.m., arrivant à Toronto à 4.30 p.m., Hamilton 5.30 p.m., London 7.42 p.m., Détroit 9.40 p.m. (temps central), et Chicago à 7.20 le lendemain matin.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le tour à la convenance des passagers.

MONTREAL ET SPRINGFIELD, MASS.

LIGNE COURTE—SERVICE DOUBLE

Départ de Montréal.... †9.05 a.m. *5.40 p.m.
Arr. à Springfield.... 6.15 p.m. 7.35 a.m.
Départ de Springfield †9.05 a.m. *5.10 p.m.
Arr. à Montréal..... 6.20 p.m. 7.20 a.m.

*Signifie tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.

Chars directs sur les trains de jours et de nuit et des dortoirs Pullman sur les trains de nuit dans les deux directions.

DES DORTOIRS DE TOURISTES

Partant de Montréal tous les lundis et mercredis à 9.30 p.m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Bureau des billets de la ville, 137 rue St-Jacques, Téléphone Main 460, Main 461 ou à la gare Bonaventure.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. — LIGNE DE LACHINE — Service de vingt minutes. Départ de la ville (Bureau de Poste), de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char, à minuit. De Lachine, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.50 a.m. SAULT AU RECOLLET. — Service de trente minutes. Départ de l'angle des rues St-Laurent et Craig et du Sault au Récollet, de 5.30 a.m. à 11.00 p.m. Chars allant au nord par la rue St-Denis, revenant par la rue St-Laurent. Billets valides de l'avenue Mont Royal. CARTIERVILLE. — Service de vingt minutes. Départ de Cartierville, de 5.40 a.m. à 11.20 p.m. De la jonction Snowdon, de 6.00 a.m. à 11.20 p.m. LIGNE DE LA MONTAGNE. — Service de vingt minutes. Départ de l'angle des avenues Mont Royal et du Parc, de 5.40 a.m. à 11.20 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, de 6.10 a.m. à 11.30 p.m. LIGNE DE CEINTURE DE LA MONTAGNE. — Service spécial via la rue Ste-Catherine, toutes les dix minutes. Chars supplémentaires sur toutes les lignes suivant le besoin. Pour les chars supplémentaires à Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame, pour raccorder à la Côte St-Paul. Pour les chars supplémentaires au Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis, pour raccordement à la traverse du Pacifique Canadien. Livraison de paquets de la gare des Chars urbains, rue Côté. 140—1

ON DEMANDE UN AGENT

pour vendre PRINTERS' INK — un journal pour les annonceurs — publication hebdomadaire à cinq dollars par an. Il enseigne la science et la pratique de la réclame et est très estimé des annonceurs les plus heureux de ce pays et de la Grande-Bretagne. On accorde une commission libérale. Adressez PRINTERS' INK, 10 Spruce St., New-York. 107-3m

Le "Journal" donne les prix de tous les marchés, industriels, financiers, agricoles, etc.

Feuilleton du JOURNAL

Les Amours d'un Faussaire

I

Dans la salle à manger de l'hôtel de M. Varlave, dans Russell square, à Londres, deux hommes étaient assis seuls, en face l'un de l'autre, à une grande table où l'on aurait pu tenir quatorze à l'aise, aussi graves, aussi cérémonieux, aussi empesés que s'ils eussent été pour la première fois de leur vie en présence de S.M. la reine.

Varlave père était un vieillard grand maigre, aux cheveux gris, avec une tête ronde, un col épais et court un œil brun, bienveillant et doux, une mâchoire carrée, indice d'un caractère résolu, un teint jaune. L'air dur comme le fer digne cependant et respectable.

Arthur Varlave, quoique ayant la tournure de son père, ressemblait de visage à sa mère; cheveux jaunes, front d'une blancheur et d'une délicatesse singulières, yeux bleu pâle, oreilles un peu grandes traits finement découpés, la lèvre inférieure plus courte que la supérieure, menton ovale et bien fait, mais un peu fuyant teint admirable. En somme, ce que dix-neuf personnes sur vingt auraient appelé un joli garçon.

Les deux Varlave étaient en toilette de soirée, selon l'habitude invariable de la maison. Ils gardaient un silence absolu. Ce n'était pas cependant faute de sujet de conversation. Ils avaient au contraire à s'entretenir d'une chose de la plus grande importance, et pour laquelle ils s'étaient précisément ménagé ce tête à tête. Mais, pour le moment, tout entretien confidentiel leur aurait été impossible. D'abord, au milieu de la table, se dressait un surtout d'argenterie en forme de laurier, dont la dimension en hauteur et en largeur les forçait, pour s'apercevoir, d'allonger le col comme des chasseurs à l'affût derrière un arbre. Puis, il y avait encore trois causes vivantes d'empêchement à la causerie intime: deux superbes laquais, et un majordome sombre, grave, aussi compassé qu'un archevêque. Tous trois allaient et venaient autour de la table, doucement, sans bruit, avec autant de précaution que des chats guettant un oiseau; ils enlevaient rapidement un plat en glissaient sournoisement un autre, et semblaient être des modèles de discrétion. Mais leur maître ne s'y trompait pas. Il les savait "tout oreilles."

A la fin, cependant, les trois cafards hypocrites se retirèrent, emportant, heureusement, avec eux l'énorme surtout d'argenterie, et le père et le fils se regardèrent pendant quelques instant d'un air embrassé, comme s'ils se recueillaient avant d'entrer en matière; et Varlave aîné invita son fils à goûter un certain vieux vin de Porto, en guise de préliminaires.

Pendant que le jeune homme remplit son verre, disons vite ses antécédents.

Après être resté au collège jusqu'à quinze ans, Arthur était rentré comme commis dans les bureaux de la maison de commerce de son père, et, à vingt-deux ans, il montrait une si remarquable aptitude pour les affaires que John Varlave, sentant la fatigue le gagner, songea à lui confier la direction de sa maison. Mais il voulut qu'auparavant son fils obtint ses grades dans l'Université. Il lui fit connaître sa résolution et l'envoya à Oxford, quoiqu'il n'eût pas depuis sept ans ouvert un livre de latin ou de grec. Là on lui donna un précepteur particulier, qui lui fit bientôt regagner le temps perdu. Le révérend Robert Beauchamp était un homme du plus grand mérite et surtout remarquablement bien doué pour l'enseignement. La maison Varlave avait des motifs particuliers de compter sur lui, car il était fils du vieux Michel Beauchamp, son caissier. Robert Beauchamp se montra digne de cette confiance; au lieu de donner à son élève une leçon par jour, comme il faisait pour les autres, il vint chez lui à toute heure et le força à travailler.

Arthur avait un talent,— don du ciel ou de l'enfer, comme on voudra, —un talent d'imitation vraiment incroyable. Son aptitude en ce genre d'exercice semblait réellement n'avoir pas de limites. De la voix, il imitait n'importe quel son, avec sa plume ou son crayon, n'importe quelle écriture. A Oxford, c'était un tout autre homme que chez son père, dont la sévérité lui imposait. Une nuit, le jeune gentleman, légèrement excité par de trop copieuses libations, ouvrit la fenêtre et aperçut un groupe de camarades causant et fumant dans la cour. Il se mit alors, en imitant la voix cassante de M. Champion, le vice-recteur du collège, à prier ces messieurs de vouloir bien retourner dans leurs chambres respectives, et a leur donner de fort bonnes raisons pour qu'ils eussent à reprendre immédiatement leurs études.

"Mais peut-être, ajouta-t-il en forme de péroraison, êtes-vous tous trop ivres pour lire du grec à la lumière ! En ce cas..." Et il recommença à leur donner les conseils les plus excentriques pour passer leur soirée, en imitant à s'y méprendre la voix de M. Champion, qui était un beau parleur et un sévère moraliste. Ce trait d'esprit inattendu excita des rires bruyants et amusa au dernier point les auditeurs, excepté toutefois M. Champion lui-même, qui, de la fenêtre de sa chambre, assistait incognito à toute la scène et donnait les signes du plus vif mécontentement. Le digne homme se plaignit au recteur. Le jeune Varlave ne descendait pas précisément en ligne directe de Bayard. Ne se sentant pas sans reproches, et ayant grand'peur des conséquences de son incertitude, il prit le parti de tout nier.

Son mensonge tourna contre lui. Le recteur, qui, dans le premier moment, avait ri dans sa barbe de cette farce d'écolier, devint grave tout à coup en présence de dénégations éhontées, et parla de mise au cachot et même d'expulsion. Varlave, tout penaud, s'adressa alors à Beauchamp.

Il faut que j'aie été horriblement gris, lui dit-il, car je ne me souviens de rien. J'étais allé boire avec quelques camarades et je me suis laissé aller.

Je me rappelle avoir dit des absurdités, mais lesquelles ?... Je n'en sais rien. Mon brave Robert, quelle mauvaise affaire pour moi, si on m'expulse ou si seulement on me fourre au vert ! Mon père ne me pardonnera pas. Je serai son commis mais jamais son associé.... Et puis, il apprendra la masse de dettes que j'ai faites ici.... Je suis perdu! je suis perdu !

Beauchamp lui serra cordialement la main sans faire la moindre observation et alla trouver le recteur auquel il affirma que son élève avait trop bu, la veille, pour qu'il lui fût possible de se rappeler aucune de ses paroles. L'imitation était malheureusement chez lui une habitude invétérée. Il plaida les circonstances atténuantes avec tant d'ardeur et d'éloquence, que le recteur se laissa toucher et se contenta d'excuses écrites à M. Champion.

Il ne fut plus question de cette affaire. Six mois après, et quinze jours avant le commencement de cette histoire, Arthur Varlave, préparé à point par Beauchamp, se présenta à son examen final, frémissant d'inquiétude, et le passa avec un plein succès. Il en fut si reconnaissant à son professeur que quelque temps après, une petite cure dans le voisinage d'Oxford étant à vendre, il demanda à son père de prêter à Robert Beauchamp, pour lui permettre de s'en rendre acquéreur, une somme d'argent, très supérieure du reste, à celle qui était nécessaire: ce que M. Varlave aîné refusa, il faut l'avouer, sans une minute d'hésitation.

Cette légère esquisse du passé donnera la clef du dialogue suivant et des événements ultérieurs de ce récit.

—Eh bien, Arthur, tu as réellement obtenu tes grades?

—Non, mon père, mais j'ai passé mon examen. L'obtention des grades n'est plus maintenant qu'une question d'argent.

—Oh! très bien. Alors j'ai une communication à te faire. Bois d'abord encore un verre de ce Porto 47. Tu m'excuseras, n'est-ce pas, mais je suis un homme d'affaires. Je ne doute pas de ta véracité. Dieu m'en garde! Cependant n'aurais-tu pas en poche quelque document constatant d'une façon irréprochable ton affirmation: à savoir que tu as passé ton examen final à l'université?

—Certainement, monsieur, répondit le jeune Varlave, mon "testamur".

Le jeune homme mit la main dans sa poche d'où il retira son "testamur" un document imprimé en latin qui peut être traduit ainsi:

"Nous témoignons qu'Arthur Varlave du collège de Saint Lucke a répondu à toutes nos questions pour les humanités."

GEO. RICHARDSON,
ARTHUR SMYTHE,
EDWARD MERIVALE,

"Examinateurs."

Varlave aîné le prit, le posa à côté de lui sur la table, le regarda attentivement avec son binocle. Ne sachant pas un mot de latin, il parut fort vivement impressionné, et son respect pour son fils, augmenta de 40 à 45 pour cent.

—Très bien, cher enfant, dit-il. Maintenant, écoute-moi. Peut-être était-ce une idée de vieillard; cependant j'ai remarqué souvent que cachet ces grades universitaires donnent à un homme dans le monde. Te faire quitter le commerce pour recommencer le grec et le latin, à vingt-deux ans, c'était un peu dur pour toi, j'en conviens. Je t'ai mis doublement à l'épreuve. J'ai éprouvé ton obéissance et ton intelligence. Eh bien, tu n'as pas bronché, et tu as fait ton devoir. Je suis fier de toi ! Maintenant à mon tour. Dès aujourd'hui, de ce moment même, tu peux te regarder comme mon associé dans la vieille maison Varlave. Je ferai dresser, sans retard, le bilan de mes affaires et rédiger l'acte d'association. Tu entreras dans une maison florissante, mon fils, et tu en seras véritablement le chef. Je ne t'aiderai que de mes conseils. J'ai passé quarante-cinq ans de ma vie à travailler et je me sens fatigué. J'ai besoin de repos, et mon médecin m'ordonne l'air de la campagne."

Il s'arrêta un instant. Le jeune homme respira longtemps, comme s'il était soulagé d'un poids terrible.

Varlave aîné ne regardait pas son fils en ce moment. Il était absorbé dans les souvenirs de sa longue carrière commerciale. "Allons, allons, dit-il tout à coup, en se réveillant de sa rêverie "c'est la loi de la nature, et il faut nous soumettre de bonne grâce. Varlave jeune, remplis ton verre"—et se levant, il ajouta d'un ton ferme: "Le soleil couchant bo

Le Thé de Ceylan
VERT OU NOIR

Mérite d'être préféré à tous les autres Thés à cause de sa pureté.
Ceux qui ont l'habitude de boire du Thé du Japon devraient essayer le Thé Vert et non teint de Ceylan. Il est de beaucoup supérieur à n'importe quel autre Thé Vert.

141-3, 5, 7-y

LE JEU DE DAMES

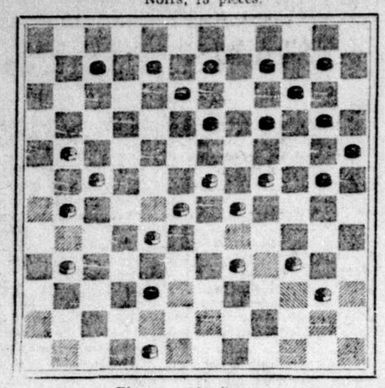
A nos correspondants

Prière aux personnes qui auraient à nous envoyer de la communication au sujet du jeu de Dames, problèmes, solutions, etc., d'adresser leurs lettres à M. Thaddée Brunet, 223 rue des Commissaires, Montréal.

PROBLEME No. 104.

Composé par M. C. E. St- Maurice fils, Montréal.

Noirs, 13 pièces.



Blancs, 13 pièces.

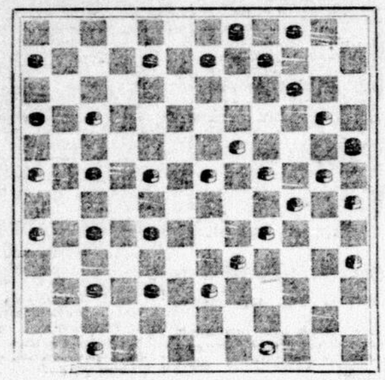
Les Blancs jouent et gagnent.

:o:

PROBLEME No. 105.

par M. P.A. Lamarre, Montréal.

Noirs 14 pièces.



Blancs 17 pièces.

Les Blancs jouent et gagnent.

:o:

PROBLEME No. 106.

Composé par M. Henri Boisclair, Montréal

Noirs: 12 pions sur 7-9-10-11-12-22-23-24-26-36-43-48.
Blancs: 6 pions sur 13-44-46-47-51-57-58-59.

Les blancs jouent et gagnent.

—LE JEU FRANÇAIS. —

PROBLEME No. 22.

Composé par M. T. Brunet.

Noirs: 1 Dame sur 34.
Noirs: Pions sur 2-6-7-21-26.
Blancs: 6 Pions sur 15-22-23-28-33-37.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME No. 101.

Composé par M. Edmond Renaud, dédié à M. Alfred Gendron, Montréal.

Blancs.		Blancs.	
30—à—24	53—à—47	62—à—57	55—à—20
31—à—20	60—à—53	54—à—52 gagnent.	

Les amateurs ont dû remarquer dans ce problème que les noirs forment la lettre "G" et était dédié à M. Gendron, par M. E. Renaud, l'auteur, à qui nous devons nos remerciements pour cette jolie composition en même temps nous lui demandons excuse pour ne pas avoir mentionné à qui il était dédié.

SOLUTION DU PROBLEME No. 102.

Blancs.		Blancs.	
52—à—46	33—à—26	35—à—29	55—à—[illegible]
44—à—37	40—à—5 gagnent.		

SOLUTION DU PROBLEME No. 103.

Blancs.		Blancs.	
44—à—37	56—à—50	46—à—39	58—à—[illegible]
67—à—50	59—à—53	40—à—18	18—[illegible]
7—à— 9 gagnent.			

LE JEU FRANÇAIS.—

SOLUTION DU PROBLEME No. 21.

Blancs.		Blancs.	
27—à—21	38—à—33	37—à—31	42—à—35 gagnent

SOLUTIONS JUSTES.

MM. Henri Boisclair, P. A. Lamarre, Wilfrid Périard, A. Payette, Oliva Richer, Zoel Daoust, W. Perrault, C. E. St-Maurice, Elie Jacques, J. B. Guy tous de Montréal.

MM. Adélard J. Gaudreau, L. A. L'Heureux, N.-P. St-Jude, M. G. Asselin St-Félix de Valois. Aldéric Desforges, Théodule Leblanc et Joseph Brisebois, Lachine.

Nous accusons réception de M. Adélard J. Gaudreau, St-Jude, 2 problèmes. M. P. A. Lamarre, 5 problèmes. M. E. Renaud, 5 problèmes. —Nos remerciements—.

T. B.

—AUX CORRESPONDANTS.—

M. D. B.—Impossible de publier votre problème, la position n'est pas naturelle; on y voit aussi une deuxième solution très facile, par 40 à 35 suivie de 64 à 49—41 à 35—51 à 5 gagnent.

M. W. P.—(1) Non, pas une seule—(2) Je prendrai des informations auprès d'un libraire et je vous donnerai des nouvelles de ce traité.

M. J. L.—Je n'ai pas entendu l'opinion de personne à ce sujet.

M. Arthur P.—Obligeriez beaucoup en nous faisant parvenir votre nouvelle adresse.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

La procession du T. S. Sacrement dans la paroisse aura lieu, dimanche prochain 8 juin, à l'issue de la dernière messe qui sera dite à 9 heures au lieu de 10.

La procession suivra les rues Avenue du Parc Lafontaine, deLorimier, Mont-Royal, Papineau, Marie-Anne, Chambord, Mont-Royal, Dufferin, Parc Lafontaine.

Il y aura trois reposoirs: Au couvent Mont-Royal, au coin des rues Dufferin et Mont-Royal et au Parc Lafontaine.

Les Vétérans Canadiens escorteront le T. S. Sacrement—La procession, vu le zèle déployé, promet d'être des plus importantes.

Le "Journal" a le meilleur service de dépêches des journaux français.

(RAPPORT OFFICIEL)

BANQUE DES CANTONS DE L'EST

43ieme Rapport Annuel

Rapport des Directeurs aux Actionnaires sur les opérations de l'année finissant le 15 Mai 1902

La quarante-troisième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque des Cantons de l'Est a eu lieu au bureau de la Banque, à Sherbrooke, à 2 heures, mercredi, le 4 juin. L'heure de l'assemblée arrivée, l'avis public la convoquant fut lu par le gérant general. Un bon nombre d'actionnaires étaient présents. Sur motion du major Wood, secondé par J.N. Gales, R. W. Heneker, Ecr., président, fut unanimement appelé à la présidence. Sur motion de H. B. Brown, secondé par le major Wood, il fut décidé unanimement que W. Jas MacKinnon, assistant-gerant-général, agirait comme secrétaire. Sur motion de M. Gardner Stevens, secondé par M. James S. Mitchell, le Rev. Dr Scarth et M. M. Read furent nommés scrutateurs des votes.

Le président donna alors lecture du rapport des directeurs qui est comme suit:

Les directeurs, à la fin d'une autre année d'affaires éprouvent beaucoup de plaisir à presenter ce qu'ils considèrent un état satisfaisant des résultats tels que contenus dans le compte de Profits et Pertes et la feuille de balance ci-annexés.

Les profits nets pour l'année déduction faite de toutes charges, comprenant l'intérêt payé aux deposants, frais d'administration et après avoir pourvu amplement aux dettes mauvaises et douteuses s'élèvent à $234,361.68, comparé à $202,868.46 l'année précédente soit 13 pour cent sur un capital moyen de $1.780.000.

La succursale de Montréal a fait des progrès satisfaisants et a pleinement justifié l'action de votre bureau, établissant une succursale dans ce grand centre commercial de la Puissance. Une nouvelle succursale a été ouverte à Windsor Mills durant l'année.

Les diverses succursales de la Banque ont été dûment inspectées et les directeurs ont, comme à l'ordinaire audité les comptes et examiné les sécurités au Bureau Principal.

Bien que ne faisant pas partie des affaires de cette assemblée, il ne sera pas hors de propos, dans l'opinion des directeurs, à l'occasion de cette grande crise des affaires d'une colonie-sœur, d'exprimer leur joie de la terminaison de la guerre et de la proclamation de la paix. Il est à espérer que les leçons de la guerre seront profondément gravées dans les cœurs des peuples de l'Afrique-Sud et que les diverses races dans la colonie apprendront à apprécier les avantages du bienfaisant contrôle de la mère-patrie, et apprécieront sa généreuse action en leur accordant les bienfaits de la liberté, avec une constitution qui aura pour principal article le gouvernement autonome.

Nous entrevoyons avec espoir la prospérité du Sud Africain sous le drapeau britannique.

En conclusion, les directeurs désirent exprimer leur entière satisfaction du zèle et de l'habileté du personnel de la banque en général.

Respectueusement soumis

R. W. HENEKER, Président.

RAPPORT DU COMPTE DES PROFITS ET PERTES.

Pour l'année finissant le 15 mai 1902

Balance au crédit des profits et pertes, reportée du 15 mai 1901.	$41,063.87
Profit du bureau principal et des succursales après avoir déduit les frais d'administration, l'intérêt dû aux déposants, et pourvu aux dettes mauvaises et douteuses.....	234,361.68
Prime payée sur la nouvelle émission du fonds-capital.....	89,968.00
	$365,393.55

APPROPRIE COMME SUIT:

Déduction faite de l'escompte non gagné.....	$35,000.00
Dividende de 3 1-2 p. c., payé le 2 janvier 1902.....	61,039.26
Dividende de 3 1-2 p. c., payable le 3 juillet 1902....	65,786.20
Bonus de 1 p. c., aux actionnaires, payable le 2 juillet 1902.....	18,117.80
Transporté au fonds de réserve.	150,000.00
	$329,953.26
Balance reportée	$35,440.29

WM FARWELL,
Gérant général.

RAPPORT GENERAL, 15 MAI 1902.

PASSIF

Aux actionnaires:

Capital payé		$1,955,225.00
Fonds de réserve	$1,200,000.00	
Balance de profits reportée	35,440.29	
Dividende No 85, de 3 1-2 p.c., payable le 2 juillet prochain	65,796.20	
Bonus de 1 p. c. aux actionnaires, payable le 2 juillet prochain	18,117.80	
Dividendes non réclamés	2,677.43	
Réserve sur la déduction faite de l'escompte non gagné	35,000.00	
		$1,957,031.72
		$3,812,256.72

Au public:

Billets de la banque en circulation	$1,358,734.00
Dépôts payables à demande	1,257,259.83
Dépôts payables après avis	3,672,954.07
Dû à des banques au Canada	7,944.32
Dû à des banques en pays étrangers	1,908.49
	$8,198,800.71
	$11,511,057.43

ACTIF

Espèces		$ 132,870.98
Billets de la Puissance		140,615.00
Billets et chèques sur autres banques		108,434.61
Dû par d'autres banques en Canada		395,023.80
Dû par d'autres banques à l'étranger		471,248.96
Dû par des banques dans le Royaume-Uni		5,315.85
Débentures ou obligations des Gouvernements Fédéral et provinciaux		180,073.42
Débentures municipales canadiennes		262,090.00
Bons et obligations de chemins de fer et autres		125,262.67
Prêts à demande sur bons et obligations		571,062.87
Actif total immédiatement réalisable		$2,391,998.16
Dépôts au gouvernement Fédéral pour la garantie des billets en circulation		72,047.50
Prêts, escomptes et avances courants au public		8,652,480.28
Immeubles, autres que l'édifice de la banque		29,212.68
Dettes garanties par hypothèques		61,428.14
Prêts en souffrances, après avoir pourvu à toutes les pertes		66,847.56
Edifice de la banque et meubles comprenant coffres et voûtes		204,489.71
Autre actif et items en transit		33,054.00
		$9,119,059.27
		$11,511,057.43

Wm FARWELL,
Gérant-Général.

M. Heneker s'adressant à l'assemblée l'entretient du compte rendu splendide qu'il lui était donné d'avoir le plaisir de soumettre; car il se rapportait à la meilleure année financière que la banque eût jamais à enregistrer. Il fit allusion à la succursale de Montréal, qui fut ouverte il y a un an, affirmant que les résultats en avaient été vraiment très bons, dépassant l'anticipation qui en avait été faite. Cette vérité s'étendant aussi aux résultats obtenus par les succursales de la Colombie Anglaise, situées à Grand Forks et à Phœnix, résultats qui ont été satisfaisants. L'orateur parla aussi de son prochain départ pour l'Angleterre, où il a l'intention de terminer sa carrière et que de fait cette assemblée des actionnaires de la Banque des Cantons de l'Est était la dernière qu'il aurait le plaisir de présider. Il conclut en proposant l'adoption du rapport, secondé par l'hon. M. H. Cochrane, vice-président. La motion ayant été proposée, l'adoption du rapport fut acceptée à l'unanimité.

M. Wm Farrell, gérant général s'adressa ensuite à l'assemblée, et affirma que l'exposition des faits ne demanderait pas selon lui de grandes explications et que sûrement cet exposé n'aurait pas besoin d'invoquer des excuses, puisque c'était le meilleur rapport de tous ceux publiés par la Banque, pour ses actionnaires. Le gérant général fit allusion à la solide position financière de la Banque, à l'heure actuelle, position élevée qu'elle a atteinte graduellement. Cette banque ayant payé des dividendes réguliers dépassant 7 pour cent, son fonds de réserve égalant un peu plus de 60 pour cent du capital actuellement payé. L'orateur entra complètement dans les détails du rapport, et termina en parlant de la prospérité du pays, prospérité qui est partagée par la Banque des Cantons de l'Est.

M. Farwell fut suivi par M. A. C. Flumerfelt, directeur local de la banque du Grand Forks, C. A., qui parla en termes chaleureux de ce pays, et des succès obtenus par la succursale de la banque, en cet endroit.

Plusieurs des actionnaires présents prirent ensuite la parole devant l'assemblée, exprimant le plaisir par eux ressenti à la lecture du rapport très satisfaisant qu'on venait de leur présenter.

Il fut proposé par M. J. W. Woodside, et secondé par M. C.A. Flumerfelt:

Que les remerciements des actionnaires soient présentés au président et aux directeurs, au sujet de l'attention qu'ils ont apportée aux affaires de la banque, comme aussi pour le rapport très satisfaisant qu'ils ont pu présenter à cette assemblée. Cette proposition est acceptée.

Il fut proposé par M. C. D. White, et secondé par M. C. W. Cate, " que les remerciements des actionnaires soient offerts au gérant général, à l'assistant gérant général et aux employés pour la façon habile avec laquelle ils ont accompli leurs devoirs durant la dernière année.

Un grand regret de ces messieurs fut exprimé à l'occasion de la démission de M. Heneker, comme président, car il est le seul survivant des directeurs ayant fait partie du bureau des directeurs, lors de la fondation de la banque, en ayant été le président pendant vingt-huit ans. Aussi, comme appréciation de ses services une belle somme d'argent à lui destinée, fut votée.

LES DIRECTEURS

Un scrutin subséquent résulta en l'élection des directeurs suivants: l'honorable M. H. Cochrane, J. N. Galer, Israël Wood, N. W. Thomas, Gardner Stevens, C. H. Kathan, H. R. Brown, C.R., Jas S. Mitchell, William Farwell.

A une assemblée du nouveau bureau, M. William Farwell fut élu président et l'honorable M. H. Cochrane vice-président, M. Jas. MacKinnon étant nommé gérant général.

ONOFROFF

Il sera aux Nouveautés toute la semaine prochaine

Le public Montréalais a fait un si bon accueil au professeur Onofroff, le célèbre fascinateur et liseur de la pensée, dont les expériences extraordinaires ont fait courir tout Montréal, cette semaine, que la direction du Théâtre des Nouveautés, pour se rendre au désir manifesté par un grand nombre d'habitués, a cru devoir l'engager pour une autre semaine. Onofroff sera donc encore aux Nouveautés la semaine prochaine, où il donnera cinq représentations, à partir de mercredi soir; il y aura matinée samedi après-midi. C'est une dernière chance qui est offerte à ceux qui n'ont pu aller voir, cette semaine les merveilleuses expériences de ce prodigieux personnage, d'être témoins de phénomènes, que la science elle-même est impuissante à expliquer Les médecins les plus éminents de Montréal, les membres les plus marquants de nos professions libérales, des magistrats mêmes, ont soumis Onofroff aux épreuves les plus décisives, et ils ont été forcés d'avouer que ce personnage jouit d'un pouvoir qu'il est impossible de mettre en doute, puisqu'il accomplit les actes matériels les plus disparates, dirigé uniquement par la pensée de celui auquel il s'abandonne.

C'est un spectacle nouveau et amusant au suprême degré, puisque le célèbre professeur à le talent de varier ses expériences à l'infini, à chaque représentation.

MONDANITES

On annonce de Belœil pour le dix juin, le mariage d'une aimable brunette du village, avec un négociant très en vue de St-Hyacinthe.

— On annonce pour le 10 du mois courant le mariage de Mlle Aldéa Martineau, fille cadette de M. Onésime Martineau, entrepreneur, rue St-Denis 1062, avec M. Arthur Gratton, voyageur de commerce, de la maison Hudon, Hébert & Cie.

AUX ASSISES CRIMINELLES

On a continué, hier, en cour d'assises, le procès de Martial Barrette, vieillard de 64 ans, accusé d'avoir commis un crime odieux sur la personne de sa belle fille, une enfant qui n'a pas encore 14 ans, dans le cours du mois de mai dernier. Les détails de cette affaire sont tellement scandaleux qu'il est impossible de les raconter.

L'accusé est défendu par l'avocat Walsh, qui s'est chargé de la cause à la dernière minute, à la demande de l'hon. président du tribunal. On a consacré toute la journée à l'audition de la preuve et il est peu probable que le procès se termine avant cette après-midi. L'offense est tellement grave que l'accusé, s'il est trouvé coupable, peut être condamné à mort ou à la prison pour la vie, à la discrétion du juge.

Paroisse St-Jacques

Le 22e pèlerinage de la paroisse St-Jacques de Montréal, à Sainte-Anne de Beaupré, est fixé au samedi, 14 juin. Ce pèlerinage se fera par le Pacifique Canadien. Les dames et les messieurs sont invités à y prendre part.

Le train partira de la gare Viger à 9.30heures p.m., et de la gare du Mile-End à 9.40 heures p.m.; il arrêtera à Québec en allant et revenant et sera de retour le dimanche soir à 9.30 heures.

Les pèlerins séjourneront environ 5 heures à Sainte-Anne et 4 heures à Québec.

Les billets de ce pèlerinage, pour le retour, seront bons sur tous les trains réguliers, à l'exception du train rapide de l'après-midi, jusqu'au mardi, 17 juin, par le dernier train du soir.

Le prix du billet est de $2.50 pour les adultes et de $1.25 pour les enfants.

Pour les renseignements concernant ce pèlerinage, on est prié de s'adresser au presbytère Saint-Jacques.

139z—2

MARINS EN CORRECTIONNELLE

John Costello, chauffeur à bord du steamer "Sarmatian", a été condamné à un mois de prison hier, en cour de police, pour avoir refusé de travailler à bord.

—Wm Riley, un marin du "Parisian", a été condamné à une semaine à l'ombre, pour s'être absenté de son navire, sans permission.

Le Spiritisme à Montréal

Il existe à Montréal un club de spiritisme composé de personnes appartenant aux deux sexes. Deux fois la semaine les membres se réunissent pour parler aux esprits, soit par l'entremise d'une table tournante ou d'une personne hynoptisée.

Pour faire parler les tables, il faut que plusieurs personnes posent les mains sur le meuble; quelques instants après il s'établit un courant électrique qui fait que la table s'agite, ce qui, d'après les adeptes du spiritisme, signifie que les esprits sont présents et prêts à répondre en frappant le plancher.

Ainsi, l'autre soir, à une de ces séances, on demanda aux esprits si une certaine dame qui était alors dangereusement malade, devait mourir; la table répondit: Pas si elle prend du Vin St-Michel. Une semaine après, on apprenait qu'en effet cette dame, qui avait souffert depuis nombre d'années, d'anémie et de faiblesse, jouissait maintenant d'une santé parfaite, grâce aux effets reconstituants de ce célèbre tonique français. 61-1

Le "Journal" consacre chaque jour un espace aux choses féminines.

Mme ABRAHAM MASSIE

Souffrait depuis 4 ans d'une maladie qui semblait inconnue à tous les médecins appelés pour la traiter.

A tout moment, dit-elle, je tombais comme assommée et les membres de ma famille croyaient que ma dernière heure était venue.

Mon mari me sauva la vie en me faisant prendre huit boites de Pilules Rouges.

C'ETAIENT LES TROUBLES DU RETOUR DE L'AGE.

L'époque de la vie d'une femme où arrive ce changement radical dans son organisme et qui accompagne l'arrêt normal des fonctions mensuelles, a été appelée avec beaucoup de justesse "L'AGE CRITIQUE" et dans sa carrière, c'est le moment où elle est la plus apte à souffrir de troubles et de complications qui ont souvent comme résultats des désastres complets.

Chez les femmes, entre quarante et cinquante ans, les fonctions de l'organisme se troublent, l'estomac se détériore, le sang s'appauvrit, les nerfs se détraquent et c'est surtout de ce côté que les mauvais symptômes sont prééminents. La ménopause prédispose aussi à l'invasion des symptômes nerveux, comme palpitations de cœur, pertes de mémoire, inquiétudes, tristesses, bouffées de chaleur à la figure, étourdissements et pertes de connaissance. Tous ces troubles sont toujours plus ou moins prononcés suivant le cas.

Pour ce qui concerne le traitement des avaries que subissent les femmes au retour de l'âge, les faiblesses qui accompagnent ces troubles disent d'elles-mêmes qu'il faut comme traitement un bon reconstituant capable de donner des forces aux organes et aux nerfs. Les Pilules Rouges remplissent amplement ce but en enrichissant les sang qui lui transporte aux tissus les renforts nécessaires, et sous leurs effets l'appétit revient, l'estomac digère mieux et les vivres s'assimilent aisément, les pertes se remplissent et tout l'organisme reprend vigueur.

C'est un fait reconnu et prouvé par des milliers de femmes qui en ont fait usage que les Pilules Rouges données à l'approche des troubles du retour de l'âge, en amoindrissent les difficultés et en écartent les dangers.



"Les Pilules Rouges ont toute la puissance et l'efficacité qu'on leur attribue; je puis les recommander moi qui ai éprouvé leurs vertus et en ai retiré le bénéfice d'une santé parfaite. Depuis quatre ans j'étais malade, je me traînais avec peine, et le printemps dernier mon état s'aggrava si subitement que je me suis trouvée tout à coup privée de l'usage de mes membres et j'endurais des douleurs atroces. Ma famille s'empressa d'appeler le médecin, mais elle me voyait si malade qu'elle avait perdu tout espoir et me croyait déjà à l'agonie. Les remèdes qui me furent administrés ne me soulagèrent aucunement, mon estomac refusa de les absorber et des vomissements vinrent s'ajouter à ce que je souffrais déjà. Mon mari découragé alla m'acheter des Pilules Rouges. S'il m'en fit prendre régulièrement tous les jours car sous leurs effets mon état s'améliorait, et arrivée à la huitième boîte il s'était fait tant de changement que tous les symptômes de ma maladie avaient disparu. Avant cette chute si subite, chaque semaine je devais garder le lit deux ou trois jours tant j'étais faible, je ne pouvais pas manger et j'avais une infinité d'autres troubles qui ne pouvaient être que ceux du "retour de l'âge." Aujourd'hui, je suis bien portante et je suis forte.

"Je conseille les Pilules Rouges aux femmes de mon âge; si elles souffrent, je leur recommande de ne pas se négliger, de ne pas se laisser affaiblir, mais d'employer sans retard ce remède qui ne peut manquer de leur faire du bien et de les aider.

"Pour moi, je suis persuadée que ce sont les Pilules Rouges qui m'ont sauvé la vie et j'ai tant confiance en elles que je ne voudrais pas en manquer une seule journée dans ma maison."

Madame ABRAHAM MASSIE,
109 Willes Ave., Ashland, Wis.

BONNE DIGESTION

Un trouble qui se rencontre souvent chez les femmes et qui cause beaucoup d'ennuis, c'est la constipation. En effet, un grand nombre de mauvais symptômes sont entraînés et entretenus par l'irrégulier et trop lent fonctionnement de l'intestin.

Il faut que les résidus de la digestion soient expulsés régulièrement afin d'empêcher l'absorption, par le système, de ferments septiques, ce qui ne peut manquer d'arriver quand il y a constipation.

Une constipation opiniâtre accompagne souvent l'anémie et autres troubles fréquents chez les femmes, et comme les Pilules Rouges n'ont pas d'action laxative et ne purgent pas, nous ne saurions trop conseiller aux femmes qui souffrent de constipation, d'employer en même temps que les Pilules Rouges, les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine, dont l'effet est doux et bienfaisant.

Comme les Pilules Rouges, elles n'assujettissent à aucune disposition particulière et peuvent être prises en tout temps, quels que soient l'occupation et le travail des femmes qui les emploient. Elles sont créées spécialement pour guérir la constipation et elles débarrassent rapidement les voies intestinales des matières inutiles dont le séjour prolongé dans les intestins fatigue l'estomac, empêche la bonne digestion et peut nuire aux bons effets des Pilules Rouges.

Les Tablettes Purgatives se prennent à la dose d'une ou de deux, avant le coucher, suivant le besoin que ressentent les malades....

CONSULTATIONS GRATUITES

Si une femme qui prend les Pilules Rouges n'obtenait pas l'amélioration anticipée, elle devrait, avant de les abandonner et de leur retirer sa confiance, consulter les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine dont la longue expérience peut fournir à des milliers de cas différents de bons et salutaires avis.

Les Médicins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine ont à leur disposition des traitements particuliers, à la portée de toutes les bourses, qu'ils prescrivent lorsque la gravité et la durée de la maladie les rendent nécessaires. Il est donc urgent pour toutes les femmes souffrantes et qui prennent sans résultat les Pilules Rouges, de consulter nos Médecins Spécialistes. Si elles ne peuvent le faire en personne, elles n'ont qu'à écrire et à bien dire tout ce qui les inquiète, elles recevront sans retard des renseignements aussi longs et aussi complets que si la consultation eût été personnelle. Toutes les femmes peuvent écrire, même celles des parties les plus éloignées du Canada et des Etats-Unis, aucune raison ne saurait les en empêcher, qu'importe leur instruction.

Pour les femmes qui demeurent à Montréal ou qui peuvent s'y rendre, nous les prions de passer à nos bureaux, au No 274 rue St-Denis.



Les vraies Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au 100 ou à la douzaine. Voyez à ce que sur chaque boîte soit le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons, sur réception du prix, 50 centins la boîte ou 6 boîtes pour $2.50, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Cie Chimique Franco-Américaine,
274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.



Nos Grand'Mères

Elles furent vaillantes, nos grand'mères. Point n'est besoin pour trouver des preuves de leur beau courage, de bien loin remonter dans notre histoire. Madeleine de Verchères et les dames de LaTour n'ont pas donné un vain exemple à leurs descendantes.

La tradition est toute récente encore de ces intrépides femmes, sœurs ou fiancées canadiennes qui s'en allaient, la nuit, porter, avec la joie de leur présence, des secours et des vivres aux conjurés de trente-sept traqués par l'Anglais et forcés de chercher refuge en des masures abandonnées en attendant l'heure propice à l'exil. Ah! mes chères lectrices, vous en avez connu, sans doute, nous en avons tous connu de ces héroïnes?

Vieilles déjà, elles ont émerveillé notre enfance et notre jeunesse du récit de ces jours orageux où leur rôle, à elles, fût aussi glorieux et plus sublime peut-être que celui des compagnons dont leur vaillance soutenait le courage.

Outre ce courage, admirable toujours, mais souvent un peu exalté qu'inspire ou l'amour de la Patrie, ou le désir de défendre une cause et des êtres chers, elles avaient, nos grand'mères, celui, plus humble mais non moins difficile de faire face joyeusement aux mille petits ennuis que suscite journellement l'existence.

A leurs foyers, elles chantaient en rangeant toutes choses et c'est le sourire aux lèvres qu'elles élevaient les dix ou douze marmots dont le Ciel leur faisait cadeau pour récompenser leur constante bonne humeur.

Voici une esquisse délicieuse de la canadienne que j'emprunte à un discours de M. Philéas Huot, discours prononcé je crois en 1880.

"Ménagère modèle, c'est une reine en son domaine. Fraîche sous son petit bonnet, ses longs cheveux enroulés comme un câble, elle veille, dès l'aube, aux mille soins du ménage. Grâce à la magie de ses doigts travailleurs, les meubles se transforment et luttent de clarté avec la glace de son miroir. La chanson de l'oiseau dans les branches n'a pas sur elle de notes plus jolies que le murmure du pot au feu, car elle sait bien que chaque plat cuit à point sera payé par un baiser de celui que l'on nomme avec respect: "le père de famille."

Et si, parfois, pour voir passer les gens, elle écarte, la curieuse, les branches du rosier qui masquent la fenêtre, je parierais, moi, que plus d'un, dans la rue se demande, tout bas, si la Canadienne n'est pas la plus belle fleur de ce joli rosier.

Dès le matin, pendant que sommeille l'époux, elle procède à la toilette de ses jolis marmots, levés avant l'aurore et gazouillant de concert avec l'oiseau qui voltige là-haut dans sa cage dorée.

Après un bon quart d'heure de ce gracieux travail, ils s'envolent de ses mains, tout blancs, tout mignons, avec leurs joues roses, leurs mains potelées, leurs tresses blondes ou brunes, frais comme des cygnes sortant d'une fontaine. Et, ils iront, dans la salle, monter leur cheval de bois, l'apostropher d'un air mutin, bâtir en pyramides de grands châteaux de cartes, se disputer leurs jouets dans mille querelles éphémères, abandonner un jeu pour en choisir un autre, se quereller encore à propos de ces riens qui font sourire les hommes, jusqu'au moment où la voix grave de la mère les convie à la prière du matin. Comme ils sont splendides à voir tous ces petits anges, s'agenouillant en groupe avec leur foi robuste en même temps que naïve.

La Canadienne est sur ce sol, l'honneur de notre nom, la gardienne inviolable du foyer domestique, l'espoir de la race et une des plus vives lumières de sa physionomie. Plus que cela, elle est la sauvegarde de nos bourgs et nos capitales. En effet, les couvents où nos jeunes filles vont protéger leur foi, ne sont-ils pas, en quelque sorte, autant de paratonnerres où vont s'abriter les foudres de Dieu prêt à punir son peuple."

Ce tableau aussi frais que "nature" nous montre bien la Canadienne —celle d'aujourd'hui ressemble joliment, grâce à Dieu, à celle d'autrefois — toujours rayonnante de sérénité au milieu du royaume de sa nombreuse famille dont elle est la reine en même temps que la mère aimée.

Causette

Dans un dernier article, nous nous retremper au souvenir de la simplicité douce et intelligente et de la force de carartère de celles qui sont venues avant nous.

COLETTE.

Petit Courrier

CANADIENNE AUX YEUX BLEUS. —Vous trouverez la recette demandée dans une autre colonne de cette page et je suis très heureuse de pouvoir vous obliger.

ANCIEN MASCOUTIN.— Si vous étiez mon bon ange, il n'est pas sûr que vous vous amuseriez autant que cela. Je ne rêve aucune invraisemblable histoire, croyez-moi et puisqu'il vous plaît vous ennuager de mystère vous auriez tort de ne vous point passer cette fantaisie. Vous avez voulu tendre un piège à ma curiosité dites-vous. Permettez-moi de remarquer que vous auriez pu trouver mieux. Vous prétendiez me connaître et en plus de cela, une foule d'autres choses que je ne veux pas énumérer ici, il était tout naturel à moi de vous demander au moins qui vous étiez. Je n'appelle point cela de la curiosité et j'aurais appelé le contraire une condamnable insouciance Vous tombez dans la plus complète erreur au sujet de cette charmeuse qui n'est pas de Lévis, vous voyez bien, et si vous mettiez votre main au feu, vous vous brûleriez certainement. Je transmets à Primavera vos félicitations pour son article de samedi dernier. Je suis flattée que vous ayiez aimé "nos grand'mères" et je vous remercie bien sincèrement de vos paroles d'encouragement. Aurevoir, profitez bien de vos belles vacances et que les harmonieuses beautés champêtres vous inspirent de beaux vers comme ceux que vous avez déjà publiés.

CHARLOTTE DUBOS— Quelle enthousiaste petite personne vous êtes! Votre beau feu pourrait fondre les glaces du Pôle-Nord. Mais non, votre article n'était pas destiné aux "honneurs du panier", la preuve c'est que je l'ai là dans un tiroir où je le garde pour le comparer à l'autre que vous allez m'envoyer bientôt, je pourrai ainsi mieux juger de vos progrès. Vous avez aimé "nos grand'mères", merci de me le dire si gentiment. Ne laissez pas votre petite plume pécher par paresse et, vous, étudiez, étudiez beaucoup afin de développer ce joli talent dont la Providence vous a douée. Lisez de bons auteurs, les classiques si vous voulez, mais aussi des modernes et prenez des notes. Puis, essayez votre talent sur des sujets faciles, mais neufs, et, pardessus tout évitez les clichés et les lieux communs. Bonjour, ma petite, je vous souhaite tous les succès.

SOLITAIRE.— Vous avez votre petite place au "Foyer", où l'on vous aimera bien et votre grande place là vous la désirez. Nous vous ferons ici la vie d'autant plus douce que vous n'avez connu ni la tendresse d'une mère ni la forte affection d'un père. Pauvre enfant! Vous trouverez ici du moins, de vraies sympathies et des mains prêtes à se tendre vers les vôtres. Revenez souvent vous asseoir parmi nous, chacun vous donnera un peu de son cœur et vous ne serez plus "solitaire".

PRIMAVERA.— Bonjour ma fidèle et trop flatteuse enfant gâtée. Vous ne m'en voulez pas parce qu'on a, parinadvertance laissé tomber la dédicace de votre joli article : "A ma petite Bernadette". Vous avez compris que ce n'était point ma faute.

Je l'ai beaucoup regretté tout-de-même. J'espère que le plaisir de cette chère mignonne n'en a pas été trop gâté au moins. Mais non je n'ai pas fait d'hypothèse du moins je n'en fais plus, voyons et je ne voudrais pas imposer la moindre pénitence à notre Primevère. Me supposeriez-vous le cœur aussi dur. Votre appréciation de ma dernière causerie n'est un cher encouragement qui me fait du bien à l'âme. Moi aussi, j'aime bien, "les toutes petites réunions où l'on sait trouver des âmes sympathiques, nous devinant bien." La critique de Sully Prud'homme que vous avez admirée est la directrice d'une revue française dont ces articles ont été reproduits. Laissez toujours parler votre cœur; je ne m'en plaindrai pas. Aurevoir.

TANTE MARTHE. — Vous me voyez toute peinée de n'avoir point reçu la lettre de petite Aline. Je devine pourtant qu'elle devait contenir tant de gentilles choses... Hélas, m'en écrira-t-elle une autre? En attendant je lui fais une belle caresse. Ma chère, j'ai absolument le même goût que vous en ce qui regarde l'état de tante et— coïncidence— je suis dans une situation analogue à la vôtre. Les choses dites franchement me plaisent toujours et à plus forte raison quand elles sont aussi douces que ce que vous m'apprenez. Si le cœur vous en dit, vous pouvez bien m'écrire toutes les semaines, je n'y trouverai pas à redire. Aurevoir à vous et gentille Aline.

MIGNON.—Ne perdez pas votre latin, ma charmante, je crois avoir trouvé sans avoir beaucoup cherché, je l'avoue mais par hasard. Je vous écrirai sous peu, et serai plus explicite. Oui je connais cette jeune fille dont vous me parlez un peu, pour l'avoir rencontrée chez des amis communs. Je ne crois pas qu'elle soit une habituée de notre "Foyer." Oui, vous avez raison, nous nous sommes retrouvées de peu banale façon, c'est sans doute une bonne Providence qui a tout conduit. Je désire la venue des vacances avec autant d'ardeur que la grande pensionnaire que vous êtes. Le croiriez-vous? Mon temps de couvent est fini depuis bien longtemps et je ne suis pas encore convaincue qu'il a été le plus beau de ma vie. Est-ce singulier?

HUMBLE VIOLETTE. — Je suis contente de vous retrouver mais je suis peinée que vous ayiez si mal interprété ma dernière réponse. Vos observations phsycologiques, loin de m'avoir amusée dans le sens que vous croyez, m'ont vraiment intéressée et un peu étonnée parce que les lettres de ce genre ne sont pas celles auxquelles m'ont habituée mes jeunes correspondantes. J'ai admiré la droiture de votre jugement, je vous le répète en toute franchise et je n'ai pas eu la moindre intention d'ironie en répondant comme je l'ai fait à votre missive. Je suis flattée de la bonne opinion que vous avez de notre page. Les poésies de M. Emery Desroches vous plaisent beaucoup, en effet, elles sont charmantes. Je réponds maintenant à vos questions: 1o.—On me dit que le blanc d'œuf est excellent pour nettoyer le cuir verni. 2o.—Une toilette en drap léger ou en serge de nuance foncée, bleu ou brun, ou bien encore une jupe noire et blouse de toile bleue ou vieux rose ou beige. Pas de blanc. Je ne vous ai jamais jugée autrement qu'une enfant très sage et très gentille, Je serais chagrine si vous doutiez de cette bonne opinion, que j'ai de vous.

COLETTE

TRIBUNE LIBRE

Les vieux garçons

Amie Colette,

Permettez-moi de venir m'asseoir à votre Foyer, pour m'entretenir avec vos lectrices de la grande question si en vogue au Royaume de Madeleine, depuis quelque temps: Les Vieux Garçons. Le sarcasme, le ridicule, le blâme, le reproche, le dédain, le mépris, la critique, pleuvent de toutes parts, au Royaume, et viennent troubler l'âme des garçons aimant la tranquillité au point d'y sacrifier les joies de la vie conjugale.

On s'attaque vivement aux vieux garçons, comme pour les faire changer d'idée. L'idée d'être utiles à leur sexe, la crainte de rester vieilles filles, voilà probablement le mobile de toutes ces lignes écrites contre les célibataires par ces dames

Si je prends ici la défense des "Vieux Garçons", ce n'est pas par intérêt, ne l'étant pas moi-même, ce n'est pas non plus, par principe, car je suis d'avis que l'homme doit prendre femme, et je suis convaincu qu'une épouse intelligente, vertueuse, musicienne et jolie, ne saurait que le rendre heureux.

Mais, en toute justice, je pense que s'il y a tant de vieux garçons, c'est la faute aux jeunes filles.

Un jeune homme est estimé, loué, vanté par toutes les demoiselles de son beaux vêtements! Quels sont les garçons qui aujourd'hui sont en état de prendre une telle jeune personne pour femme!

Car, une jeune fille doit régler sa conduite sur la vie qu'elle veut mener plus tard; et les garçons riches, où sont-ils de nos jours! Certes, il y en a, mais bien peu et ceux-là désirent épouser une femme de premier rang, pour que l'influence de sa famille lui serve dans la vie.

Bien des jeunes personnes manquent aussi grandement de sens pratique.

Il faut, de toute nécessité que nos jeunes filles dont le nombre est beaucoup plus grand que celui des hommes, se décident à traiter la question du mariage d'une manière plus sérieuse, qu'elle ne le font en général. Qu'elles se résignent à éconduire tout jeune homme dont elles n'attendent pas le bonheur, dès qu'elles sont convaincues qu'elles ne pourront l'épouser.

Si les demoiselles à marier craignaient plus que tout de faire perdre l'avenir d'un jeune homme, il y aurait beaucoup moins de vieilles filles dont la vie est si amère et si triste, et moins de vieux garçons.

Amie Colette, je suis sûr de m'attirer ici la récrimination du sexe faible, mais je crois que si ces dames prennent le temps de réfléchir avant de récriminer, elles avoueront leurs torts bien gentiment et peut-être verrons-nous diminuer ensuite le nombre des Vieux Garçons.

"Oiseau de France."



TOILETTES ESTIVALES

1.—Robe de soie rayée rouge et blanc garnie de dentelle blanche et de rangs de piqûres.

2.—Robe de voile brun garnie d'appliqués de même nuance et d'entre-deux de guipure citron sur transparent blanc. Ceinture drapée en soie Louisine brune.

3.—Robe d'étamine blanche garnie de biais de soie à pois blancs.

4.—Toilette en peau de crêpe nuance biscuit garnie de soie blanche et dentelle de Cluny. Col et ceinture de velours.

Gerbes de Pensées

L'idéal sera toujours le refuge inviolable des esprits et des âmes d'élite.

On se console d'un chagrin, mais on ne se console pas de certaines consolations.

Mme VLYERE.

—On peut dire de plus d'une femme : elle n'est pas vieille, mais elle n'est plus jeune depuis longtemps.

—Vouloir dominer les autres par un ton grossier, c'est croire s'élever en chaussant des sabots.

J. PETIT-SENN.

—Quand on n'aime plus, on se demande comment on a pu aimer.

CHARLES CHINCHOLLE

Petit Concours Amusant

SOLUTION DU PRECEDENT CONCOURS

VERS A COMPLETER

Feuillage, oiseaux, ramage, échos, élance, providence, doux, vous!
Fleurie, troupeau, prairie, ruisseau, pâturage, image, doux, vous!
Bergère, jour, chaumière, amour, suprême, même, doux, vous!

POUR LA SEMAINE PROCHAINE

REBUS GEOGRAPHIQUE

arts arts arts arts
G ri me voile A arts arts arts arts
arts arts arts arts

MAI

Les réponses devront être adressées d'ici à jeudi prochain, à Robinson, "Le Journal".
Les noms des concurrents heureux seront publiés.

CONSEILS ET RECETTES

LES FRAISES ET LE RHUMATISME

Suivant un vieil usage que les médecins n'avaient guère expliqué jusqu'ici, les fraises sont recommandées aux goutteux et aux rhumatisants, et ces derniers paraissent s'en trouver bien

Des recherches de deux savants français MM. Portes et Desmoulières apportent la solution de ce petit problème de thérapeutique naturelle : les fraises contiennent de l'acide salicylique, substance qui est, on le sait, un des remèdes les plus actifs contre le rhumatisme.

Il a suffi à MM. Portes et Desmoulières d'une demi-livre de fraises— ces chimistes ont opéré sur dix variétés de fraises, pour y constater la présence d'une notable quantité d'acide salicylique qu'ils ont pu d'ailleurs obtenir cristalisé.

Voilà donc expliquée l'action bienfaisante des fraises pour les rhumatisants, et du même coup, voilà écartée l'action malfaisante possible des fraises pour l'épicier.

En effet, l'analyse venant à démontrer la présence d'acide salicylique dans les sirops ou les confitures de fraises, on n'eût pas manqué, hier encore, de conclure à la falsification des susdits produits. Aujourd'hui, cette erreur n'est plus possible.

CONTRE LES MOUCHES

Voulez-vous n'avoir jamais de mouches dans votre maison. Faites l'acquisition d'un petit arbuste de ricin que vous placerez dans une pièce quelconque de vos appartements, à la cuisine par exemple et vous ne verrez plus un seul de ces insectes inaportuns. Le ricin est une belle plante d'appartement. L'espèce la plus remarquable et la plus connue est le "palma Christi," dont les semences fournissent une huile purgative fort employée.

ANISETTE DE MENAGE

Pour la préparer il suffit de mettre la veille 3 livres de sucre dans 6 verres d'eau. Le lendemain, lorsque le sucre est bien fondu on ajoute 1 pinte d'alcool à 90 degrés, et 20 gouttes d'extrait d'anis (qu'on se procurera chez le phamacien) en remuant toujours. Cela fait, on passe à travers une mousseline fine et on met en bouteille.

Cette quantité est pour trois pintes, et nous pouvons dire que cette recette donnera toute satisfaction.

EMPOIS POUR LE LINGE

Pour 8 onces d'empois, une chopine d'eau tiède, une cuillérée à thé de cire blanche, une cuillérée de borax, une pincée de sel de table. Repassez quand le linge est encore humide.

STANCES

Laissez-moi! Tout a fui. Le printemps recommence;
L'été s'anime, et le désir a lui;
Les sillons et les cœurs agitent leur semence.
Laissez-moi! Tout a fui.

Laissez-moi! dans nos champs les roses solitaires,
Les bois épais appellent mon ennui.
Je veux, au bord des lacs, méditer leurs mystères,
Et comment tout m'a fui.

Laissez-moi m'égarer aux foules de la ville;
J'aime ce peuple et son bruit réjoui:
Il double la tristesse à ce cœur qui s'exile,
Et pour qui tout a fui.

Laissez-moi! Midi règne, et le soleil sans voile
Fait un désir à mon œil ébloui.
Laissez-moi! c'est le soir et l'heure des étoiles;
Qu'espérer? Tout a fui.

Oh! laissez-moi, sans trêve, écouter ma blessure,
Aimer mon mal, et ne vouloir que lui,
Celle en qui je croyais, celle qui m'était sûre...
Laissez-moi! tout a fui.

SAINTE-BEUVE.

SANS AILES

A Dieu, maman, voici le train!..."

Et le petit Louis de C... tout pâle sous son képi galonné de lycéen d'où s'échappent des mèches folles de cheveux blonds, se jette en sanglotant dans les bras de sa mère.

"Allons, Louis, du courage!... On ne pleure plus à douze ans!... Et puis, tu reviendras bientôt!... Dans trois mois les vacances du jour de l'an!... Ne pleure pas, voyons!... J'irai te voir!..."

Et madame de C..., relevant sa voilette, embrasse longuement son fils, tandis que de chaudes et lourdes larmes tombent de ses yeux sur les joues du petit Louis.

"Qui est-ce qui m'a flanqué des sensitives comme ça?" grogne M. de C... en mordillant furieusement sa moustache. "Ne dirait-on pas qu'on ne se reverra plus?... Cent septante-huit bombes!... Voulez-vous bien ne plus pleurer... ou bien j'en fais autant!...

L'express arrive avec un bruit de tonnerre.

"En voiture! messieurs, en voiture!"

Un dernier embrassement, et Louis monte dans le train. Puis, par la portière ouverte, il tend de nouveau les mains à ses parents.

"Du courage, mon petit Louis!... dit sa mère. Dès que grand-père sera guéri et que nous pourrons voyager, nous irons te voir tous deux!...

—...Et sois un homme, morbleu!... ajoute son père. C'est la vie cela, il faut s'y habituer!... Surtout travaille bien c'est le grand remède!"

Un sifflement aigu, et le train se met en marche. Aussi longtemps qu'on peut le voir, un petit mouchoir blanc s'agite à une fenêtre; puis, brusquement, la voie fait un coude et l'express disparaît.

...Seul, dans son compartiment de première, l'enfant reste debout à la portière, les yeux tout embrumés de larmes.

La nuit vient peu à peu, voilant la plaine monotone qui s'étend immense des deux côtés du train, et la pluie se met à tomber.

Le temps est lugubre; l'obscurité s'épaissit de plus en plus. Parfois le sifflet strident de la locomotive retentit désespérément comme un cri funèbre. De petites lumières lointaines apparaissent de temps à autre indiquant les fermes isolées qui dorment là-bas, dans la nuit.

Une pesante tristesse plane sur tout. Louis ne pleure plus. Sa mignonne figure fine et blanche pâlit encore. Le regard perdu dans le vague, il songe.

"Alors, c'est cela la vie?... Il faudra toujours se quitter, et se revoir pour se quitter encore!... Et si grand père allait mourir pendant ce temps! ..Et pourquoi s'en aller? Pourquoi tant travailler?.....Il faut devenir un homme dit papa, et étudier beaucoup pour gagner plus tard de l'argent, et avoir une situation enviée!... Et après? Quand bien même il aurait de l'or plein un château et des décorations garnissant toute sa poitrine, est-ce que cela l'empêcherait de souffrir?... Et s'il allait mourir avant! ...A quoi lui servirait d'avoir pleuré si longtemps loin des siens?... Car il pourrait bien mourir!... Sa petite cousine Odette est bien morte, il y a deux mois!... Et grand-père qui va peut-être mourir aussi!..."

Dehors, la nuit est froide; la pluie tombe plus fort, crépitant sur le toit du wagon. De grandes ombres noires, qui sont des arbres, défilent rapidement aux portières, et le train va toujours, précipitant les trois petits chocs réguliers et monotones des roues sur les jointures des rails.

Louis entr'ouvre sa tunique et prend dans sa poche la photagraphie de sa mère, qu'il regarde à la lueur tremblante de la lampe.

"Petite mère!..."

Et, comme des sanglots lui arrivent, il va cacher ses larmes dans l'obscurité de la portière, ainsi qu'un mendiant qui a honte d'étaler sa misère.

Oh! que la nuit est sombre!... Et ces larges gouttes de pluie que chasse le vent du sud!... Et cette plaine qui semble s'étendre à l'infini dans les ténèbres!

"Si la portière s'ouvrait! pense Louis, et si j'allais tomber là, tout seul, perdu dans la boue et dans le silence!..."

Et voilà que, peu à peu, l'idée de la mort l'envahit.

"C'est si vite fait de mourir!... Et puis après, tout est fini: on ne pleure plus, on ne souffre plus!... Si encore il y avait sûrement un bon Dieu, mais cette supposition fait sourire le professeur de quatrième quand il lui arrive d'en parler, et papa disait, ce matin même, que personne n'était revenu de "l'autre côté..."

...Le lendemain, des ouvriers terrassiers trouvèrent sur la voie du chemin de fer le corps affreusement mutilé d'un enfant vêtu d'un costume de lycéen. Dans sa main droite crispée, il tenait une photographie tout inondée de sang...

. . . . . .

Heureux ceux qui croient!

Alors que tout leur manque, ils espèrent toujours, semblables à l'oiseau qui voit sans effroi se rompre la branche sur laquelle il repose, parce qu'il sent qu'il a des ailes.

André BESSON.
(du "Musée des jeunes filles").

Le "Journal" consacre chaque jour un espace aux choses féminines.

"ARGENTERIE QUI DURE"

L'IMPOSSIBLE

Il est impossible de juger de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.

LA CERTITUDE

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

MADE AND GUARANTEED BY

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 53 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL" 2n 603

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe; il ne contient aucun alun, et coûte aux consommateurs 50 pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIÉTAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant

A Montréal (livré à domicile. $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 " "

TÉLÉPHONE :

Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 7 JUIN 902

LA "Patrie" disait avant-hier en dépêche d'Ottawa: C'est une excellente politique de nommer des anciens députés au sénat. Naturellement puisque ce sont des libéraux qui en profitent. Mais quand l'avantage était pour les conservateurs, les libéraux jugeaient la pratique autrement. Ils disaient que le sénat était le refuge des politiciens rejetés par le peuple. Maintenant c'est excellent. Comme l'intérêt influence l'opinion de ceux qui ne jugent des choses qu'à leur étroit point de vue!

ON remarque depuis longtemps l'absence de la voiture officielle pour le transport des prisonniers. Qu'est-elle devenue? A-t-on changé de système ou bien prétexte-t-on quelques réparations pour faire du favoritisme.

IL y a bien deux mois que la session provinciale est finie et l'on n'entend guère parler de la commission de colonisation. On ne donne même aucune raison pour ce retard qui a tout l'air d'un moyen de gagner du temps et d'arriver à la session prochaine sans le moindre résultat. Ce n'est pourtant pas chose difficile que de trouver des hommes compétents en la matière. Chercherait-on par hasard quelqu'un d'assez habile pour transformer les maux dont se plaignent les colons en louanges pour la politique du cabinet Parent? Alors ce serait moins facile et nous comprendrions le retard à commencer l'enquête. Mais l'œuvre de la colonisation en souffre.

LA décision de M. Parent de ne pas figurer au couronnement après avoir accepté l'invitation d'y être, paraît assez étrange. On prétexte la nécessité du premier ministre d'être au pays tout l'été. Pourquoi? Il n'y a aucun projet en vue qui le retienne ici. A moins qu'une absence un peu prolongée activerait les dissensions qui existent déjà au sein de son parti.

LA BANQUE DES CANTONS DE L'EST

La Banque des Cantons de l'Est vient encore d'enregistrer une année de succès. Le rapport annuel démontre que les profits pour l'année passée ont été de $234,361, ce qui égale à peu près les treize pour cent du capital souscrit.

La somme de $89,968 prime sur le nouveau stock a aussi été portée au crédit des profits et pertes.

Avec le surplus de l'année dernière, on pouvait disposer de $353,893.

Un dividende de sept pour cent, et un bonus de un pour cent ont employé $144,958, après avoir ajouté la somme de $153,060 à la réserve, et accordé une certaine somme pour rabais sur les billets, un montant de $35,440 au compte des profits et pertes.

La banque possède aujourd'hui un fonds de réserve de $1,200,000, ce qui veut dire soixante pour cent du capital souscrit.

Les directeurs de cette institution avait donc raison d'établir une succursale à Montréal, car le succès a dépassé leur attente. Nous félicitons la Banque de la large part qu'elle a prise dans les affaires du pays et du beau résultat qu'ont donné ses nombreuses transactions.

Très utile pour les Cultivateurs

M. O.E. Dallaire, conférencier agricole et ancien secrétaire des juges du Mérite Agricole, vient de publier une petite brochure des plus intéressantes et qui ne manquera pas d'être à la classe agricole d'une très grande utilité. Ce sont, comme l'indique le titre de l'ouvrage, des considérations sur les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture avec instructions aux juges des concours et expositions. M. Dallaire expose des vues très justes sur les réformes à opérer dans les cercles, sur les moyens à prendre pour engager plus de cultivateurs à en faire partie et pour rendre sous tous rapports ces associations plus fructueuses et plus prospères. La brochure contient aussi une échelle officielle de points devant servir pour juger les chevaux, le bétail, les moutons, porcs, volailles, et les terres ou pièces de terre les mieux tenues, récoltes sur pied, etc.

Les "Considérations sur les Cercles Agricoles, etc." de M. Dallaire devraient se trouver entre les mains de tous les agriculteurs qui en retireraient surement de précieux avantages.

Le "Journal" arrive dans toutes les parties de la province le même jour qu'il est publié. Avantage exceptionnel pour le public qui reçoit les nouvelles toutes chaudes.

L'Intercolonial et le Canada Atlantique . . .

LE gouvernement du Canada n'achètera pas le Canada-Atlantique, c'est la "Patrie" qui nous l'apprend et notre confrère a pour le dire des renseignements dont nous ne suspectons pas l'authenticité.

L'acquisition du chemin de fer Canada-Atlantique a été considérée en certains milieux politiques et dans les cercles de chemins de fer au Canada comme la solution définitive du grand problème de la question de transport, par la consolidation du système du Canada-Atlantique et du système de l'Intercolonial.

Voici ce qu'en pense la "Patrie":

"Nous voudrions savoir ce que le gouvernement ferait de ce chemin, qui n'a pas de raccordements durant les mois d'hiver, et qui n'a pas encore atteint la ville de Montréal.

"L'Intercolonial coûte assez cher au pays, pour que nous ne songions pas à l'heure actuelle à nous mettre un fardeau nouveau aussi lourd au moins sinon plus pesant encore."

C'est pour le moins franc, et, ce qui plus est, c'est vrai. Le gouffre de l'Intercolonial pas plus que les autres gouffres ne peut être rempli par un gouffre et le rapprochement de l'Intercolonial et du Canada-Atlantique serait moins le prolongement de l'Intercolonial, que l'augmentation de son déficit annuel. Le Canada-Atlantique, qui a sa source d'approvisionnement dans la région des grands lacs ne serait pas en effet d'un rapport suffisant, pour permettre à l'Intercolonial de grossir son trafic et lutter avec avantage avec les autres compagnies de chemins de fer du Canada et des Etats-Unis. On objectera peut-être que le Canada-Atlantique peut obtenir demain des conditions nouvelles et plus avantageuses, tel qu'un débouché à Montréal. Mais même s'il obtenait ce débouché à Montréal, l'utilité du Canada-Atlantique au point de vue de la concurrence et de l'approvisionnement de l'Intercolonial ne vaudrait qu'en été, alors que l'Intercolonial sera sur le même pied que les autres chemins de fer, tandis qu'en hiver il sera seul à lutter avec ses concurrents plus heureux, le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien.

Ces deux puissantes compagnies ont en outre sur l'Intercolonial le grand avantage de la plus courte distance et il est impossible pour l'Intercolonial de lutter avec elles sur ce terrain. L'Intercolonial est en effet éloigné de son port d'expédition de 30 à 40 pour cent de plus que le Pacifique et le Grand-Tronc et il lui faut pourtant transporter le grain au même taux que ces deux compagnies, s'il veut alimenter son trafic. Or le bénéfice à retirer de ce trafic misérable est plus que dérisoire et établit surabondamment l'infériorité de l'Intercolonial comme voie directe de transport de grains.

Car enfin si l'Intercolonial veut alimenter son trafic du commerce de l'Ouest et de la région des grands lacs, il lui faudra trouver un port d'expédition et choisir entre St-Jean N.-B., ou Halifax. De Montréal à St-Jean, la distance par l'Intercolonial est de 740 milles et par le Pacifique Canadien elle est de 481 milles seulement; de Montréal à Halifax l'Intercolonial a à parcourir une distance de 837 milles et le Pacifique Canadien n'a que 756 milles à parcourir. Or, si l'on ajoute à cela que le Grand-Tronc n'a que 297 milles à parcourir pour atteindre son port d'expédition, qui est Portland, on aura établi avec des chiffres nos premiers avancés, à savoir que la concurrence de l'Intercolonial aux compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien est impossible ou ruineuse. Le gouvernement en a du reste fait l'expérience dans le passé et sait ce que ça coûte que de transporter du grain venant des grands lacs en consignation directe avec des ports anglais. Des rapports, qui ont été récemment déposés devant la Chambre, démontrent que l'Intercolonial a transporté 400,000 boisseaux de grains de Montréal à St-Jean, soit une distance de 740 milles au prix ridicule de 1 3-4 cent par boisseau et que sur une somme de $44,000.00, que représentait la valeur des 400,000 boisseaux de grains à onze cents le boisseau, le chemin de fer du Gouvernement n'a pu réchapper que $8,054.00.

Non, on a beau faire, l'on ne fera jamais de l'Intercolonial un chemin de fer payant et un concurrent sérieux pour les autres compagnies, tant que la distance, qui le sépare de son port d'expédition, sera ce qu'elle est actuellement et qui le condamne à une complète infériorité sur toute la ligne, c'est le cas de le dire. Du reste tant que la politique sera ce qu'elle est aujourd'hui, l'exploitation d'un chemin de fer par le gouvernement Fédéral sera ruineuse, tant que le Gouvernement sera considéré comme un peu la chose de tout le monde et qu'on grèvera son budget du patronage ministériel, il y aura déficit au compte de l'Intercolonial, et les chemins de fer, sous l'administration des gouvernements ne seront jamais un succès, tant que ceux qui sont chargés de les administrer seront incompétents.

Nous en avons assez vu de cette danse aux millions avec l'Intercolonial, pour croire que le peuple du Canada oublierait de s'émouvoir le jour où le Gouvernement tenterait d'annexer à cet hôpital politique un pavillon, pour ceux qui se sentiraient des dispositions à être malades aussi, et que lui vaudrait le prolongement de l'Intercolonial au moyen du Canada Atlantique.

Aussi bien le Gouvernement ne songe pas à en courir le risque, affirme la "Patrie", et nous croyons qu'il a raison.

LES TABLETTES DE L'AMATEUR DE SCIENCE

Conseils aux Excursionnistes

LES morsures de vipères et leur traitement.—La morsure de ces reptiles est toujours grave, car elle se complique d'une pénétration du venin dans la profondeur des tissus lacérés.

Toutefois, les accidents consécutifs varient en intensité, suivant que les téguments atteints sont ou ne sont pas protégés par des vêtements.

Les symptômes qui accompagnent la morsure de la vipère sont, les uns "locaux", les autres "généraux".

Les symptômes locaux sont une vive douleur, comparable à une violente piqûre d'épine, qui se manifeste immédiatement au point mordu. La plaie présente l'apparence de deux petits trous, semblables à ceux que ferait une forte aiguille, cerclés d'une auréole rouge et de taches livides, d'où émerge une tuméfaction qui s'étend rapidement.

Les symptômes généraux sont constitués par un ensemble de manifestations alarmantes qui envahissent peu à peu l'organisme à mesure que le venin s'y répand.

A cette double catégorie de symptômes correspond un double mode de traitement: un traitement local et un traitement général.

Au "traitement local" appartiennent les mesures les plus pressantes, celles qui ont pour but d'empêcher l'absorption du venin et sa pénétration dans la circulation. Voici celles à employer suivant les circonstances:

1o L'ablation de la région mordue, quelquefois nécessaire, ne peut toutefois être conseillée que par un médecin qui reste seul juge de l'opportunité d'une intervention chirurgicale.

2o La ligature, au contraire, peut être faite immédiatement. Elle doit être modérément serrée, temporaire, et faite avec un mouchoir plutôt qu'avec une corde. Toutefois, à défaut d'autre, n'importe quel objet susceptible de servir de lien peut être employé: jarretières, bretelles, ceinture, cravate, tiges d'osier, de joncs, de plantes quelconques, etc.

3o. L'incision de la peau pratiquée en croix, aux points de pénétration des crochets, a pour objet de faciliter la sortie du venin introduit par la morsure. Elle peut être faite avec un couteau, un canif ou tout autre instrument tranchant. Autour des incisions on exerce, avec les doigts, des pressions suffisantes pour déterger la plaie et la faire saigner abondamment.

4o. il y a lieu de recommander la succion avec la bouche. On applique les lèvres et la langue sur la plaie, et l'on aspire énergiquement, de façon à débarrasser la région blessée du sang et du venin qui l'imprègne. Cette opération est sans danger pour la personne qui la pratique, à moins qu'elle n'ait dans la bouche ou aux lèvres des coupures, des piqûres, des gerçures ou des aphtes. Néanmoins, il sera toujours prudent de cracher après chaque succion, et de se laver ensuite la bouche avec de l'eau salée ou vinaigre, et même alguisée, si possible de quelques gouttes d'ammoniaque.

5o. On peut appliquer des ventouses aussitôt après l'accident, mais elles remplacent mal la succion directe.

D'ailleurs, on les a rarement sous la main, et enfin, elles ne sont pasapplicables à toutes les régions du corps.

6o. La cautérisation jouit d'un crédit mérité, mais elle est un peu brutale et demande une main exercée. Parmi les caustiques dont l'efficacité est la plus reconnue, non pas comme contrepoisons mais comme destructeurs des tissus et pard suite des venins dont ils ont été imprégnés, les plus connus sont: le nitrate d'argent, le sublimé corrosif, le beurre d'antimoine, la potasse caustique et quelques acides minéraux. Malheureusement ils produisent des plaies longues à guérir et laissent de vilaines cicatrices.

On peut en dire autant de l'inflammation de la poudre sur la plaie, de la brûlure avec des charbons incandescents, de la cire à cacheter, de la flamme d'une bougie, etc., etc. Tous ces moyens sont violents, douloureux infidèles et presque délaissés.

Le fer rougi au feu, qu'il est presque toujours possible de se procurer rapidement, est le caustique qui reste le plus utilisé dans la pratique. Il rend, en effet, de grands services dans les cas fortuits où l'on est privé de tout secours. Son emploi paraît surtout justifié lorsqu'il s'agit de morsures ayant atteint des animaux, chiens, chevaux, etc.

7. Il y a lieu de parler aussi de nouvelles médications par injections hypodermiques, bien que leur emploi soit rarement possible dans les circonstances où se produisent ordinairement les morsures,—à moins que le cas n'ait été prévu par le voyageur et que celui-ci se soit prémuni en conséquence.

Donc, si l'on possède la préparation Calmette dont l'action s'exerce sur toute la substance organique et constitue une médication locale et générale d'une grande puissance, à la manière d'un vaccin, on peut:

1. Injecter avec la seringue Pravaz, 10 centim. cubes pour les enfants au-dessous de dix ans, et 20 centim. cubes pour les adultes. Cette injection se fait sur le flanc droit ou gauche;— 2. Dans le trajet de la morsure, agir d'une manière locale, par un antidote, en injectant de 8 à 10 centim. cubes d'une solution récente d'hypochlorite de chaux diluée à 1 gramme pour 60 d'eau bouillie. Cette solution possède la propriété de neutraliser le venin qui n'est pas encore passé dans la circulation.

On peut aussi faire usage de l' "antidote Kaufmann, qui est une solution à 1 p. 100 de permanganate de potasse ou d'acide chromique.

On y injecte, avec la seringue hypodermique, quelques gouttes de la solution, exactement au point où les crochets ont laissé leurs marques sur la peau, en faisant en sorte que le liquide injecté gagne la profondeur des tissus et aille à la rencontre du venin. L'injection doit être plus ou moins profonde suivant la taille de la vipère et la longueur de ses crochets. On fait encore trois ou quatre injections semblables à une petite distance autour du point mordu. Puis, on retire la ligature et on lave la surface blessée et les parties entamées par l'incision avec une solution permanganique ou chromique. On applique ensuite sur la tumeur un petit linge imbibé de l'une ou de l'autre de ces solutions. Si l'engorgement continue, il faut faire de nouvelles injections, pratiquer des mouchetures dans les parties gonflées.

On trouve dans le commerce,— sous la forme d'une petite trousse renfermant la substance à injecter, l'appareil instrumental, et une notice sur le mode opératoire,—la "préparation Michel Legros", qui s'emploie de la manière suivante:

Remplir la seringue contenue dans la trousse, en introduisant le bec dans la petite ouverture du flacon et en tirant sur le piston après avoir retourné le flacon sur la seringue.

Quand celle-ci est pleine on y adapte une des aiguilles, en ayant soin de retirer le fil métallique destiné à l'empêcher de se boucher, puis on l'enfonce dans les chairs à proximité du point mordu. On injecte, en poussant le piston, le quart environ du liquide: on fait trois ou quatre piqûres successives autour de la morsure, de façon à vider complètement la seringue.

L'aiguille doit entrer à peu près à un centimètre de profondeur. On l'introduit facilement quand on a eu soin de saisir la peau entre les doigts de la main gauche et de lui faire former un gros hourrelet dans lequel on pique.

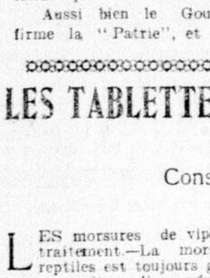
L'aiguille doit être lavée et passée sur la flamme d'une bougie ou d'une allumette chaque fois qu'on veut s'en servir, et il faut avoir soin d'y introduire un fil de métal pour éviter qu'elle ne se bouche. La trousse contient dans une petite pochette un paquet de fil pour cet usage.

La solution Michel Legros est dosée de façon qu'une pleine seringue neutralise la quantité de venin que peut inoculer une vipère d'Europe: aspic, péliade ou ammodyte. C'est donc une pleine seringue qu'il faut injecter dans les cas habituels. Dans le cas où la seringue ne fonctionnerait pas, on agrandirait les incisions faites autour de la morsure et l'on y verserait une partie de la solution puis une petit pansement de ouate imbibée de la même solution serait maintenu en contact avec la blessure.

A l'intérieur, il faut prendre, par petites doses renouvelées souvent, pour produire une excitation légère et bienfaisante, des boissons alcooliques, ou quelques gouttes d'ammoniaque dans une infusion aromatique.

PAUL COMBES.

L'ALCOOL, VOILA L'ENNEMI!

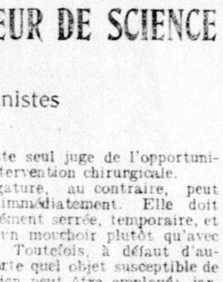


AVANT LA GUERISON

Victimes de la boisson
Voulez-vous vous guérir?
Si oui: Prenez le
REMEDE VEGETAL DIXON

Le seul Spécifique infaillible
CONTRE l'alcoolisme.

Recommandé par nombre de médecins et de membres éminents du clergé qui ont été témoins de ses effets merveilleux. Bien préférable à tous les "Gold Cures" ou autres remèdes.



APRÈS LA GUERISON

Peut être pris chez soi, ou à son ouvrage sans perte de temps, sans publicité, sans douleur.

Renseignements confidentiels et témoignages irréfutables fournis sur demande.

S'ADRESSER A **J. B. Lalime, - 672 RUE ST-DENIS, - Montréal.**

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

DEPUIS 1830, le parti catholique en France n'a cessé de lutter en faveur de la liberté d'enseignement. Il a connu des épreuves de toutes sortes, il a vu des jours particulièrement douloureux et, toujours sur la brèche pour la revendication de cette liberté, il continue de combattre. Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs: la liberté d'enseignement touche de très près à la liberté politique. Elle y est intimement liée, et il est à remarquer que tous les gouvernements, persécuteurs de l'Eglise, ont toujours cherché à détenir entièrement le monopole de l'enseignement.

En France, la maçonnerie au pouvoir a dirigé tous ses efforts vers ce but. Longtemps, elle s'est entourée d'ombre et de mystère, longtemps elle a maintenu l'équivoque et la fourberie. Mais maintenant, elle a jeté le masque, et elle opère en plein jour. Au reste, elle ne fait qu'appliquer le vœu qui fut voté en 1879 dans l'assemblée générale du Grand-Orient de France. La loi de 1875 sur l'enseignement supérieur l'avait particulièrement froissée, et dès cette époque, elle cherchait à prendre sa revanche.

"La Franc-maçonnerie, disait alors le F... Francolin, deviendra la directrice essentielle de l'éducation laïque et républicaine, et partout où il y a un enfant, partout où il y a une école on trouvera la main du franc-maçon, afin que la parole célèbre devienne une réalité: La maçonnerie et l'éducation sont une seule et même chose, et toujours, en face de l'Internationale noire (l'Eglise) qui veut les ténèbres et la soumission, l'on trouvera, vigilante et dévouée, l'Internationale bleue des fils d'Hiram, qui veut la lumière, la liberté, la justice!"

Lumière, justice, liberté! Nous savons par expérience ce que la Franc-maçonnerie fait passer sous cette flamboyante trilogie. Nous l'avons vue à l'œuvre, et sur tous les terrains où elle a porté sa néfaste activité, il n'est pas une liberté dont elle n'ait cherché à entraver l'essor, foulant aux pieds les règles les plus élémentaires de la justice et de l'égalité. Les esprits les moins prévenus, les moins cléricaux, sont obligés de le reconnaître: la majorité maçonnique qui nous gouverne et nous opprime, et qui parle continuellement de liberté de conscience, a toujours entravé cette liberté dans ses manifestations les plus essentielles et les plus légitimes.

Est-ce que toutes les lois qui ont été faites depuis vingt-cinq ans, n'ont pas été uniquement dirigées contre les catholiques, contre l'enseignement libre, contre la liberté de conscience? Est-ce que la liberté religieuse n'a pas été traquée partout dans ce qu'elle avait de plus noble et de plus pur? Les lois les plus importantes chez nous ont été faites contre les honnêtes gens Les coquins, par contre ont la partie belle: personne ne les tracasse.

Cette idée, toute païenne de l'Etat éducateur, de l'Etat maître d'école, germe spontanément aux époques de troubles et de révolution. Et c'est encore à ces époques-là que les fourberies légales dépassent l'imagination.

L'enseignement, de même que l'éducation est un fait complexe. On ne l'improvise pas en un jour. Il se rattache à des traditions, à des lois religieuses, historiques et nationales dont il faut nécessairement tenir compte, si on ne veut pas travailler dans le vide ou aboutir à des résultats négatifs.

La liberté d'enseignement est aussi, et au plus haut point, une question de conscience. Cette formule, qui devrait être la base de nos revendications à l'heure actuelle, M. Riblot a eu le courage de l'employer dans son manifeste électoral. "Je repousse, a dit M. Ribot, toute atteinte à la liberté d'enseignement, qui n'est qu'une des formes de la liberté de conscience."

Fort bien! et nous sommes d'accord avec M. Ribot sur ce point. Alors, comment expliquer que la Révolution, qui a prôné, sur tous les tons, la liberté de conscience, fasse si bon marché des autres libertés, liberté d'association, liberté des ordres religieux, qui ne sont pour ainsi dire que le corollaire de la liberté de conscience? Est-ce respecter cette liberté que de poursuivre constamment tout une classe de citoyens qui disent que l'enfant appartient au père de famille et non à l'Etat? Est-ce par amour pour la liberté de conscience que l'on fait la guerre aux religieux, qu'on ferme les couvents et qu'on chasse les moines?

Que les apparences, que les phrases sonores ne nous séduisent point! Ce que l'école révolutionnaire entend par liberté de conscience, c'est la liberté de n'être pas catholique, la liberté d'être du côté du mal et de l'erreur contre le bien et la vérité. Le libéralisme, qui est le fils naturel de la Révolution, repose sur cette perpétuelle confusion du bien et du mal. Son action, en France, a toujours été néfaste, parce qu'il a brouillé les notions politiques du juste et de l'injuste.

La liberté d'enseignement, on ne saurait trop le redire, est l'effet des siècles catholiques. De même que la liberté d'association, elle ne fleurit que lorsque l'Eglise est libre d'accomplir sa mission. L'"internationale bleue des fils d'Hiram" s'attaque au catholicisme, parce que la catholicisme, synonyme de force et de durée, imprègne tout ce qu'il touche d'un caractère de perpétuité conforme à la doctrine de l'Eglise sur la famille et le mariage. Elle poursuit de sa haine les ordres religieux, parce que tout porte, en France, sur cette question primordiale entre toutes. Il ne saurait, en effet, y avoir de liberté pour les catholiques sans la liberté des ordres religieux.

Liberté d'enseignement, liberté d'association, liberté des ordres religieux, tout s'enchaîne et s'harmonise dans une loi historique et sociale qui est la confirmation de cette parole de saint Paul: "Là où est l'Eglise, là est la liberté!"

Nos adversaires eux-mêmes, inquiets de la propagande socialiste, commencent à le comprendre. C'est un bien.

FELIX de ROSNAY.

TRIBUNE LIBRE

Les Frais d'huissier

Monsieur le Directeur,

Sous le titre ci-haut, dans l'édition du "Journal" d'hier, le 6, a paru un article soi-disant explicatif, de ce que les huissiers doivent réclamer en honoraires et commençant par cette phrase qui contient une insinuation dommageable à l'honneur de notre corporation.

"Il arrive quelquefois que des huissiers se servent encore pour la rédaction de leurs procès-verbaux de signification de formules qui ne sont plus conformes à l'article 153 du nouveau code de Procédure Civile de 1897."

Il n'y a qu'une réponse à faire à ce qui précède, c'est la suivante:

"Les huissiers, pour leurs procès-verbaux, exploits, significations, etc., etc., ne se servent pas plus aujourd'hui qu'autrefois de formules ou de documents surannés; toutes les formules qu'ils emploient, ils les reçoivent directement des avocats eux-mêmes ou des préposés du bureau du shérif; de sorte qu'ils n'ont aucune responsabilité autre que celle d'un service en bonne forme et en temps voulu. Les huissiers n'ont rien à voir ni à faire dans la rédaction des documents qui leurs sont confiés pour la marche régulière de la procédure. Si les formules sont démodées ou illégales, tant pis pour les procureurs en loi.

J'admire beacoup le zèle de votre correspondant sur cette matière; mais je l'admirerais davantage s'il voulait bien plaider devant le public la cause des huissiers qui sont obligés d'attendre patiemment leurs honoraires, et d'en perdre souvent sans retour dans les bureaux d'une fraction du Barreau qu'il doit connaître tout aussi bien que les huissiers.

Je demeure,

Votre bien dévoué,
UN HUISSIER.

Tous les abonnés du Journal" sont priés de répéter à leurs amis qu'un abonnement au Journal ne coute que $3 à Montréal et $2 ailleurs.

LAURIE ENGINE CO.

La vapeur en contact avec l'eau dans une chaudière ne peut être chauffée au delà d'une certaine température; augmenter la chaleur ne fait que vaporiser plus d'eau. Avec la méthode de surchauffage Schmidt la vapeur est chauffée davantage après avoir été séparée de l'eau.

En ajoutant moins de huit pour cent de chaleur, la force de la vapeur est augmentée de plus de ving-cinq pour cent.

HORTICULTURE

Le Muguet et sa Culture industrielle

Les classifications botaniques sont fécondes en surprises. Qui croirait, par exemple, que le gracieux muguet, aux suaves parfums, est un très proche parent de la délicieuse, mais beaucoup moins aristocratique asperge? Rien n'est plus vrai cependant: ces deux plantes qui nous procurent des sensations agréables si diverses, appartiennent à la même famille botanique, celle des "Smilocées," et à la même tribu, celle des "Convallariées."

Occupons-nous aujourd'hui du muguet. Tout le monde connaît cette plante élégante, messagère des beaux jours, et nous ne nous attarderons pas à la décrire. Ce qui est moins connu, c'est qu'en raison de l'attrait particulier que présente le joli muguet parfumé, pour les personnes qui aiment les fleurs, il s'en fait une très grande consommation. La demande de ce produit est considérable sur tous les marchés. Il n'est donc pas étonnant que l'attention des jardiniers se soit portée sur cette fleur si recherchée, et qu'ils aient tenté de la produire artificiellement en plus grande quantité qu'on ne peut la recueillir dans les bois où elle pousse spontanément.

La chose n'a pas été facile, car cette plante est aussi capricieuse qu'elle est jolie, et sa culture exige beaucoup de peine, d'attention et de constance.

Dans le nord de l'Allemagne, il y a des villages entiers où l'on s'occupe exclusivement de la culture industrielle du muguet. Citons, notamment, le Bruch, près de Wittemberg, la célèbre ville de Luther;— à Vierhanden, dans les îles de l'Elbe, près de Hambourg, il n'y a pas un seul habitant qui n'ait chez lui au moins une plate-bande de muguet; — mais les grandes cultures industrielles se trouvent principalement réparties sur plusieurs points, dans le Meklembourg, le Hanovre et le Holstein.

La production du muguet exige généralement trois années. En automne, on plante les sujets d'un an obtenus sur couches ou en serre, en rangées régulières dans un sol sablonneux et convenablement fumé. Pendant la première, la deuxième et la troisième année, les plantes ne donnent pas de fleurs, ou du moins très peu. La culture se réduit donc, pendant cette durée, à fumer à nouveau les plantations, à ameublir le sol et à enlever les mauvaises herbes.

Pour cette dernière opération, pendant la première année, comme les tiges ne sont pas encore fort longues, on se sert de petites charrues à main montées sur roues. Dans le courant de la deuxième et de la troisième année les plants s'étant épaissis, on emploi des pioches plus étroites avec lesquelles on ameublit le sol entre les pieds.

C'est seulement pendant l'été de la troisième année que les plantes commencent à se garnir de bourgeons floraux dont l'éclosion aura lieu la quatrième année. Pour récolter ces plantes en bourgeons, on laboure profondément les champs de muguet pendant le troisième automne. Pour cela, on a construit des charrues spéciales auxquelles les chevaux sont attelés "en tandem" de façon à cheminer l'un derrière l'autre dans l'intervalle des rangées de plantes, de façon à ne pas écraser ces dernières avec leurs sabots. Un personnel considérable d'hommes et de femmes secouent les mottes de terre adhérentes aux pieds de muguet, mettent ceux-ci en morceaux; et les recouvrent rapidement de terre pour que leurs délicates racines ne soient pas desséchées par le soleil et le vent. Ces monceaux sont enlevés par des voitures qui les transportent sous des hangars, où des centaines de femmes nettoient les pieds et les assortissent par bottes de 25, liées au moyen d'un fil de fer flexible. Ces bottes sont immédiatement emballées dans des caisses et des paniers pour les expéditions.

En octobre et en novembre les bateaux à vapeur faisant le service entre l'Allemagne et l'Amérique emportent des milliers de ces caisses. Les steamers à destination de l'Angleterre en emportent autant. L'exportation n'est pas moindre pour la Suède et la Norvège, la Russie, la France et le sud de l'Europe.

Mais tout n'est pas emballé exclusivement pour l'exportation. Une grande partie est mise en serre "froide," c'est-à-dire maintenue à une température de 4 à 7 degrés centigrades, afin d'empêcher les bourgeons floraux de se développer avant l'époque désirée. On évalue approximativement à "dix millions de pieds" le stock de ces plantes en "vie latente" dans les serres froides de Hambourg. On expédie ces plants, suivants les demandes et même par les temps les plus chauds, dans toutes les parties de l'Europe. On en envoie dans l'Amérique du Sud, en utilisant la chambre frigorifique des navires. Naturellement, le fret se trouve alors très élevé.

L'expédition des plants de muguet ne peut se faire dans ces conditions, qu'autant qu'ils sont dans leur état de "vie latente". Dès qu'on les expose au soleil ou à la chaleur, ils poussent et les fleurs se développent. Tandis que ces plants de trois ans, dès qu'on les soumet à une température suffisante, naturelle ou artificielle, développent en tout temps, des fleurs et des feuilles, sans aucun soin, — au contraire, on ne peut obtenir les mêmes résultats avec de jeunes plants qu'en les "forçant", afin de les faire fleurir avant le temps, par une grande chaleur, dans des serres spéciales. Cette opération du forçage est d'une extrême délicatesse; même avec les dispositions matérielles les plus favorables, elle exige une attention et des soins constants, et l'on a vu des récoltes entières complètement perdues pour une infime méprise.

Il faut 3 ou 4 semaines pour obtenir le complet développement des fleurs. Aussi les caisses des plants sont-elles transportées de la serre "froide" ou on les conserve dans la serre de développement, environ un mois avant l'époque où les fleurs doivent être livrées au commerce en plein épanouissement. C'est surtout à Noël que la demande de muguet est importante, mais on en vend également tout le long de l'année.

Aux environs de Hambourg, il y a beaucoup de ces serres, qui expédient surtout leurs produits dans l'Allemagne du Sud, la Suisse, l'autriche - Hongrie et les pays du nord. L'Italie elle-même, malgré sa richesse enfleurs de toutes dortes, demandes à l'Allemagne des nuguets fleuris.

Ne terminons pas cet article sans mettre nos lecteurs en garde contre le poison du muguet.

Depuis longtemps, on s'était aperçu que ses fleurs, desséchées et réduites en poudre sont sternutatoires.

Mais voici une découverte beaucoup plus grave:

Un botaniste allemand avait eu son attention éveillée par ce fait qu'un de ses jardiniers s'était senti pris de vertiges et de vomissements après avoir par mégarde porté à sa bouche dont les lèvres étaient gercées, une touffe de muguets.

Le savant analysa ces plantes et reconnut que leur parfum si pénétrant est dû à la présence d'une substance vénéneuse, contenue non seulement dans la fleur, mais aussi dans la tige, et qui renferme une quantité appréciable d'acide prussique. En injectant quelques grammes de décoction de muguet dans l'oreille d'un cochon d'Inde, on voit l'animal succomber aussitôt, avec tous les symptômes de l'empoisonnement par l'acide cyanhydrique. De nombreuses expériences, faites sur des poules et des pigeons, ont démontré la même action fatale du muguet. Ajoutons que le parfum seul du muguet est nuisible, et qu'on ne peut, sans danger d'asphyxie, en conserver la nuit dans sa chambre à coucher.

S. GEFFREY

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. Bisaillon C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 et 13 Cote de la Place d'Armes.
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

Bell Tel. 1615. R.P. Boite 2365.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 Rue Notre-Dame.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L.L.B., L. J. Loranger, L.L.D., P. St. Germain, L.L.L., J. B. Loranger, L.L.L.

Joseph P. Landry,
AVOCAT
Bâtisse de la succession Wilson,
Chambres 101 et 102.
17 Cote de la Place d'Armes, Montréal.
Tel. Bell Main 3274. 21-6m

Campbell, Meredith, Allan & Hague
.... AVOCATS ....
C. S. Campbell, K.C. F. E. Meredith, K.C.
J. B. Allan H. J. Hague
A. R. Holden
Bureau: — Rue St-Jacques — Batisse de la Banque des Marchands. 25-1a

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 315
P. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P. | MONTREAL
Edmond Brossard, LL.M.

CALIXTE LEBEUF
.... AVOCAT ....
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
En face de l'Eglise Notre-Dame
MONTREAL (Canada) 275-1a

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCAT ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES
Téléphonds { Bureau, Main 2632 / Résidence, Est 1591
281-1

F. D. Monk, C.R., M.P. W. A. Baker, L.L.B.
Tel. Main 7718.
MONK & BAKER
AVOCATS
88 St-François-Xavier,
MONTREAL. 280-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 445. Tél. Bell 1854.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
116 RUE VISITATION.
50-1au

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
Ingénieurs Civils et Arpenteurs
107 Rue St. Jacques, Montreal

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE. DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canada Life Building MONTREAL
80-1a

DIVERS

Vital Raby. J. E. Motard
RABY & MOTARD
Comptables, Auditeurs et Commissaires Agents Généraux
71a Rue St-Jacques, Montréal
Bell Tel Main 1454 Jap

Tel. Bell 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No. 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 262-1a

G. A. MONETTE, ...ARCHITECTE
Diplomé de l'Association des Architectes de la Province de Quebec.
97 RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL.
Téléphone Bell Main No. 2409.
Téléphone des Marchands No. 835.

Le monsieur qui sait s'habiller va de préférence chez les tailleurs fashionables B. A. LEPROHON & Cie, 1687 rue Notre-Dame. Ce sont les tailleurs reconnus du monde élégant.

Scroggie

Grande variété des plus nouveaux dessins en fait de

Dentelles, Broderies, Etc.

Un vêtement de Dames pour l'été, qui n'est pas bien garni de dentelle ou de broderie a très peu de ressemblance avec les modes que les autorités en la matière déclarent être correctes. Il est très probable que le blanc sera en grande faveur, car les garnitures en cette couleur ont été et peuvent être encore d'une effet superbe.

Ne pas voir et savoir ce que le Département des dentelles chez Scroggie étale en ce moment est un signe que l'on perd plusieurs "inspirations heureuses" de dessinateurs, lesquelles ne sont vues qu'ici, avec, en outre, la possibilité d'être obligé de payer des prix plus élevés.

Etoffes a Robes de couleur ! Tissus Fashionables et de Saison !

Nous vous remercions pour les nombreuses marques d'approbation que vous nous avez témoignées dans le passé. Voici un autre moyen libéral qui aura pour effet l'augmentation des ventes dans l'avenir.

Quelque chose pour Costumes de Bain, 36 pouces de largeur, en serge bleu-marin et noire. Une qualité qui se vend ordinairement à 25c la verge ; réduite à..... .17

Lustrés de couleur — qualité convenable pour Blouses de Dames ; les couleurs sont crème, bleuet, rose, vieux rose et rouge, 38 pouces de largeur. Valant 35c la verge pour..... .29
(Meilleures qualités à des prix aussi élevés que $1.10 la verge.)

Voile de Paris, Flocon de Neige, quatre couleurs seulement à votre choix : vieux rose, beige, bleu-marin et gris perle. Régulier, 65c la verge, mais parce que la ligne des couleurs est incomplète, nous abaissons le prix à .40

CHALIS FRANÇAIS, les 40 patrons différents dans les plus nouveaux dessins vous donnent un choix immense.

Drap Foulé français, toutes les nuances populaires, tissu convenable pour costumes d'été. Vendu généralement à 65c la verge ; notre prix... ... ... .49

Le Strathcona

N'est pas comparable aux thés vendus au même prix — 25c la livre, et il gagne l'amitié de ceux qui sont accoutumés à payer des prix beaucoup plus élevés.

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Superbe Prime!

Payez maintenant votre abonnement afin d'avoir droit a nos magnifiques Gravures en couleurs.

A toute personne qui paiera son abonnement au JOURNAL, nous enverrons, pour chaque année d'abonnement payée, l'une des gravures en couleurs suivantes:

ST-ANTOINE de PADOUE, couleurs et or
ST-JEAN-BAPTISTE, " "
LE PARDON, litho. en 15 couleurs
LES FIANCES, " "
MESSAGE D'AMOUR "
LA BOUDEUSE, "
NOS CHERIS, "
EN AMOUR, "

Nous n'y mettons qu'une condition c'est que vous payiez tous vos arrérages et l'année courante. Empressez-vous donc d'envoyer votre argent pendant que nous avons en mains la plus belle collection d'images qui se puisse trouver.

Ces gravures, grandes de 16 pouces par 20, sont de superbes ornements pour votre demeure et comme elles ne se trouvent pas en librairie il vous est impossible de vous les procurer autrement qu'en vous abonnant au JOURNAL et en payant votre abonnement d'avance.

Envoyez si c'est possible un mandat ou un bon de poste, un mandat d'express ou un chèque accepté payable au pair à Montréal. Si vous envoyez de l'argent veuillez faire enregistrer votre lettre. Adressez comme suit :

LE JOURNAL
Montréal, Canada

PERSONNEL

—Mlle Sentenne est à Montréal depuis plusieurs semaines, en visite chez M. P. E. Drouin, son beau-frère, elle retournera à Saint-Hyacinthe dans quelques jours.

Vous aurez la meilleur qualité

En achetant vos chapeaux chez Chas. Desjardins et Cie, 1538 à 1541 rue Ste-Catherine. Nous donnons 50 olo plus de valeur qu'ailleurs à prix égal. Billets de chars gratuits à tout acheteur. 144-2.

ALBERT DE SAXE

Un malade mourant

Dresde, Saxe, 6. — On considère comme critique l'état du roi Albert de Saxe, né en 1828, et qui est malade depuis quelque temps.

PERSONNEL

Hôpital privé pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, dirigé par le docteur Frs de Sales Trévost, ancien élève des Hôpitaux de Paris. Consultations tous les jours de 1 heure à 4 heures. Dispensaire gratuit pour les indigents, mardi et vendredi, 10 heures à midi. Tél. E. 1627. 402 rue Sherbrooke. M-s-n

Feu Pierre IV

Grand Patriarche d'Orient

L'Eglise d'Orient, à laquelle les Pontifes Romains ont toujours porté le plus vif intérêt et la plus grande prédilection, vient de faire une perte irréparable, par la mort du Patriarche de d'Antioche, d'Alexandrie, Jérusalem et de tout l'Orient, Sa Béatitude Pierre IV.

Né à Zahlé, capitale du Mont-Liban, en Syrie, le 6 août 1841, il fit ses premières études à l'école paroissiale de cette ville. Le 6 mars 1863, il était ordonné prêtre en la cathédrale de Beyrout d'où il fut envoyé vers le grand désert d'Arabie, afin de prêcher l'Evangile aux Arabes. Un an et demi il demeura parmi ces tribus fanatiques, vêtu comme le peuple, parlant sa langue, mais prêchant en secret. Plusieurs fois il fut sur le point d'être tué.

Rentré à Beyrout, il fut nommé surveillant à la célèbre institution des PP. Jésuites: il s'y perfectionna dans la langue française et dans l'arabe.

En 1866, S. B. Grégoire I, Patriarche, le demandait comme professeur de français et d'arabe à l'école patriarcale de Beyrout. L'évêque Ambrosius Abdah, de Zahlé, le prenait ensuite afin d'ouvrir en son diocèse une série d'écoles paroissiales. Le jeune prêtre s'acquitta avec zèle de sa mission, introduisant dans les nombreuses écoles qu'il fonda l'enseignement du français, de l'arabe et du turc.

En 1869, il fut nommé supérieur de l'Ecole patriarcale de Beyrout.

Il avait, durant ce temps, malgré les travaux accablants de sa mission, composé son "Catéchisme" qui est un des traités les plus complets de philosophie et de théologie, ouvrage très estimé, mis à la portée des hommes du monde.

En 1871, revenu à Zahlé, il fondait encore plusieurs écoles, mais songeait à réaliser enfin son voeu le plus cher : doter sa ville natale d'une école de hautes sciences où, toujours, primât le français.

Dans ce but, il se rendit en France en 1877; entra au Séminaire de Théologie de Blois, où il se perfectionna en philosophie et en théologie, et si grandement dans la langue française qu'il devint orateur écouté en cette langue.

En quatre ou cinq occasions différentes, prêtre ou déjà évêque, il séjourna en France et à Rome, où Léon XIII l'accueillait toujours avec les plus grandes marques de tendresse. Il visita, durant ces voyages à Paris et à Rome, une fois la Tunisie, l'Algérie, sur l'invitation spéciale du cardinal Lavigerie et lors du jubilé d'argent de cet éminent prince de l'Eglise; une autre fois, toute la France; une autre fois encore l'Angleterre, où il était invité par le cardinal Vaughan; en Belgique, en Allemagne.

De 1878 à 1880, il fondait plus de quarante écoles à Zahlé, dans le Bokah et à Balleek. Pour le récompenser de son zèle, le Patriarche lui donna le titre d'"exarchos," correspondant à notre titre de "Monseigneur."

Etant parvenu à obtenir, à Constantinople, la permission nécessaire, il avait enfin fondé et ouvert son école de hautes sciences à Zahlé.

En 1880 Mgr Malatios Zaccak, évêque de Zahlé, fut transféré au siège de Beyrout. Le peuple de Zahlé désigna d'une seule voix l'abbé Pierre Géraigiry comme évêque. Mais l'humble prêtre persuada à ses concitoyens de choisir une autre personne, ce qui se fit, mais avec l'obligation imposée à M. que seul, il aurait la direction de toutes les affaires de l'évêché.

En 1885, S.B. Grégoire Ier le nomma de force, évêque de Panéas, petit bourg presque totalement composé de musulmans. Dans tout le territoire de ce nouvel évêché, il n'y avait pas quatre cents catholiques, ne possédant pas une église, pas une chapelle, pas un presbytère!

Le 21 février 1886, il fut sacré dans la cathédrale de Damas, d'où il se rendit en son misérable diocèse.

Doué d'une éloquence entraînante en arabe, charitable selon la plus belle, la plus noble acception du mot, d'une affabilité sans exemple envers les petits, les humbles, malgré son grand air, sa majestueuse apparence, d'une physionomie sympathique qui attirait les coeurs, l'évêque de Panéas eut vite fait de changer la face des choses.

En un seul jour, il recevait dans le sein de l'Eglise catholique plus de quinze mille personnes, schismatiques ou infidèles.

Les écoles surgissaient: bientôt, il en avait plus de vingt, fondait trois collèges dans lesquels on enseignait le français, toujours; aussi, l'avait-on surnommé "l'évêque français"; l'arabe et le turc. Plus de 1,500 élèves suivaient les cours de ces trois collèges. Il construisait en même temps plusieurs églises, des presbytères, enfin, fit de son diocèse—ainsi que le lui avait prédit S.B. Grégoire I—le diocèse le plus riche du patriarcat et de la Syrie. Il y avait aussi établi des moulins, un orphelinat agricole, avait acquis quelques propriétés.

La cathédrale, qu'après des combats homériques avec les troupes turques, suivis de la disgrâce du gouverneur par le Sultan, l'évêque était parvenu à édifier, est l'une des plus belles de ces pays.

Enfin, après la mort de Sa Béatitude Grégoire I, et après trois élections mouvementées, l'évêque de Panéas fut nommé Patriarche d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, et eut juridiction sur tous les Grecs catholiques de tout l'empire ottoman.

Son règne, relativement court, fut marqué par de grandes oeuvres, entre autres, la Revision de l'enseignement ; la fondation d'un grand nombre d'écoles; la connaissance donnée au peuple de ses droits et de ses devoirs envers le Patriarche et les évêques, etc.

Le Sultan, qui avait appris à estimer le caractère du vénérable prélat, ne cessa de lui montrer une bienveillance dont nous nous plaisons à citer un trait.

A la première audience que Sa Hautesse Abdul-Hamid accordait au nouveau Patriarche, il faisait remettre à celui-ci les décorations les plus élevées décorations qui sont généralement réservées aux princes, aux têtes couronnées.

Le Président de la République française; l'empereur d'Autriche; l'empereur d'Allemagne; le Shah de Perse, témoignèrent du plus profond respect envers Sa Béatitude. Lors de son fameux voyage en Terre-Sainte, l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, lui montra une déférence qui fit profonde impression alors.

Dans l'intérêt et pour l'honneur de l'Eglise orientale, Pierre IV avait transféré le siège patriarcal de Damas à Beyrout.

Le 27 avril dernier, après plusieurs jours d'exposition durant lesquels la foule ne cessa de défiler devant les restes mortels de S. B. Pierre IV et de lui donner les plus touchantes marques de vénération, eurent lieu les obsèques. C'est par centaines de mille que les habitants, les étrangers, les voyageurs vinrent au baisement de main.

Et le peuple ne cessait de manifester son étonnement à la vue du visage empreint d'une douce paix et portant toutes les apparences d'un visage animé.

Les funérailles furent celles d'un roi. Voici quel en fut l'ordonnance: Les polices des villes; la Troupe spéciale du Sultan; la Garde Impériale; la Gendarmerie; la Police municipale; les Gardes Consulaires; la Croix et les flambeaux.

Des deux côtés du corbillard richement orné, attelé de huit chevaux caparaçonnés, et couvert de fleurs: les élèves de l'Ecole de Charité, de l'Université des Rr. PP. Jésuites, de l'Université patriarcale, avec, au milieu, les chantres pris dans ces écoles.

Venaient ensuite la Société des Services funèbres, les élèves des Lazaristes, ceux de la Société de St-Vincent de Paul, de la Société des Arméniens ; des Syriaques, des Maronites, des Orthodoxes, avec leurs écoles. Tous les prêtres syriaques, arméniens, latins, lazaristes, Jésuites, Capucins, franciscains, maronites, les membres de la Congrégation de St-Paul, tous les prêtres grecs catholiques, les membres de la Société de Bienfaisance. Les évêques de toutes les nations présents à Beyrout en ce moment, de tous les rites, les représentants des grands personnages, des gouvernements, etc. Et enfin, immédiatement en avant du corbillard deux cents habitants de Zahlé, concitoyens du Patriarche, portant des couronnes et des gerbes de fleurs.

En dernier lieu venait le peuple, évalué environ 125,000 personnes.

Toute la colonie syrienne catholique de Montréal avec son Pasteur le Père Chamy, est en deuil.

Une messe solennelle sera chantée à N.-D. de Pitié par le représentant de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, le Grand Vicaire, Monseigneur Racicot, le 15 juin 1902 à 9 heures du matin.

Des oraisons funèbres selon le rite Oriental seront prononcées en arabe par le R. Père P. Chamy et en français par le docteur A. K. Malouf.

CHRONIQUE CULINAIRE

MENU VEGETARIEN

POTAGE SOUBISE

MACARONI A L'ITALIENNE

POMMES DE TERRE A LA LYONNAISE

SAUCE PIQUANTE

CREME A LA VANILLE

FRUITS DE SAISON

POTAGE SOUBISE.—2 onces de beurre, 4 oignons de moyenne grosseur, à peu près une chopine d'eau dans laquelle aura cuit un chou-fleur, une chopine de lait, suffisamment de mie de pain pour absorber ce liquide. D'abord mettez le beurre dans une casserole avec les oignons et laissez cuire pendant une heure à feu très doux. Ajoutez le pain, l'eau de chou-fleur et la moitié du lait et laissez bouillir pendant une autre heure, retirez ensuite du feu, passez au tamis, ajoutez le reste du lait et servez.

MACARONI A L'ITALIENNE. — Faites bouillir dans de l'eau, quelques macaronis plats, quand ils seront mous, retirez et déposez sur plat. Préparez ensuite du cornstarch avec du lait, comme pour un blanc-manger dans la proportion d'une cuillerée à dessert pour une demi chopine de lait; ajoutez une demi once de fromage rapé un peu de beurre et quelques cuillerées de sauce aux tomates. Versez le tout sur vos macaronis et servez.

POMMES DE TERRE A LA LYONNAISE. — Coupez par tranches minces des pommes de terres cuites et refroidies. Faites frire doux oignons hachés menu dans 4 onces de beurre, ensuite, mettez dans la poêle vos pommes de terre, poivrez au goût et laissez prendre couleur avant de servir.

FAIBLE ET IMPOTENTE

L'état de Mme Wm Westcott, de Seaforth

Souffrait de maux de tête et de vertige —Ne pouvait supporter le moindre surmenage.

Du "Sun", de Seaforth, Ont.

Mme Wm Prescott est bien connue de tous les citoyens de Seaforth. Il est également bien connu de ses voisins et amis qu'elle a eu à subir une grave maladie, mais que, heureusement, elle est maintenant en excellente santé. A l'éditeur du "Sun," Mme Wescott donna, dernièrement, des détails de son cas pour publication, dans l'unique espoir qu'elle pourrait être profitable à quelques autres malades. Elle a dit: — "Il y a quelque temps, ma santé était mauvaise, tout mon système était lamentablement épuisé. Je souffrais de maux de tête, de fréquentes attaques de vertige, mon appétit était capricieux et je ne pouvais supporter le moindre surmenage. Je consultai différents médecins, mais leur traitement ne semblait me faire aucun bien, et je devins graduellement si mal qu'il m'était impossible de vaquer à mes travaux de ménage. J'essayai alors plusieurs remèdes annoncés, mais sans résultats heureux, et je commençai à désespérer de mon retour à la santé. Une de mes voisines m'engagea fortement à essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et, bien qu'avec un peu de défiance, je consentis à en prendre. Après avoir pris la deuxième boîte, je commençai à remarquer un grand changement dans mon état, et après en avoir pris cinq boîtes, j'étais complètement revenue à mon bon état de santé de jadis, et ce, à la grande surprise de mes voisins et connaissances. Je ne souffre plus maintenant de tous ces maux de tête et de ce vertige; mon appétit est bon, et je puis vaquer à mes occupations de ménage avec la plus grande facilité. De fait, je me sens comme une nouvelle femme, et tout cela, je puis le dire, est dû à l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Tous ceux qui souffrent d'épuisement de la constitution devraient essayer ces pilules."

Quand la vitalité décline; quand le sang a besoin d'être renouvelé, enrichi et purifié: quand les nerfs sont faibles et exigent d'être renforcés, il n'y a aucun autre remède qui puisse prendre la place des Pilules Roses du Dr Williams. C'est à cause de leur action spécifique directe sur le sang et les nerfs que ces pilules guérissent des maux tels que l'anémie, le mal de tête nerveux, le vertige, la palpitation du coeur, le rhumatisme, la sciatique, la paralysie partielle, la danse de St-Guy, les maladies des reins et du foie, et les troubles fonctionnels, qui rendent la vie de tant de femmes une source de misères presque continuelles. Ne prenez que les véritables, qui portent le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. En vente chez tous les marchands ou envoyées franco par la poste, à 50c. la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

SAINTE-GENEVIEVE

Fidèle serviteur public qui prend sa retraite

A une assemblée générale du conseil municipal du village de Sainte-Geneviève, tenue le 2 juin courant, ce conseil s'est occupé de la démission de M. le notaire Godfroy Boileau comme secrétaire de cette municipalité et de la nomination de son successeur en la personne de M. A. Z. Libersan, jeune notaire du même endroit.

M. Boileau occupait cette charge depuis trente ans, et il a toujours su remplir ses devoirs à la satisfaction de ce conseil et des intéressés.

M. le maire D. Ladouceur, avec ce cachet particulier qui le caractérise, en se faisant l'interprète du conseil a remercié M. Boileau des nombreux services signalés qu'il a rendus à la corporation.

C'est avec regret, que nous voyons disparaître un vieux serviteur, un homme zélé et digne du respect des citoyens, mais je suis convaincu qu'il ne nous oubliera pas de sitôt et qu'il ne nous ménagera pas ses services chaque fois que besoin il y aura.

M. le maire souhaita ensuite la bienvenue au nouveau secrétaire, M. Libersan qui a déjà su se gagner l'estime et le respect des gens de sa paroisse et de son village depuis les six mois qu'il s'est établi parmi nous ; quoique jeune, notre nouveau secrétaire commande l'admiration et l'estime par son caractère sérieux et ses manières affables et polies.

Recettes Utiles

TACHES D'EAU SUR LES MEUBLES.— Pour faire disparaître les taches d'eau sur les meubles polis on recommande le procédé suivant:

On frotte les meubles avec un chiffon de laine que l'on trempe dans un mélange de pétrole et d'eau; il faut frotter jusqu'à ce que la tache ait disparu et que le meuble ait repris son brillant. Pour les meubles laqués, on prend un peu d'huile d'olives que l'on met dans une soucoupe ou une petite cuvette, on y ajoute de la cire blanche coupée en menus morceaux, on chauffe légèrement jusqu'à ce que la cire soit dissoute. On induit de ce liquide un chiffon de laine avec lequel on frotte les meubles, qui auront été au préalable soigneusement lavés et séchés s'ils sont sales. Après cela on les frotte avec un autre chiffon de laine propre, puis avec un chiffon de toile.

On peut aussi enduire les meubles d'huile d'olives, les saupoudrer d'amidon et les frotter avec un chiffon de toile fine.

VERNIS POUR LE CUIR VERNI.— Vernis pour revivifier et rendre brillant le cuir verni pour la chaussure, les harnais et les capotes de voitures.

1. Indigo	0,062	kilos
Sel de tartre	0,260	—
Cire	5	—
Mastic en larmes	0,065	—
Benzine avec ou sans addition de gomme	15	litres
2. Camphre	0,250	kilos
Essence de lavande	0,450	—
Noir de fumée	1,500	—

Faire chauffer le mélange No 1 dans une chaudière à une chaleur suffisante. On brasse bien et on laisse refroidir; on ajoute ensuite la benzine, on brasse de nouveau et on ajoute les ingrédients No 2.

Pour nettoyer, revivifier et brillanter le cuir verni on prend un chiffon sur lequel on étend un grumeau de la composition et on en enduit le cuir, puis avec un linge plus propre on l'étend parfaitement en frottant.

FINOLEUM—Le finoleum est un nouveau cuir factice formé d'un tissu de jute, d'échets de coton, de laine, de poils, etc., à mailles plus ou moins serrées, que l'on trempe dans un mélange bouillant de:

Colle de gélatine	30 parties.
Cérésine	20 parties.
Suif	10 parties.
Eau	600 parties.

L'immersion dure une heure en remuant le mélange; on retire le tissu que l'on passe au laminoir ou à la presse et qui ensuite est séché à l'étuve ou à l'air.

HUILE ECONOMIQUE POUR LES MACHINES A COUDRE. — L'huile de pieds de mouton que l'on emploie pour le graissage des machines à coudre est excellente, mais coûte cher. On peut la remplacer sans grand inconvénient et avec beaucoup d'économie par des mélanges d'huiles minérales.

Voici 2 formules pour cette fabrication:

1. Huile de paraffine— — —16 parties.
mélangées avec
Huile d'olive— — — — — —30 parties.

2. Mélanger
Vaseline fondue— — — — 1 partie.
avec huile de paraffine— — — 7 parties.
Cette dernière formule est très employée.

NOUVEAU BADIGEONNAGE A LA CHAUX — Ce badigeon est formé de:

Chaux	—3 kilog.
Amidon	0,500
Son	0,500
Huile	0,200

Dernier Avis

COURS DE MONSIEUR PRAD

Monument National

Malgré le très nombreux auditoire qui se presse chaque dimanche soir aux conférences Prad, c'est irrévocablement dimanche 8 courant qu'elles se termineront par une "Audition Artistique", dont nous avons déjà parlé. Pendant quatre mois l'assiduité du public au cours de M. Prad vient de prouver, mieux que ne le feraient les plus belles phrases, combien le conférencier savait instruire son auditoire tout en le divertissant beaucoup. Plus d'un a ressenti les effets bienfaisants de l'oeuvre de M. Prad qui ne saurait être trop encouragé dans sa "croisade" de la pureté de la langue française. Nous sommes certains d'être l'interprète de tous en remerciant la Société St-Jean-Baptiste d'avoir procuré au public montréalais la bonne fortune d'entendre M. Prad. Il n'est donc pas douteux que ce ne soit devant une nombreuse assistance que M. Prad fera ses adieux au public, mais seulement et c'est le voeu de tous, jusqu'en septembre prochain. Les noms des artistes et amateurs qui sont au programme de l'"Audition Artistique", sont trop connus et trop aimés du public montréalais pour qu'il y est besoin d'insister:

1ère PARTIE

Remerciements,—M. Prad.
L'Epave,—M. Lemire.
Poésie, M. Déziel.
La Bénédiction,—M. Dumais.
Le cheveu blanc,—Mlle Ostigny.
Scène d'Horace—Corneille,—MM. Prad et Panneton.
Strabon et Cléanthis, pièce comique en 1 acte.:
M. Prad, Mlle Ethel.

2e PARTIE

Monologues comiques,—M. Prad.
Le fou rire,—Mlle Ethel.
Morceau de Violoncelle,—M. Gustave Labelle.
"Hérodiade", (Massenet),—M. Occellier.
"Galathée" (air de la coupe), Mlle Labelle.
Mariage fin de siècle,—pièce en 1 acte,—Mme Bouzelli et M. Bouzelli.
Prix des places, 25 cts en bas. 10 cts dans les galeries.

Le "Journal" tient le public au courant de tout ce qui se passe chaque jour dans le monde entier.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 20 Mai 1902

Petits Tapis d'Orient



Une autre grosse consignation de beaux tapis et petits tapis d'Orient vient d'arriver. Dessins riches et rares et couleurs superbes d'une grande douceur de teinte.

Beaux Petits TAPIS de Turquie
Beaux Petits TAPIS de Perse
Beaux Petits TAPIS des Indes

Dans cette consignation se trouvent quelques spécimens de superbes petits tapis Ouchac, Mirzapore, Tangare, Daghestan et Anatole, aussi une ligne très choisie de petits tapis Kairio qui seront offerts aux prix suivants :

Grandeur, 1 1-2 par 3 pieds, spécial	.25	Grandeur, 9 par 10 1-2 pieds, spécial	$ 7.88
Grandeur, 3 par 3 pieds, spécial	.75c	Grandeur, 9 par 12 pieds, spécial	9.00
Grandeur, 3 par 6 pieds, spécial	$ 1.50	Grandeur, 10 1-2 par 12 pieds, spécial	10.50
Grandeur, 4 par 7 pieds spécial	2.85	Grandeur 10 par 14 pieds, spécial	11.70
Grandeur, 6 par 9 pieds, spécial	4.50	Grandeur, 10 1-2 par 15 pieds, spécial	13.15
Grande, 7 1-2 par 9 1-2 pieds, spécial	6.57	Grandeur, 12 par 15 pieds, spécial	15.00

PETITS TAPIS D'ORIENT POUR PASSAGE

Petits Tapis d'Orient, pour passage, 3 par 6 pieds	$1.80	Petits Tapis d'Orient, pour passage, 3 par 12 pieds	$3.40
Petits Tapis d'Orient, pour passage, 3 par 9 pieds	2.70	Petits Tapis d'Orient, pour passage, 3 par 1 pieds	5.40

NATTES DE CHINE ET DU JAPON

Jolies nattes de Chine et du Japon, fraîches, propres, la couverture du plancher idéale. L'assortiment comprend les dessins les plus nouveaux en bleu, vert, cramoisi et olive, aussi marchandises unies et garnies. Prix la verge, 13c, 18c, 24c, 30c et 35c

10,000 Rouleaux de Nouvelles Tapisseries

Et pas un ancien patron dans le lot, mais toutes des marchandises nouvelles qu'il vous sera profitable de voir avant de faire un choix — les prix sont absolument les plus bas.

Nouvelles Tapisseries de Cuisine, prix 3 1-2c à 6 1-2c la pièce.
Nouvelles Tapisseries de Chambre à Coucher, prix 7c à 12c la pièce.
Nouvelles Tapisseries de Salle à Manger, prix 10c à 23c la pièce.
Nouvelles Tapisseries de Salon, prix 15c à 37c la pièce.
Tapisseries "Ingrain" de riches couleurs avec superbe Friezes, 30 pouces de largeur, 12c, 15c à 38c la pièce.

Lampes de Cuisine

500 Lampes portatives, bon brûleur, cheminée et mèche complets. Prix, chacune 14c

Offres Spéciales en EPICERIES pour aujourd'hui

	Rég.	Aujourd'hui		Rég.	Aujourd'hui
8A Avoine roulée, 8 livres		25	Saumon rouge	15	12 1-2
Tapioca Pearl	6	4 1-2	Le meilleur fromage fort	15	12
Sorbet anglais	12	10	Gelées, 3 paquets pour		25
Lime Juice	30	23	Farine, 3 livres, S. R.	15	12
Poulet et dindon	30	23	Blé-d'Inde et Tomates, la douzaine		90
Farine Hongroise, 9 1-2 livres	30	25	Confitures King	15	12 1-2
Crême évaporée	15	10	Fèves rôties, 3 livres	10	8 1-2
Le meilleur beurre de crémerie		22 6	Sucre de Redpath		4

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame, Montréal | 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

LA GARE CENTRALE D'OTTAWA

Les prétentions du Pacifique et du Canada-Atlantique devant le comité des chemins de fer

Ottawa, 6. — (Spécial). — C'est lundi prochain, dit le "Temps," que doit venir devant le comité des chemins de fer du Conseil Privé la demande du chemin de fer du Pacifique au sujet du passage et de l'entrée de ses trains à la gare Centrale.

Le conseil de ville d'Ottawa sera représenté devant le comité et appuiera la demande du Pacifique. Il serait malheureux qu'après avoir payé $150,000 pour la construction du pont Interprovincial, ce pont ne pourrait plus être utilisé par tous les chemins de fer, suivant l'intention première. Il y a aussi la question de la construction de la gare qui devrait être décidée immédiatement. La ville a accordé $50,000 pour cette gare et rien ne se fait. Il est malheureux que des difficultés aient surgi entre la Compagnie de l'Atlantique et celle du Pacifique, car cela est de nature à faire tort à la ville en retardant encore la construction de la gare désirée. Il y a pourtant assez longtemps qu'on retarde. Tantôt ça été pour une raison tantôt pour une autre. Dans ces derniers temps on avait repris espérance; on croyait que le Dr Webb achèterait le Canada Atlantique, et que les choses allaient marcher rondement. Or, aujourd'hui il ne l'achète pas. On dit que c'est M. Booth qui ne veut plus vendre, mais quelle que soit la raison cela ne fait rien à la ville ni au gouvernement, ni au public, qui doivent insister pour que les conditions auxquelles le terrain sur les bords du canal a été cédé à la Compagnie du Canada Atlantique soient remplies.

PERSONNEL

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1a

DUPUIS FRERES

DEPARTEMENT DES SOIERIES

UNE VENTE QUI VA SURPASSER TOUTES LES AUTRES VENTES

Des milliers de verges de soie et de satin de fantaisie **"importation de cette année"** à moitié prix.

C'est une occasion extraordinaire et des plus avantageuses pour l'acheteur, **choix incomparable, marchandises parfaitement fraiches,** à des **prix insignifiants.**

Nous avons pris nos mesures pour faire de cette vente un grand succès, l'accès à nos tables d'étalage est facile (premier plancher) et la clientèle n'aura pas à attendre. La vente s'ouvrira Lundi matin.

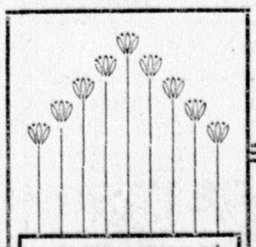
25c Soie japonaise Punjums ; couleurs vieux rose, marine, cardinal, vert olive, gris, largeur 20 pouces..... **25c**

25c Soie foulard "fantaisie" couleurs brune, marine, rouge, héliotrope avec pois blancs..... **25c**

35c Satins et soies foulard, dessins fleuris pour robes ou matinées, aussi soies barrées "Roman stripes".. **35c**

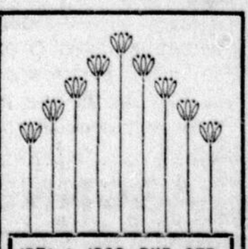
40c Satins et soies foulard, dessins artistiques, qualité supérieure; couleurs vert Nil, rose, brun, marine, noir, etc., avec mélange de blanc. **40c**

50c Soies rose et autres couleurs avec bande d'insertion à jour, la plus belle marchandise pour matinée ; aussi soie et satin foulard, dessins artistiques pour blouses ou matinées, peignoirs, robes de maison et toilettes de rue. Val. 90c pour **50c**



LE GRAND MACASIN DÉPARTEMENTAL DE L'EST

Assortiment complet dans les soies et satins de couleurs. Soies et satins noirs, valeurs non surpassées.



DUPUIS FRERES

1571 à 1589 RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL

Guide des Voyageurs

OU ALLEZ-VOUS ?

A OTTAWA?

Les convois quittent Montréal, comme suit:

De la Gare Windsor, à 9.15 a.m., 2.30 a.m., 4.30 p.m. et 10.05 p.m. et à 10.00 a.m. le dimanche seulement.

De la Gare Bonaventure, à 8.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, 4.10 p.m. tous les jours.

De la Gare Viger: à 8.20 a.m., et 5.45 p.m.

A TORONTO?

Départ de la Gare Windsor, à 8.55 a.m., et 10.00 p.m.

De la gare Bonaventure à 9.00 a.m., 8.00 p.m., excepté le dimanche et 10.30 p.m. tous les jours.

A QUEBEC:—

De la gare Bonaventure, à 8.00 a.m. excepté le dimanche, 8.30 p.m. et 7.40 a.m., excepté le dimanche, 12.01 excepté le samedi.

De la Gare Viger, à 8.30 a.m., 2.00 p.m. et 11.00 p.m. Le dimanche à 3.30 p.m.

A SHERBROOKE ?

De la Gare Windsor à 9.00 a.m., 2.00 p.m., 4.30 p.m. et 8.05 p.m., excepté le dimanche.

De la Gare Bonaventure, de 8.00 a.m., 4.00 p.m., 8.30 u.m.

A ST-HYACINTHE?

De la Gare Bonaventure, à 7.40 a.m., 8.00 a.m., 12.01 p.m., excepté le samedi, 4.00 p.m., 4.30 p.m., 5.15 p.m. tous les jours excepté le dimanche; 11.45 p.m., 8.30 p.m. tous les jours.

A TROIS-RIVIERES ?

De la gare Viger, à 8.30 a.m., toute la semaine, excepté le dimanche; 2.00 p.m., 5.10 p.m., 11.00 p.m. et 8.30 p.m. le dimanche seulement.

A JOLIETTE ?

De la gare Viger à 5.10 p.m. et 8.30 a.m. tous les jours.

A VALLEYFIELD ?

De la Gare Windsor, à 9.25 a.m., 5.10 p.m.

De la Gare Bonaventure à 8.30 p.m. et 4.10 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

A NICOLET?

De la Gare Bonaventure à 4.30 p.m.

A NEW-YORK?

De la gare Windsor à 4.30 p.m., 7.45 p.m., 9.00 a.m.

De la gare Bonaventure, 9.15 a.m., 9.01 p.m., 7.40 p.m.

A CHICAGO?

De la gare Windsor, à 8.05 a.m., 11.55 a.m., 10.00 p.m.

De la gare Bonaventure, à 9.00 a.m., 10.30 p.m.

A HALIFAX ?

De la gare Bonaventure, à 12.01 a.m.

De la gare Windsor, à 8.05 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

A VANCOUVER ?

De la gare Windsor à 9.30 a.m., tous les jours, y compris le dimanche.

A BOSTON ?

De la gare Windsor, à 7.45 p.m., tous les jours, y compris le dimanche, 4.30 p.m., 9.00 a.m.

A PORTLAND ?

De la gare Windsor à 9.00 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

De la gare Bonaventure, à 8.00 a.m. et 8.30 p.m.

A ST. PAUL MINN ?

De la gare Bonaventure, à 10.05 p.m.

Gare Windsor, à 10.05 p.m., tous les jours, y compris le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE

GARE WINDSOR:

9.45 a.m. convoi pour Valleyfield, 10.00 a.m. convoi pour Ottawa.

GARE BONAVENTURE :

9.20 a.m., convoi pour Vaudreuil, 8.30 p.m. pour Québec, 12.01 pour Québec et Halifax.

GARE VIGER:

Convoi pour Québec, à 3.30 p.m. et à

SERVICES SPECIAUX

Convoi pour Ste-Agathe, à 9.15 le dimanche seulement; tous les mardis et jeudis à 9.00 a.m.

Convoi pour Labelle, tous les jeudis, à 9.00 a.m.

Convoi pour St-Jérôme à 9.15 a.m. le dimanche seulement et pour Ste-Thérèse à 1.45 p.m. le samedi seulement.

OU LOGER !

Les hôtels suivants sont les principaux hôtels dans leurs localités:

Dans chacune de ces maisons on trouvera la file du "JOURNAL." Ce fait est très important pour les hommes d'affaires et les commis voyageurs de Montréal.

Acton Vale, Qué.	Windsor Hotel.
Alexandria, Ont.	Commercial Hotel.
Alexandria, Ont.	Grand Union Hotel.
Apple Hill, Ont.	American Hotel.
Arnprior, Ont.	Richmond Hotel
Aultsville, Ont.	Elliott's Hotel.
Beauharnois, Qué	Kelly's Hotel.
Bedford, Qué	Bedford House.
Bergerville, Qué	Murphy's Hotel.
Berthier (en haut).	Guilmette's Hotel.
Brockville, Ont.	Grand Central Hotel.
Brockville, Ont.	St-Lawrence Hall.
Brockville, Ont.	Revere House.
Carillon, Qué	Kelly's Hotel.
Coaticook, Que.	Grand Central Hotel.
Coaticook, Qué.	Coaticook House.
Coaticook, Qué.	Queen's Hotel.
Coaticook, Qué	Canada Hotel.
Compton, Qué.	Union Hotel.
Cornwall, Ont.	Rossmore House.
Cornwall, Ont.	Balmoral Hotel.
Cornwall, Ont.	Ottawa Hotel.
Chesterville, Ont.	Dominion Hotel.
Chesterville, Ont.	McCloskey House.
Côte-des-Neiges	Lumkin's Hotel.
Coteau Landing.	Tremont House.
Farnham, Que	Balmoral Hotel.
Farnham, Qué.	Revere Hotel.
Granby, Qué.	Windsor Hotel.
Grand'Mère, Qué.	Laurentide Inn.
Greenfield, Ont.	Cameron's Hotel.
Glen Robertson, Ont.	Johnson's Hotel.
Hawkesbury, Ont.	Atlantic Hotel.
Hawkesbury, Ont.	Ottawa Hotel.
Huntingdon, Qué.	Grand Central Hotel
Huntingdon, Qué.	Moir's Hotel.
Iroquois, Ont.	Power House.
Iroquois, Ont.	Commercial Hotel.
Joliette, Qué.	Hotel Riopel.
Joliette, Qué.	Hôtel Rivard.
Joliette, Qué.	C.P.R. Hotel.
Joliette, Qué.	Hôtel Royal.
Kingston, Ont.	Hôtel Frontenac.
Kemptville, Ont.	McPherson House.
Lachute, Qué	Argenteuil Hotel.
Lancaster, Ont.	McPherson House.
Lanxaster, Ont.	McRaes' Hotel.
L'Assomption,	Bellerive Hôtel
Lennoxville, Qué.	College Hotel.
Magog, Qué.	Central Hotel.
Magog, Qué.	Battle's House.
Magog, Qué.	Fair View House
Magog, Qué.	Park Hotel.
Merrickville, Ont.	City Hotel.
Montebello, Qué.	Montebello Hotel.
Mille Roches, Ont.	Fletcher's Hotel.
Morrisburg, Ont.	St-Lawrence Hall
Morrisburg, Ont.	Armstrong's Hotel
Morrisburg, Ont.	Windsor Hotel
Morrisburg, Ont.,	Sherman House
Ormstown, Que.	Dudley's Hôtel
Ottawa, Ont.,	Grand Union Hotel
Ottawa, Ont.	Russell House
Ottawa Ont.	The Brunswick
Ottawa, Ont.	Windsor Hotel
Papineauville, Qué.	Cote Hotel
Prescott, Ont.	Daniel's Hotel
Quebec, Que.	Chateau Frontenac
Québec, Qué.	St. Louis Hôtel
Québec, Qué.	Henchey's Hotel
Québec, Qué.	Blanchard Hotel
Québec, Que.	Clarenden Hotel
Renfrew, Ont.	Ottawa Hotel
Richmond, Qué.	Central Hotel
Richmond, Que.	St. Jacob's Hotel
St. Henri	City Hotel
St. Andrew's, Qué.	Union Hotel
St. Denis, Ver., Q.	St. Germain Hotel
St. Hyacinthe, Qué.	Grand Hotel
St-Hyacinthe, Qué.	Yamaska Hotel
St-Hilaire, Qué.	Commercial Hotel
St. Johns, Qué.	St. John's Hotel
St. Johns, Qué.	Windsor Hotel
St. Léon, Qué.	St. Léon Springs Hotel
Ste-Rose, Qué.	Ste-Rose Hotel
Sherbrooke, Qué.	Continental Hotel
Sherbrooke, Qué.	Albion Hotel
Sherbrooke, Qué.	Grand Central Hotel
Sherbrooke, Qué.	Magog House
Sherbrooke, Qué.	Sherbrooke House
Stanfold, Québec	Talbot Hotel
Sutton, Qué.	American House
Sweetsburg, Que.	Sweetsburg House
Sweetsburg, Qué.	American Hotel
Terrebonne, Qué,	Happy Home Hotel
Three Rivers, Qué.	Dufresne Hotel
Toronto, Ont.	Queen's Hotel
Toronto, Ont.	Walker House
Toronto, Ont.	Arlington Hotel
Valleyfield, Qué.	Palace Hotel
Valleyfield, Qué.	Monett's Hotel
Vankleek Hill, Ont.	American House
Victoria, B.-C.	Driard House
Vancouver, B.-C.	Hotel Vancouver
West Farnham, Qué.	Revere House
Windsor Mills, Qué.	Windsor Hotel
Windsor, N. S.	Hotel Thomas
Waterloo, Qué.	Brook's Hotel
Waterloo, Qué.	Canada Hotel
West Farnham, Qué.	Montcalm Hotel

Légende Chrétienne

Le Solitaire

Il y eut jadis un homme très pieux, nommé Bénigne. Ce n'était point celui que l'Eglise devait honorer plus tard du titre de saint, et les hommes n'ont point conservé sa mémoire en leurs calendriers. Mais il cherchait la justice et non la gloire. Il allait vers Dieu sans souci des vaines préoccupations du monde, et Dieu, j'en ai pleine confiance, n'a point repoussé l'âme du juste, lorsqu'elle s'est élevée, glorieuse, vers son éternité.

Parmi les vertus de ce saint homme, brillait surtout,—comme un denier d'or parmi des pièces d'argent,—une exquise bonté. Et, comme le Maître qu'il aimait, il le manifestait souvent aux plus indignes. Les êtres les plus humbles de la nature, les animaux, les plantes, trouvaient en lui des douceurs fraternelles. Dieu lui-même ayant daigné les créer, il lui semblait impie de les mépriser, et il les aimait. Il les aimait aussi pour leur faiblesse, et parce qu'il était dans sa nature d'aimer. Comme Daniel, il eut, par la douceur de son sourire, apaisé la fureur des bêtes féroces.

Aussi personne dans la ville ne recueillait plus de vénération, n'imposait plus de respect. Nul ne possédait comme lui l'amitié des jeunes et la confiance des plus âgés. Les vierges le consultaient comme un père avant de choisir leur époux; les vieillards, qui sentaient approcher la mort venaient entendre sa sagesse. Et il était heureux, et chacun lui voulait du bien. Souvent on le forçait à accepter des présents: fruits, plantes potagères, froment, le vin le plus exquis du cellier, le meilleur pain cuit sous la cendre. Vaines offrandes! L'ascète ne mangeait d'autre pain que le pain de glands, il ne buvait d'autre boisson que l'eau des fontaines. S'il recevait parfois quelques menues aumônes pour être agréable aux hommes, il les rendait aussitôt aux pauvres pour être agréable à Dieu, et n'accordait aucun adoucissement à sa pénitence, trop légère à côté des souffrances infinies du divin Maître.

Ces témoignages mêmes de respect et d'amitié dont l'entouraient ses concitoyens lui pesaient comme un remords, et, trouvant son bonheur trop parfait, il résolut de s'exiler dans un pays plus favorable à une existence méritoire. Il marcha longtemps traversa bien des vallons, gravit bien des collines; enfin, comme le soleil tombait, à l'orée d'une bois, il s'arrêta. Le site était admirablement étendu et varié: forêts majestueusement balancées par le vent du soir, landes étoilées de genêts d'or, rochers brutalement taillés, le paysage attirait partout le regard par des surprises toujours nouvelles. Bénigne vit seulement que cette nature était sauvage, et crut avoir trouvé le lieu de la solitude et de la privation.

Il s'étendit sous un arbre et dormit.

Le lendemain, dès l'aube, il se mit à construire avec des feuillages et des branches. Puis, sa besogne faite, il se livra à la prière. Or, des appels lamentables arrivèrent un jour jusqu'à lui: un pâtre s'était blessé en tombant. Bénigne le transporta péniblement jusqu'à sa hutte et le soigna pendant plusieurs jours. Lorsqu'il revint à la métairie, le blessé ne put taire sa reconnaissance, et dès lors on fut curieux de connaître le pieux solitaire. On venait de loin le consulter sur les affaires privées ou publiques, comme un sage, et sur les maladies, comme un thaumaturge.

Il recevait les plus importuns avec bienveillance; mais ils troublaient ses prières; les présents et la société des hommes venaient encore adoucir sa pénitence. Tantôt il se surprenait à écouter avec plaisir la chanson d'un oiseau, tantôt une biche venait l'observer, de loin, timidement, de son grand œil rêveur, et il s'abandonnait à de vaines distractions.

Décidément, la nature avait fait ce lieu trop aimable, et le solitaire reconnut encore qu'il était heureux.

Dès qu'il eût fait cette découverte, Bénigne se leva et partit pour un pays où la souffrance deviendrait plus facile. il alla encore pendant plusieurs semaines; il traversa des climats différents, vit des hommes parlant des langues diverses.

Enfin il arriva dans une contrée où nul être humain n'osait pénétrer. Plus d'animaux, si ce n'est ceux qu'on doit craindre; les plantes mêmes n'y vivaient point, et rien ne protégeait contre la brutalité du soleil. Bénigne résolut de s'arrêter dans ce désert. Justement, il découvrit une grotte dans un rocher, remercia Dieu de l'avoir conduit vers cette retraite et y vécut plusieurs mois.

Il eut un jour une grande surprise, en remarquant une petite plante éclose au seuilde sa grotte. Elle allait infailliblement périr de sécheresse; ses jeunes rameaux à peine fermés, se repliaient déjà, symptôme d'une mort prochaine. Le saint homme en eût pitié, alla puiser de l'eau et l'arrosa régulièrement chaque jour.

La source était à quelque distance. L'hermite lui creusa un nouveau lit dans le sable et l'emmena jusqu'à sa demeure, afin que la plante se développât dans une fraîcheur plus grande et pour ne pas se laisser détourner trop longtemps de ses méditations. Or, sans qu'il y prit garde, il arriva que la petite plante avait grandi et qu'elle tapissait superbement la grotte d'une miraculeuse verdure.

Puis la fraîcheur du ruisseau fit éclore d'autres plantes à son ombre, et petit à petit un véritable oasis germa. Un voyageur égaré vint à découvrir cette retraite et la fit connaître aux caravanes. Dès lors, ceux qui traversaient le désert ne manquaient pas de se détourner de leur route pour voir le pieux solitaire, et en même temps pour se reposer sous la verdure et s'abreuver d'eau fraîche. Certains venaient de très loin, comme en pèlerinage, attirés par la renommée de ses vertus. Et tous s'éloignaient le corps plus dispos et l'âme plus saine, après avoir laissé au saint homme quelques offrandes en témoignage de leur vénération.

De nouveau, malgré lui, il fut heureux.

Et, il comprit enfin que la bonté est chose divine et qu'elle éloigne la souffrance.

HENRI GUERLIN.

Le Rhumatisme



Le Rhumatisme semble prendre un plaisir diabolique à torturer ses victimes. Jamais punition inventée par l'homme ou pratiquée par le sauvage n'a causé plus de douleurs et de tortures que cette maladie sans pitié ; elle est opiniâtre et impitoyable lorsqu'une fois elle a envahi le système.

Le rhumatisme laisse après lui des muscles difformés, des articulations et des membres crochus et défigurés, et l'agonie que le rhumatisant a à endurer se reflète sur ses traits, lui donne une expression hagarde et sillonne son front de rides.

Il y a deux sortes de rhumatisme, l'aigu et le chronique.

Dans le rhumatisme aigu les articulations affectées deviennent enflammées, fièvreuses, et à chaque mouvement il y a des douleurs que l'on peut facilement comparer à celles que causerait un couteau enfoncé dans les chairs. Cette période douloureuse passée, il reste au malade une sensibilité et une faiblesse dans les reins et les jointures et une raideur de mouvement qui s'accroît avec les nouvelles attaques et les années, c'est ce que l'on appelle le rhumatisme chronique.

Le rhumatisme a brisé et vieilli avant le temps, un grand nombre d'hommes qui étaient rayonnants de santé et dans la force de l'âge, et les a rendus impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard pareillement, personne n'est exempt, mais c'est entre l'âge de 30 et 50 ans que les assauts sont plus fréquents et plus sévères.

Les rhumatisants perdent vite leur énergie, ils sont inquiets et toujours sur le qui-vive et même dans leurs moments les plus heureux, ils ne sont pas sans avoir de douleurs quelque part.

Le traitement du rhumatisme doit être interne, c'est-à-dire qu'il doit se faire par l'administration de médecines qui purifient le sang et le soulagent d'impuretés. Les applications externes de médicaments ne sont que des moyens de soulagement temporaire qui, naturellement, ne pouvant atteindre le mal dans sa racine, ne peuvent le guérir ou le prévenir.

Les Pilules Moro agissent promptement et sûrement dans tous les cas de rhumatisme en purifiant le sang, en lui donnant de la force et en le débarrassant des impuretés qu'il contient. Elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, donnent une nouvelle vigueur aux organes et ramènent la force nécessaire pour permettre au système de résister aux tortures du rhumatisme.

Si un homme qui prend les Pilules Moro n'obtenait pas l'amélioration anticipée, il devrait, avant de les abandonner et de leur retirer sa confiance, consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro dont la science et l'expérience peuvent assurer le succès dans les cas les plus graves.

" J'ai souffert du rhumatisme pendant neuf ou dix ans, j'avais pris cette maladie à travailler dans les chantiers, au mauvais temps ; souvent j'étais obligé de prendre le lit et toujours j'avais peine à travailler.

" Je me suis fait traiter à maintes reprises pendant ces 10 années, mais sans résultat. Un de mes amis qui s'était guéri avec les Pilules Moro, me conseilla de les prendre et aussi d'écrire aux Médecins Spécialistes de la Compagnie Médicale Moro. C'est ce que je fis. Je pris quatre boites de Pilules Moro qui m'apportèrent un peu de soulagement.

" Après ces quatre boites, j'en achetai douze autres qui me guérirent complètement, et aujourd'hui je suis en parfaite santé. J'ai pris en tout seize boites de Pilules Moro ; c'était peu, car je souffrais depuis longtemps et tout le monde sait quelles souffrances apporte avec lui le rhumatisme."

LOUIS HEBERT, Desaulniers, Ont.

Les hommes qui ne peuvent se rendre au bureau n'ont qu'à écrire et à bien dire tout ce qui les torture et les inquiète, ils recevront sans retard les renseignements désirés et auront certainement lieu d'être aussi satisfaits de la consultation que si elle eût été personnelle. Tous les hommes malades qui sont éloignés peuvent écrire et dire comme ils l'entendent les troubles dont ils souffrent, ils peuvent être sûrs d'être toujours compris et de voir leur cas traité avec soin.

Nous invitons les hommes malades qui demeurent à Montréal ou qui peuvent s'y rendre, de passer à nos bureaux de consultations, au No 1724 rue Ste-Catherine.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boite ou six boîtes pour $2.50. Si le marchand de votre localité ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, dans n'importe quelle partie du Canada ou des Etats-Unis.

Faites enregistrer vos lettres contenant de l'argent et adressez toujours :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,

1724 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.



UNE GRANDE VENTE D'ÉCOULEMENT

— DE —

PIANOS

AYANT PEU SERVI ET D'OCCASION

Nous avons pris en échange un grand nombre de Pianos d'occasion et ayant peu servi, venant des meilleurs fabricants, que nous offrons à très bas prix et à des conditions on ne peut plus avantageuses.

7 1-3 Oct. Heintzman,
7 1-3 Oct. Nordheimer,
7 1-3 Oct. Knabe,
7 1-3 Oct. Weber,
7 1-3 Oct. Hallet & Co.,
7 1-3 Oct. Fox & Co.,
7 1-3 Oct. Vose & Son,
ET PLUSIEURS AUTRES.

Ces Pianos varient de **$50** en montant. En vous rendant de bonne heure, vous êtes assuré d'avoir un bon choix parmi ces excellents instruments. Une excellente occasion offerte à ceux désirant avoir un bon instrument pour une maison de campagne.

Tous sont garantis en parfait ordre.

The Mason & Risch Piano Co.

2469 STE-CATHERINE, MONTREAL.

BON A SAVOIR POUR LES CHALEURS !

Le chef du bureau météorologique des Etats-Unis vient d'inventer une machine qui produit le froid à volonté

New-York, 7. — Le directeur du bureau météréologique à Washington, M. Willis Moore vient d'inventer une machine automatique qui produira, pendant les journées les plus chaudes de l'été, une température fraiche et délicieuse dans n'importe quelle pièce. Cette machine maintiendra, à l'intérieur la température à 60 degrés Fahrenheit quand, au dehors, le thermomètre marquera 90 à 100 degrés.

L'invention de M. Moore est très ingénieuse. Elle ne rafraîchit pas seulement l'air, elle le nettoie et le purifie avant de l'expulser au dehors. Construite de forme cylindrique, elle a des dimensions proportionnées à celles de la pièce où elle doit être installée. L'air chaud, chargé de poussières et d'impuretés, est introduit dans la machine à une température de 100 degrés, il en sort à une température de 30 degrés, frais, pur, exempt de toute humidité qui cause tant d'affaiblissement et d'énervement pendant l'été.

La machine fonctionne d'une façon automatique, sans l'aide d'aucun moteur. Quels produits chimiques M. Moore emploie-t-il pour faire fonctionner sa machine? C'est là son secret; toutefois, il affirme qu'il ne se sert ni d'ammoniaque ni d'aucun des produits employés pour fabriquer les glaces. il ne fera connaître son secret qu'après avoir pris des brevets en Europe pour sa machine.

Le prix de revient de cette invention est à peu près le même que celui du charbon employé pour chauffer une pièce, par un froid très vif en hiver.

M. Moore a déjà installé, dans son bureau, la machine de son invention ; elle a 8 pieds de haut et 2 1-2 pieds de diamètre. Elle peut contenir et distribuer 200 pieds cubes d'air par minute. Elle est capable de rafraîchir pendant les jours les plus chauds, une pièce d'une capacité de 20,000 pieds cubes. Quand la température est devenue modérée, la machine cesse, d'elle-même, de fonctionner. Il ne faut l'alimenter qu'une fois par jour.

CHEZ LES BOERS

Lendemain de combat

Y AURA-T-IL D'AUTRE RESISTANCE?

Bloemfontein, 5. —Les délégués de l'Etat d'Orange, qui ont assisté à la conférence de la paix, à Vereeniging, sont arrivés ici, mardi. Une grande foule les a rencontrés à la gare, mais il n'y a pas eu de démonstration d'aucune sorte. Ils se sont rendus immédiatement au camp des réfugiés, où ils ont reçu une ovation extraordinaire. Tout le monde parlait en même temps, assiégeait les délégués, demandant des nouvelles des parents et des amis restés là-bas.

Les délégués sont partis hier, pour rejoindre leurs commandos.

Il est important de ne pas oublier que les rebelles continueront peut-être les opérations dans la partie nord-ouest du pays, avec les Boers irréconciliables.

Sureté Absolue

En achetant vos chapeaux chez Chas. Desjardins et Cie, la plus grande maison de chapeaux de Montréal. Billets de chars gratuits, à tout acheteur.

144-2.

AVANT DE PARTIR POUR VOYAGE

Vous trouverez votre avantage en venant voir notre assortiment si complet et si varié de

Malles, Valises, Sacs de Voyage, Sacoches, Etc.



Notre maison est au premier rang. Nos produits ont obtenu de nombreux prix aux expositions du Canada et de l'Europe. Nous portons une attention toute particulière aux articles pour "Voyageurs de Commerce."

H. LAMONTAGNE & CIE

EDIFICE BALMORAL, - - - - - RUE NOTRE-DAME

6, 7, 10, 12 et 14 juin

Deux piastres, deux piastres, deux piastres!
Pour deux piastres seulement vous recevez le JOURNAL pendant un an.

L'abonnement au "Journal n'est que de $3 par année a Montréal et $2 en dehors de Montréal, livré par la malle.



ABONNEZ-VOUS

au JOURNAL, l'organe national des Canadiens-français, le seul publié à **$2** par année, livré par la poste, **$3** à Montréal, livré à domicile. Avantage spécial: quatre abonnements payés donnent droit à un abonnement gratuit pour celui qui les sollicite. Prime spéciale. Le JOURNAL arrive dans toutes les parties de la province le jour même de la publication, devançant de vingt-quatre heures tous ses concurrents. L'abonné au JOURNAL est renseigné avant les autres.

ABONNEZ-VOUS SANS RETARD.

...ABONNEZ-VOUS... "LE JOURNAL,"

$3.00 par année à Montréal.
$2.00 dans toute la Province.

75 Rue St-Jacques, Montréal

THÉS - THÉS - THÉS

DU 7 JUIN AU 14 JUIN

Offre avec une livre de Thé de 40c ou 2 lbs de Thé de 20c, les objets utiles suivants :

Une demi-douzaine de Verres, une carafe des jouets, des plateaux, moyenne grandeur en verre, un miroir, une théière, une demi-douzaine d'assiettes à dessert, une tasse avec soucoupe en porcelaine ou un objet en granit.

THÉS Au choix de l'Acheteur CAFÉS

Avec une livre de Thé de 50c les beaux articles suivants :

Un plateau en cristal plat ou creux, un set à thé en cristal 4 morceaux, une demi-douzaine d'assiettes et de tasses avec soucoupes, un pot à l'eau, ou un objet en granit.

On ne refuse pas de pareilles chances sans s'attirer des remords.

Nous vendons chaque livre de Thé et Café au prix du gros.

Les Tapisseries...

SAISON DU PRINTEMPS 1902

Notre assortiment est des plus complets, il comprend les dessins les plus nouveaux et les couleurs les plus variées.

Nous vous offrons un Stock acheté à réduction que nous vendons à sacrifice.

En venant acheter votre thé, profitez-en pour visiter notre magasin. Votre visite vous sera certainement très utile.

Des prix spéciaux vous seront faits sur la vaisselle et la verrerie.

Tapisseries pour Rien !

C'est bien ce que chacun dira en voyant les BAS PRIX auxquels nous avons réduit toutes nos tapisseries. La raison d'une réduction aussi extraordinairement grande que celle que nous faisons, c'est que nous voulons écouler rapidement toutes les tapisseries que nous avons en mains pour faire place pour notre stock nouveau. Notre assortiment est encore des plus complets.

Nous faisons aussi une réduction considérable dans les prix de la vaisselle et de la verrerie.

Notre maison a toujours eu la réputation de vendre à bon marché, mais cette fois-ci, elle surpassera tout ce qu'elle a fait jusqu'aujourd'hui et le public ne devra pas manquer de profiter, du 7 au 14 juin, de l'occasion avantageuse qui lui est offerte par la maison

H. C. GREGOIRE,

1347 Rue Ste-Catherine,

BLOC BARSALOU, Près de la Rue Plessis, MONTREAL.

TELEPHONE BELL EST 2078 145-1

NOS FINANCES MUNICIPALES

Rapport de M. le trésorier Robb pour l'exercice de 1901. Les recettes de la cité de Montréal sont au delà de six millions de piastres par année. La dette consolidée est de $27,000,000

La perception des revenus pour améliorer les rues est difficile

Le trésorier et l'auditeur de la cité ont soumis hier après-midi, au comité des finances, leur rapport annuel, pour 1901. C'est un volume de 212 pages, dont nous extrayons les considérations suivantes faites par M. Wm Robb :

A Son Honneur le Maire
et aux Membres du Conseil,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de mon département pour l'année 1901.

Les recettes et les dépenses totales y compris la balance en caisse, au commencement de l'exercice, ont été comme suit :

Recettes	$6,431,769.78
Dépenses	6,203,600.43
Balance reportée à 1902..	$228,169.35

REVENU.

Le revenu total de l'année a été de	$3,433.235
Celui de 1899, sur lequel les crédits ont été basés, avait été de	3,004,728
Augmentation de 1901 sur 1899—.....	$428,507

Voici quelles ont été les perceptions :—

Impôt foncier (y compris les arrérages) $1,885,923, comparativement à $1,776,694 pour l'année précédente ; taxe d'eau, $810,536, comparativement à $708,830; taxe d'affaires, $305,170, comparativement à $264,407; licences octroyées par le département de police, $132,064, comparativement à $121,248.

CREDITS

Le montant disponible pour le budget de 1903 sera, par conséquent, comme suit :

Revenu estimatif de 1901, basé (conformément à l'article 335 de la charte) sur les recettes de l'année précédente, savoir 1899—	$3,004,729
Et balance desdites recettes non dépensée, restant en caisse le 31 décembre 1899	137,645
Soit un total disponible en décembre 1903, pour le budget de 1901, de	3,142,374
Mais les perceptions totales en 1901, ont excédé le chiffre estimatif $3,004,729 de	428,507
Soit un total de	3,570,881
Les dépenses totales sur le compte du revenu, en 1901 ont été de	3,131,920
Laissant une balance non dépensée sur le revenu de 1901, de	438,961
A cela, il faut ajouter le montant des recettes de 1901, comme base estimative pour celles de 1902..	3,433,235
Soit un total disponible, en décembre 1902, pour le budget de 1903, de	3,872,196

DETTE CONSOLIDEE

La dette consolidée de la cité a été définitivement fixée par l'Acte 62 Vict. chap. 58, adopté le 10 mars 1899, à

$27,000,000

y compris toutes les obligations, pour lesquelles il n'était pas autrement pourvu, alors existantes.

A cette date-là le montant total de la "dette consolidée" était de - - $23,744,400

Avec une dette flottante se décomposant comme suit :

"Bons temporaires," représentant les rachats d'obligations échues et autres avances des banques- - - - - - - - -	2,258,565
"Comptes ouverts au grand livre" - - - - -	319,635
Et items d'emprunt incomplets, comme suit —	
Ecole militaire - - - - -	25,000
Améliorations au port, balance- - - - - - - -	652,400
Formant un total de- - -	$27,000,000

Au mois de juin de la même année, une émission de $3,000,000 d'obligations à 3 1-2 pour cent, 40 ans, fut faite afin de pourvoir à ces derniers items ainsi qu'aux bons tombant dus dans le cours de l'année, ce qui, après avoir déduit les rachats, s'élevant à $349,240, porta la dette consolidée de $23,744,400, à- - - - - - $26,395,160

Dans le cours de la présente année, 1902, il y aura probablement une autre émission de $2,000,000, pour couvrir les rachats faits depuis ainsi que ceux de l'année courante, et pour pourvoir aux "améliorations du port" et aux items à échoir dans les comptes de la dette flottante, comme suit :

Montant de l'émission projetée - -	$2,000,000
Bons rachetés en 1900- - - -$389,707	
Bons rachetés en 1901- - - - 659,960	
Bons à échoir en 1902 - - 435,700	1,485,367
Balance disponible pour les travaux du port, etc., etc. - - - - - - - - -	514,633
Ce qui laisse encore à émettre:	
Pour l'école militaire - - -	25,000
Pour la balance des items de la dette flottante - -	65,207
	$27,000,000

DETTE SPECIALE

Outre l'émission d'obligations consolidées, la législature a autorisé, par le même acte, des emprunts "pour l'exécution de travaux publics nécessaires," jusqu'à concurrence de 10 pour cent de l'augmentation dans la valeur des immeubles imposables, d'année en année, pourvu que la somme ainsi empruntée n'excède en aucune année $300,000. En vertu de cette clause — 344 — les emprunts suivants ont été contractés:

En 1899: $222,000 de bons à 3 1-2 pour cent, 40 ans.

En 1901: $300,000 d'obligations à 4 pour cent, 40 ans.

Il a été pourvu à des fonds d'amortissement pour racheter ces bons et obligations à leur échéance.

L'emprunt consolidé de $3,000,000 de 1899 a été effectué sous forme de bons à coupons à 3 1-2 pour cent, à 40 ans, 3,000 de $1,000 chacun— et a été adjugé à la banque de Montréal, dont la soumission était la plus haute, pour $3,000,525 net à la cité. L'emprunt de $222,000—Dette spéciale—de la même année a été effectué sous forme de bons à coupons à 3 1-2 pour cent de $50 chacun, aussi à 40 ans. L'on s'attendait que les citoyens en général souscriraient à ce dernier emprunt, mais il n'en a pas été ainsi, et les hommes d'affaires ayant jugé que les montants étaient trop modiques, la plupart des bons ont été convertis en obligations nominatives.

RACHAT DE LA DETTE

Il a été racheté durant l'année, $659,960 de vieilles obligations à 7 pour cent, 6 pour cent et 5 pour cent.

AMELIORATIONS DU PORT

Il a été payé durant l'année, plus de $165,000 comme quote-part de la cité dans le coût des améliorations du port.

HISTOIRE DE LA DETTE CIVIQUE

En 1868—Obligations à 7 pour cent, émises ici au pair, et au bout de deux ans cotées à 116.

En 1870—Obligations à 6 pour cent, émises au pair, et au bout d'un an cotées à 105.

En 1880—Obligations à 5 pour cent, émises à 103, et au bout de 6 mois cotées à 105.

En 1885—Obligations à 4 pour cent, émises à 101 1-2, et au bout de 6 mois, cotées à 102 1-2.

Ces obligations avaient été vendues directement par le trésor, ici.

En 1873—£1,250,000. Obligations sterling à 5 pour cent, placées sur le marché anglais et ayant donné une moyenne de 88, rachetable par tirages annuels.

En 1888-90—£1,440,000. Obligations permanentes à 3 pour cent placées sur le marché anglais et ayant donné une moyenne de 80 7-8—94 1-3 à 3 1-2 pour cent.

En 1892—£1,000,000. Obligations permanentes à 4 pour cent—40 ans. Vendues à la banque de Montréal, 97 3-4—85 1-2 à 3 1-2 pour cent.

En 1893—$200,000. Emprunt pour le tunnel à 4 pour cent—40 ans—ayant donné ici, 99—86 1-2 à 3 1-2 pour cent.

En 1893—$1,000,000. Emprunt pour le port à 3 1-2 pour cent—40 ans—négocié en partie ici et en partie en Angleterre—ayant donné 88—88 à 3 1-2 pour cent.

En 1894—$2,000,000. Obligations à 4 pour cent—30 ans—achetées par la banque de Montréal, à 101 1-5—88 1-2 à 3 1-2 pour cent.

En 1896—$2,000,000. Obligations à même intérêt—36 ans—achetées par la banque de Montréal, à 105 1-20—92 à 3 1-2 pour cent.

En 1899—$3,000,000. Obligations à 3 1-2 pour cent—40 ans—achetées par la banque de Montréal, pour $3,000,525 et intérêt accumulé, étant au pair pour 3 1-2 pour cent.

Même année—Obligations spéciales, $222,000—40 ans—3 1-2 pour cent,—émises en vertu de la clause 344 de la charte—offertes en petits lots au public au pair, étant au pair pour 3 1-2 pour cent.

En 1901—$300,000. Obligations nominatives à 4 pour cent, émises en vertu de la clause344, offertes à la compétition publique et adjugées à la banque d'Epargnes de la cité et du district de Montréal, à 105-50—à 3 1-2 p. cent 92 1-4.

AMELIORATIONS DES RUES

Les difficultés relativement à la perception des contributions pour améliorations de rues paraissent être interminable. A la fin de l'année, les montants suivants, dûs de ce chef, n'avaient pas encore été payés :

1892	Rue Notre-Dame Est.	$ 91,424
1893	Rue Notre-Dame Ouest..	164,743
1894	Rue St-Jacques . .	63,440
1893	Rue Cathédrale	55,110
1892	Rue Milton.	49,868
1893	Rue Lagauchetière.	27,200
1894	Rue St-Nicolas..	26,788
1892	Rues Darling, des Inspecteurs, Pantaléon, etc..	7,671
1899	Expropriations annuelles de cette années-là..	17,497
Montant total dû, 31 décembre 1901....		$503,741

Outre cela, il y avait les montants suivants, représentants les augmentations d'indemnités, etc., pour lesquels des rôles n'avaient pas encore été faits :

Rue St-Laurent..	$ 24,350
Rue Lagauchetière..	13,809
Rue Notre-Dame Ouest..	24,008
Rue Ste-Catherine,—de Havre à Désery	45,460
Rue St-Jacques....	19,850
	$127,471

Soit un total de plus de $630,000.

LISTES ELECTORALES

Les erreurs dans les listes électorales ont soulevé tant de mécontentement que je crois de mon devoir d'en dire un mot ici.

Les listes sont préparées dans le département des Estimateurs, à l'aide des brouillons — blotters — pour les différents quartiers.

Le premier décembre, elles sont déposées entre les mains du Greffier de la Cité, qui les transmet immédiatement à mon département pour vérification.

Elles sont ensuite distribuées parmi le personnel pour qu'on les compare avec les rôles de contributions et pour que les noms de ceux qui n'ont pas payé leurs taxes d'eau ou personnelles soient éliminés.

Deux commis sont employés pour chaque livre: un pour appeler le nom de chaque personne qui apparaît sur le rôle de contribution comme endetté envers la ville et l'autre pour écrire les lettres T P ou T E — taxe personnelle ou taxe d'eau,—suivant le cas, vis-à-vis le nom sur la liste des électeurs.

Une fois ce travail terminé, les livres sont apportés à mon bureau privé, où chaque déqualification est timbrée de mes initiales, soit par moi-même ou sous ma surveillance immédiate, et tenus sous clef jusqu'au 20 décembre, alors qu'ils sont remis au Greffier de la Cité, qui en donne reçu.

La raison pour laquelle mes initiales sont apposées, est d'empêcher les interlinéations et oblitérations sur les listes après qu'elles sont sorties du bureau des perceptions — Long Room —: mais cela a donné lieu à quelques confusion aux dernières élections. En effet, j'avais mis mes initiales à quelques remarques qui avaient été faites par les commis préposés à la vérification des listes, et l'on crut par erreur que c'était une déqualification.

Par exemple lorsque les lettres T P ou T E avaient été apposées erronément vis-à-vis un nom, le commis vérificateur raturait les lettres et écrivait les mots "bon vote" dans la marge. Or, il est évident que si je n'avais pas mis mes initiales à ces mots, pour montrer qu'ils avaient été inscrits avant que les livres fussent sortis de mon département, rien n'aurait empêché qui que ce soit, de faire subséquemment la même chose pour une infinité de noms. C'est, si vous le voulez, une déviation de la lettre de la loi, mais c'est certainement conforme à son esprit.

Comme on le voit, tous les efforts possibles ont été faits pour assurer l'exactitude des listes et empêcher qu'elles ne fussent manipulées; mais malgré tout, l'on n'a eu que trop raison de se plaindre. Je ne veux pas suggérer un remède, préférant laisser la chose à la sagesse du Conseil. J'expose simplement les faits.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, avril 1902.

Nouvelles Maritimes

SONT ARRIVES

Le "Montcalm," Elder Dempster & Cie, venant de Londres, via Pierreville, avec cargaison générale.

SONT PARTIS

Le "Tritonia," capitaine Stitt, Reford & Cie, parti pour Glasgow, avec cargaison générale.

DANS LE PORT

Le "Tiger," Canadian Forwarding & Export Co., quai du canal

—Le "Lycia," Elder Dempster & Cie, au pied de la rue Berri.

—Le "Turret Court," de Pettersen & Cie, à la Pointe du Moulin à Vent.

—Le "Whitefield," Leyland & Cie, à Hochelaga.

—Le "Turret Cape," T. R. McCarthy, au pied du canal Lachine.

—Le "Richard," Dobell & Cie.

—Le "Parisian," ligne Allan, au quai King Edward.

—Le "Rodney," Canadian Forwarding and Export Co.

—Le "Potomac," Cie Hanse-St.-Lawrence.

—Le "J. Taylor," Dickson Anderson.

—Le "Laura," Dickson Anderson.

—Le "Tritonia," Reford & Cie, au quai Victoria.

—La goélette "D. C. Mulhall," Anderson, McKenzie, au quai King Edward.

—Le "Ceylon," Canadian Forwarding and Export Co.

—La goélette "White Cloud," J. G. Brock & Cie.

—Le "Sarmatian," ligne Allan, au quai King Edward.

POUR L'ANGLETERRE

Voici la liste des passagers de première classe à bord du paquebot "Parisian," qui doit partir ce matin pour Liverpool :

Son Excellence lord Minto, gouverneur général du Canada, et serviteur, lady Ruby Elliot, M. Arthur Sladen, secrétaire privé du gouverneur général, Mlle Ashford, Montréal ; M. John Barclay, Mme Barclay, London, Ang. ; M. S. Barker, Hamilton, Ont. ; Rev. Robert B. Barton et Mme Barton, Douglas, Ile de l'Homme; M. George W. Beardmore, Toronto, Ont. ; M. A. E. Bell, Liverpool, Ang. ; M. Isadore Boileau, Montréal ; Hon. Robert Bond, St-Jean, Terr. ; M. A. G. Bontas, M. E. Branscombe, Mme Branscombe, London, Ang ; Mme Broder, Calgary, T. N. O. ; Mlle Brotherhood, Mlle Evelyn Frotherhood, Montréal ; Mlle Brown, Mlle E. Brown, Mlle E. J. Brown, London, Ang. ; M. F. C. Bruce, M. Stuart Bruce, M. Jno. Bruce, Hamilton, Ont. ; M. W. C. Buckley, Mme Buckley, Mlle Buckley, de Montréal; M. R. Percival Campbell, Montréal ; M. D. Canston, London, Ang. ; Mme Cartwright et servante, Kingston, Ont. ; M. Wm H. Clark, Mme Clark, Montréal ; M. Wm Clark, Mme Clark, Winnipeg, Man. ; Lieut.-col. J. P. Cooke, C.M.G., Copland, Montréal ; M. P. Coward, Londres, Ang. ; M. D. T. Creswell, Martintown, O. ; M. E. Balzell, M. H. Dearth, Londres, Ang. ; Mlle Fell, Montréal ; M. W. Fell, London, Ang. ; Mme Fiset, Québec ; Mlle Fisher, Londres, Ang. ; M. Frank W. Fisher, Montréal ; Mme Clare Fitzgibbon, Toronto ; M. G. Glazebrook, Londres, Ang. ; Mlle Hall, Montréal ; M. C. A. E. Harriss, Mme Harriss, Ottawa ; Mme Herrick, Mlle Herrick, M. R. J. Hilton, Londres, Ang. ; Capt. R. T. M. Leibbridge, Halifax ; M. Lansing, Lewis, M. Robert Lindsay, Mlle Lindsay, Montréal ; Mlle Grace Lowrie, Québec ; Lieut. Harold W. Lamb, Cornwall, Ont. ; juge MacDonald, Charlottetown, I.P.E. ; M. R. McFarlane, Hamilton, Ont ; M. J. McGregor, Montréal ; M. A. Maillaleu, Manchester, Ang. ; M. F. J. Marsh, Toronto ; Mme C. J. Mattice, Cornwall, Ont. ; M. W. S. Murphy, Montréal ; Hon. George H. Murray, Mme Murray, Halifax, N.E. ; M. C. H. Myers, Mme Myers, Denver, Col. ; M. G. Nash, Mme Nash, Londres, Ang. ; M. Campbell Nelles, Mme Campbell Nelles, Montréal ; M. J. Norrup, Londres, Ang. ; M. H. Oakley, Londres, Ang. ; M. G. W. Oldland, M. A. R. O'Sullivan, Mme O'Sullivan, de Montréal ; M. W. H. Paget, Toronto ; Mme A. Parker et enfant, London, Ont. ; Dr G. R. Parkin, Mme Pellat et servante, Toronto ; Hon. Arthur Peters, Mme Peters, Charlottetown, I.P.E. ; Dr Peterson, Mme Peterson, M. Will Peterson, M. Maurice Peterson, Montréal ; Dr J. M. Piper, Mme Piper, Londres ; Mlle Prior, Montréal ; Mme J. J. Richardson, Mlle F. W. Richardson, Buffalo, N.-Y. ; M. W. Robson, Liverpool, Ang. ; Mlle Emaa Rose, Guelph, Ont. ; M. J. R. Rothwell, Mme Rothwell, Montréal ; M. G. A. Smith, Mme Smith, M. John Stansfield, Mme Stansfield, Halifax, N.E. ; Rév. J. Lothrop Starr, Kinlston, Ont. ; Mlle Stikeman, Halifax, N.E. ; M. John Thorburn, Londres, Ang. ; Hon. L. J. Tweedie, Mme Tweedie, Fredericton, N.B. ; Dr N. Washington, Mme Washington, Milwaukee, Wis. ; Capt. Wynne, Montréal.

Membres du contingent canadien pour le couronnement :

Lieut-col. H. M. Pellatt, commandant ; lieut.-col. A. T. Thompson, 3e Reg. ; lieut.-col R. E. W. Turner, V.C., D.S.O., Queen's Own R. C. Hussars ; chirurgien-major, F. Fiset, A.M.C. ; chirurgien-major, M. C. Curry ; 66e Rég. ; Major W. Forrester, R.C.D. ; major J. A. Northup, Kingston Canadian Hussars ; major H. A. Panet, R.C.A. ; major Stephens, 3e Batterie de campagne ; major Davison, 6e Rég., P.E.I.C.A. ; major Cronin, 7e Rég. ; Fusiliers, Ont. ; major Mackie, 42e Rég. ; capt. J. A. Benyon, R.C.A. ; capt. Courtney, Capt. Ramsay, Strathcona's Horse ; inspecteur Cartwright, N.W.M.P. ; capt. Laliberté, 1ère Batterie de campagne ; capt. Morrison, D.S.O. ; 2e Batterie de campagne ; capt. Martin, capte Howard, 5e Rég., B.C. ; capt Fraser, 53e Rég. ; Capt. Dunlop, lieutenant Emerson, lieutenant Mackenzie, 42e Rég. ; lieutenant Lemieux, 65e Rég. ; et 639 sous-officiers et soldats.

LE "TUNISIAN"

Le "Tunisian" qui entrera dans notre port cet après-midi porte les passagers de première classe suivants :

M. R. Adamson, Mlle Alexander, M. J. Bevan, Mme Bevan, Mlle Bevan, M. Jas. Buckley, Mme Buckley, Mme Charton, M. H. Cecil Clay, Mme Collier, Mlle Collier, Mlle E. A. Cosens, M. J. B. Cowan, M. S. H. Garrard, major F. H. Gaudet, Mme D. C. Glass, M. J. Godsal, M. J. F. Gordon, Mme Gordon, Mlle Green, Mlle Guthrie, Mlle M. Haine, M. E. G. Harding, M. G. J. Hemsley, Mme Henderson, Rév. F. A. Homer, Mme M. Hubie, Mlle Hubie, M. H. Hunter, M. S. R. F. Jackson, Mme Jackson, Mlle Jackson, Mlle Johnson, Mme Lancefield Jones, M. J. Porter, Joplin, M. Jury, Mlle D. J. Kay, Lanclot, Mmme Lanclot, Mlle Marriott, M. Mashall, Mme A. McDonnell, M. McNicholl, Mlle Merry, Capt. A. W. Moon, M. Edw. H. Murray, Mme Murray, M. C. Myers, M. T. J. Palmer, M. H. J. Palmer, Mme Palmer et enfant, Mlle A. E. Parker, M. St A. Peto, M. W. B. Ramsay, M. L. C. Rivard, M. E. Sanby, M. Hope Scott, M. C. W. Scott, M. F. C. Simson, M. W. Stanway, M. G. R. Talbot, Mlle Varty, Dr Geo. De Villeneuve, capt. Ward, Rév. A. Welch, M. Wolfenden.

En outre il y a à bord 256 passagers de seconde classe et 893 d'entrepont.

CANAL LACHINE

Les descentes de grain et de bois dans le canal Lachine, pour la semaine finissant aujourd'hui, sont comme suit :

"Montréal," 20000 boisseaux de grain ; "Hector," 3500 ; "Toronto," 20000 ; "Lake Michigan," 16409 ; "Cobourg," 26,806 ; "Brighton," 43278 ; "Dorchester," 24000. Barges de la Cie Canada Atlantic Ry., "Iroquois," 25912 ; "Bismarck," 22000 ; "Huron," 32000 ; "Gaskin," 32000 ; "Iowa," 24000.

Barges chargées de bois de l'Ottawa Transportation Co, "Thamis," 213,000 pieds ; "Morse," 270,000 ; "Crani," 260,000 ; "Nadmi," 313,000 ; "Hassie," 303,000 ; "Herbert," 228,000 ; "Richard," 295,000 ; "Armeni," 199,000 ; "Buell," 328,000 ; "Walcot," 258,000 ; "Robertson," 290,000 ; "Boswell," 168,000 ; "Clark," 234,000 ; "Grant," 287,000 ; "Albion," 298,000 ; "Davidson," 296,000 ; "Donaldson," 304,600 ; "Alice," 288,000 ; "Thurso," 272,000 ; "Brunette," 335,000 ; "Muriel," 348,000 ; "Wm Henry," 298,000 ; Heney," 286,000 ; "Smith," 226,000.

LE "MONTREAL" ENDOMMAGE

Le steamer "Montreal" dont le voyage périlleux de Toronto à Montréal a excité l'intérêt de notre public à un si haut degré, a été légèrement avarié en sautant les rapides de Lachine.

Le "Montréal" tirait un pied d'eau de plus qu'on avait calculé et en effleurant les rochers, il a endommagé quelques plaques de sa coque. Le vaisseau restera à Sorel jusqu'à ce qu'il soit terminé et ensuite il ira en cale-sèche à Québec.

BALLAST NOUVEAU

Le steamer "Lena" vient d'arriver à New-York, apportant environ sept tonnes de poussière volcanique que le capitaine Nibbs emploie à la place du lest ordinaire.

Il y a une vingtaine de jours, le "Lena" était aux îles Barbades, se préparant à partir sur lest pour New-York, lorsqu'une pluie de poussière mêlée de petit gravier venant de La Soufrière s'abattit dans le voisinage. Comme le "Lena" n'avait besoin de ballast, le capitaine crut bon de conserver la poussière qui recouvrait le pont.



Chaise pour Bateau

bois franc, pliante, très forte et légère . . . . . .

N. G. Valiquette

2 MAGASINS



BERCEUSE

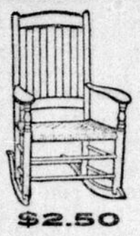
en érable solide, siège en rattan, fini naturel ou peint . . . . . .

Ameublement d'Eté

Pour la Vérandah ou le Gazon

CHAISES BERCEUSES et BANCS artistiques et confortables. Erable solide avec siège et dessus en rattan ou canne. Finis en bois naturel ou peinturés en rouge. Nous n'illustrons que nos lignes principales avec les PRIX SPECIAUX POUR MARDI SEULEMENT.

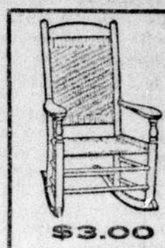
Pour votre Maison de Campagne



$2.50

$2.50 BERCEUSE en bois franc solide avec siège double en rattan, fini naturel ou peinte en rouge.

$3.00 BERCEUSE avec bras, faite en bois franc, très confortable et bien forte, fini naturel ou peinte en rouge.



$3.00

Tout ce qui est requis pour meubler votre résidence d'été d'une manière convenable. Carpettes et Tapis de toutes sortes. Portières et stores pour portes et fenêtres. Meubles appropriés pour l'intérieur et l'extérieur. Ameublements de Salle à Dîner ; Berceuses et Fauteuils en chêne de toutes qualités, Bureaux de toilette et Chiffonniers, Couchettes en fer, Tables de toilette, etc., tous appropriés.

En un mot—nous pouvons vous fournir tout le nécessaire possible et le luxe désiré, et à des prix tout à fait avantageux. Il vous sera profitable de visiter notre assortiment. Avec nos deux magasins, nous sommes en état d'offrir une variété dans toutes les lignes.

Si vous demeurez dans la Partie Est, adressez-vous aux numéros

1541-1547 rue STE-CATHERINE Est

Si vous habitez la Partie Ouest ou plus près de notre nouveau magasin, allez au numéro

2446 rue STE-CATHERINE Ouest.

EXAMEN DE Ire ANNEE

Etudiants en médecine qui ont été examinés sur la physiologie, l'anatomie, la chimie et la pathologie générale

A L'UNIVERSITE LAVAL

Ont passé l'examen sur la physiologie:

MM. Archambault, Fulg. Archambault Gustave, Auger Arthur, Auger Rod. L.

Baillargeon C. J., Browna Ovila, Bousquet, Gasp., Benoit Léon, Boulais Oscar, Boulanger Jos. Bertrand, L., Brault Thos., de Bellefeuille G.,

Cartier W., Champagne A. J., Emond C.

Dumont R., Dubuque A., Deserres An, Desrochers Am., Deslauriers, H., Dorval H.

Grenier P. M., Guilbault, Noël, Gosselin H.,

Hamelin J., Hurtubise L., Henfield, J. A., Houle D.

Lefebvre Z., Larocque Chas., Lague L., Longtin J. M., Lamarche J. Z., Lemoine Méd., Lord F.

Martel J. L. H., Masson L.,

Paré Alf. E., Paquet Jos., Potvin E., Plourde A., Roy L. A., Rousse A., Ricard Jean, Renaud P. P., Roy A.

Tellier J. E., Taupier H., Tétreault A., Thibodeau Conrad.

Sur l'anatomie:

Archambault F., Archambault Fulgence, Auger Al, Auger R. L.

Baillargeon C. J., Bélanger Denis, Benoit L., Boulanger Jos., Bertrand L., de Bellefeuille G.,

Champagne J. A.

Emond C.

Dumond R., Dulinque A., Deserres A., Grenier M. P., Gosselin H.

Handfield J. A., Houle D.

Lefebvre Z., Larocque Chas., Lagüe L., Longtin J. M.

Martel J. L. H., Masson Léopold.

Rousse A., Ricard Jean, Renaud P. P.

Taupier Henri, Tétreault Alcide .

Ont passé sur la chimie :

Archambault Fulgence, Archambault G., Auger A., Auger R. L.

Baillargeon C. J., Brown O., Beaudin T., Bélanger D., Bouvier J. P., Bousquet G., Boulais O., Bertrand L., Brault Thos., de Bellefeuille G.

Cartier W., Champagne J.A., Emond C.

Dumont R., Dubuque A., Deserres A., Desrochers A., Deslauriers H., Dorval H.

Grenier M. P., Guilbault Noël, Gosselin H.,

Hamelin J., Handfield J. A., Houle D.

Lefebvre Z., Larocque Chas., Lagüe L., Longtin J. M., Lamarche J. Z., Lemoine, Méd., Leard, F.

Martel, J. L. H., Masson, L.,

Paré, Alph., E., Paquet, J., Potvin, Eug., Plourde, A.

Rousse, A., Ricard, Jean, Renaud, P. P.

Tellier, J. E., Taupier, H., Tétreault Alcide, Thibodeau, Conrad.

Ont passé sur la Pathologie Générale:

Archambault, J., Archambault, Gus., Auger, A., Auger, R. L.,

Baillargeor, C. J., Boivin, O., Beaudin, T., Bélanger, D., Bouvier, J. P., Bousquet, G., Benoit, Léon, Boulais, Boulanger, Jos., Bertrand, F., Brault, Thos., de Bellefeuille, G.

Dumont, A., Deslauriers, H., Grenier, M. P., Guilbeault, Noël, Gosselin, Henri.

Hamelin, Jules, Hurtubise, L., Handfield, J. A.

Lefebvre, Z., Larocque, Chas., Lagüe, L., Longtin, J. M., Lamarche, J. Z., Lemoine, Méd., Leard, T.

Martel, J. L. H., Masson, Léopold.

Paré, Alph., E., Paquet, Jos., Potvin, Eug., Plourde, Ad.,

Rousse, A. Renaud, Jean, Renaud, P. P., Roy, A.

Tellier, Jean, E., Taupier, H., Tétreault, A., Thibodeaux, Conrad.

Vous aurez les chapeaux les plus nouveaux

En achetant chez Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541 rue Ste-Catherine. Nous en recevons plusieurs caisses par jour des meilleures manufactures. Billets de chars à tout acheteur. 144-2.

FINANCE & COMMERCE

Le Power et le Street

Ont dominé le marché et créé beaucoup d'enthousiasme

LE PACIFIQUE SE RAFFERMIT

En sympathie avec Wall Street. Le reste de la cote est ferme

Vendredi, 6 juin.

L'action du marché aujourd'hui a une portée trop significative, pour ne pas chercher la cause, sans toutefois tenter de l'expliquer en l'absence de renseignements positifs sur sa nature même. Surgissant brusquement au chaos, où se roulaient hier encore nos grands titres de spéculation, la hausse prononcée du Montreal Power, du Street, du Pacifique et le raffermissement général de la cote, indiquent suffisamment qu'il ne peut être question ici d'une simple reaction, après la baisse de la veille. Il y a plus en effet et nous avons la conviction qu'on a laissé s'épuiser la néfaste influence de la grève aux Etats-Unis, avant de donner cet assaut, qui cette fois paraît définitif. La reprise du Pacifique aujourd'hui et la meilleure tenue de Wall Street témoignent d'un retour de confiance à New-York et cette impression réjouissante a été amplifiée par un sentiment d'enthousiasme, à l'endroit du Street et du Power. Il est certain qu'il se trame quelque chose, mais il est encore plus certain que ce l'on projette est encore plus considérable que ce que l'on s'imagine généralement. A certains signes caractéristiques, en effet, il est manifeste que des développements nouveaux et très importants sont à l'étude et que des événements prochains vont en précipiter le dénouement. On annonce aujourd'hui que la compagnie Montreal Light Heat and Power aurait incessamment à sa disposition la pleine ture de la production de force motrice, lui provenant de ses usines de Chambly, qu'elles-mêmes ont été renforcées d'un ample pouvoir d'eau, dont la compagnie vient de faire l'acquisition.

En augmentant ainsi son pouvoir de distribution de force motrice, cette puissante compagnie se trouve en état d'élargir le cercle déjà considérable de ses opérations et de taxer davantage son rendement industriel. L'obtention du contrat d'éclairage de l'hôtel Windsor servi jusqu'ici par une compagnie étrangère, est le premier pas vers la nouvelle politique de cette entreprenante société, qui se trouvera désormais en étroites relations avec la compagnie des Tramways de Montréal, en vertu du contrat d'approvisionnement électrique, intervenu entre les deux compagnies.

Le Power a aujourd'hui établi un nouveau record à 105 et l'activité avec laquelle des milliers d'actions ont été absorbées de 102 à 105 prouve la force de l'élément nouveau, qui domine en ce moment. Le titre a clôturé à 104 1-2, subissant une légère réaction, mais conservant une plus value nette de 2 points sur hier.

Les fluctuations du Street ont été pour le moins aussi vives et aussi étendues que celles du Power. Débutant lourd à 276, il perdit une fraction à 275 1-2, puis se releva à 276 1-2. De là il fit un bond furieux à 281, monta par sauts à 283 et clôtura ferme au plus haut niveau, gagnant plus de sept points dans la journée.

Le Pacifique fut agité mais très ferme en somme, ouvrant à 133 1-2, s'élevant à 136 1-4, reculant à 135 et regagnant finalement une fraction en clôturant à 135 1-2, en hausse de 2 points nets. Le titre nouveau fut plus calme de 128 à 130, clôturant à 129.

Le Détroit a donné lieu à des ven-
Le Détroit a donné lieu à des ventes nombreuses aujourd'hui, que l'on attribue l'empressement des initiés de réaliser à la faveur des cours actuels. Le titre n'a pu se maintenir à 80 et a clôturé à 79 1-2.

Le reste de la cote ne présente que peu de changement important, mais la tendance générale est meilleure.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie:

Grand-Tronc.—1re pref., 105 1-2; 2me 90 1-8; 3e, 39 1-2.

Pacifique Canadien.—137 3-4.

BOURSE DE MONTREAL

Ventes de la matinée:

Can. Pac.—300 à 138 1-2; 150 à 134, 50 à 134 1-4, 350 à 134 3-4, 25 à 135 5-8; 50 à 134 3-4, 100 à 134 7-8, 25 à 134 5-8; 25 à 135, 100 à 135 1-4, 500 à 136 1-2, 25 à 136 1-4, 200 à 136 1-8, 200 à 136, 325 à 136 1-4, 25 à 136 3-4, 25 à 135 3-4, 75 à 135, 1-8, 100 à 135.

Nouv.—25 à 128 1-2, 200 à 128 3-4, 75 à 128 1-2, 100 à 129, 25 à 130, 150 à 129 1-2, 8 à 128 3-4, 20 à 129.

Mo. St. Ry.—25 à 276, 25 à 275 1-2, 25 à 276 1-2.

Steel.—75 à 79 1-2, 25 à 79 3-4, 125 à 79 1-2, 50 à 79 3-4, 10 à 80 1-4, 100 à 79 7-8, 50 à 79 3-4, 10 à 80 1-4, 200 à 79 1-2, 275 à 79 3-4, 10 à 80, 15 à 79 1-2, 25 à 79 1-2.

Bk. Montreal.—6 à 259, 4 à 259 1-2.

Power.—25 à 102, 37 à 102, 50 à 102 1-4, 125 102 1-2, 78 à 103, 525 à 104, 2 à 103 3-4, 225 à 104.

Twin Rts.—200 à 1 3-4.

Virtue.—1500 à 11.

Bell Tel Rts.—5 à 7 1-2, 94 à 7 1-4, 94 à 7 1-4.

Bell Tel.—3 à 169, 100 à 170.

Merchants Bk.—23 à 148.

Bk. Com.—2 à 156.

Tor. Ry.—25 à 122 1-4, 25 à 122 1-2, 25 à 122 5-8, 50 à 122 3-4, 50 à 122 3-4, 75 à 122 3-4, 100 à 122 3-4, 100 à 122 5-8, 50 à 122 1-2.

Twins—25 à 130 1-2, 100 à 120.

Molsons.—10 à 216.

Halifax Ry.—25 à 112.

Steel Bonds.—5000 à 92.

Street Bonds.—4500 à 106.

Ventes de l'après-midi :

Can Pac—150 à 135 1-2, 50 à 135 1-4, 150 à 135 1-2, nouv. 15 à 129, 50 à 129
Mo Tel—6 à 170.
Mo St Ry—10 à 280, 90 à 281, 125 à 281 3-4, 225 à 282, 235 à 283, 25 à 282, 50 à 283, 17 à 282.
Cable—25 à 165, 100 à 164, 200 à 163.
Twins—50 à 120 1-4.
Power—25 à 104 3-8, 250 à 104 1-2, 25 à 104 3-8, 225 à 104 1-2, 125 à 104 1-4, 50 à 104 1-2, 25 à 104 7-8, 125 à 104 1-2 25 à 105, 1135 à 105, 200 à 104 7-8, 85 à 105, 125 à 104 5-8, 50 à 104 3-4, 35 à 104, 1-2, 50 à 104 5-8, 150 à 104 3-4, 50 à 104 1-2.
Tor Ry—75 à 122 1-2.
Steel—10 à 55 3-4.
Détroit—75 à 79 1-2.

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	6 Juin 12.30 a.m.		5 Juin 3.00 p.m.	
Pacifique Canadien	138½	139	139½	138
Can. Pac. Rights	18	17	18	18
Duluth Com.				
Do pref.				
Tram. Elec., Winnipeg	281½	280	277	276½
West India Elec.				
Do Toronto	120	122½	124	
Do Halifax	114	110	115	122½
Do St-Jean				111
Twin City Tramgit	120½	120	120½	117½
R. & O. nouveau				114½
Ote Elect. & Onl.	113½	112	113	
Cable Commercial	165	163½	170	112
Télégraphe Montr'l			170	167
Téléphone Bell			170	168
Dom. Iron Steel	55½	54	55	105
Do Do pref.	96	95½	96	94½
Mont. Heat Lt. Power	104½	104	102½	95
Nova Scotia Steel Com			110	102
Nova Scotia Steel pref.				107
Laurentide Pulp				
Coton, Montréal	140	132	145	
Do Dominion	63	61	68	
Do Can. Coal		60	61½	60½
Do Marchands		84		85½
Do Montmorency				84
Hamilton Elec Ry pref.				
MINES.				
War Eagle				
Republic				
Payne				
Can. Pac. New	1.28	1.34	1.25½	20
Virtue				27½
North Star				
National salt				
Do pref.				
Dominion Coal Com	140	139	140	
Do Do pref.				132½
Inter. Coal Com	75	60	75	
Windsor Hotel				90
BANQUES.				
Banque Montréal xd	262	250	282	
Do Ontario xd		195		250
Do B. N. A.				185
Do Molsons xd	216	213	215	
Do de Toronto xd		240		212
Do des Marchands		145		140
Do Royale	150		150	145
Do de la N. E.				
Do des Cant. de l'Est				
Do de Québec xd		117		
Do Union xd		120		117
Do du Commerce				123
Do Hochelaga			145	
Do Ottawa				140
Do Nationale				
N. W. Land pref				
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	92½	92	92½	92
Land Grant				
Com. Cable Coupon				
Do Reg				
Peoples Heat & Light				
Halifax Electric Ry.				
Bell Téléphone				
Can. Col. Cotton Bds				
Dominion Coal Bds				
Laurentide Pulp				
Nova Scotia Steel Bds				

BOURSE DE LONDRES

Londres, 6—L'argent à demande était moins actif aujourd'hui, à cause des rapports favorables des banques, annonçant l'arrivée prochain d'approvisionnement d'or de l'Inde et ailleurs.

Ouverture tranquille à la Bourse, le règlement prochain de la grève paralysant les affaires. Les demandes de Consolidés ont surpassé l'approvisionnement et stimulé en rétablissement.

Les chemins de fer nationaux étaient irréguliers.

L'ouverture des valeurs américaines a été faible, spécialement les "coalers", qui sont tombés plus tard dans l'inactivité et ont clôturé fermes.

Les valeurs canadiennes étaient en hausse, le Rio Tinto s'est relâché et le Caffre était tranquille et indécis.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 6.— Les transactions dans les stocks ont de nouveau reculé près du bas niveau d'activité pour l'année et les changements de l'année sont étroits et sans importance.

Les courtiers ont réalisé quelques petits gains, grâce à la rumeur voulant que la grève des mineurs avait été réglée, mais aussitôt que la nouvelle a été contredite par une source autorisée, le mouvement des achats s'est beaucoup ralenti. Le sucre a repris tout son dividende trimestriel dans une hausse des prix sur quelques qualités de sucre. Mais aucun de ces mouvements n'a été soutenu.

La déclaration de la paix sera probablement cause qu'il n'y aura aucun changement notable sur les marchés étrangers, d'ici après les fêtes du couronnement.

Les rapports que les mineurs de charbon mou de la Virginie, allaient se mettre en grève, a donné une certaine couleur à l'appréhension d'un développement des troubles ouvriers. Rien n'indique qu'il y aura une réduction substantielle dans le prêt des banques. La réaction qui s'est produite aux Bourses étrangères, a produit un bon effet et a engagé les prêteurs étrangers à ne pas retirer leurs produits.

Le marché a cloturé stagnant.

Les cours ont ouvert irréguliers comme suit:

Amalgated Copper 67 1-2, Atchison 79 3-8, do, 93 1-4, Brooklyn Rapid Transit 66 1-2, Canadian Pacific 134, Erié 36 5-8, Louisville 135 3-4, Manhattan 130 1-2, Missouri Pacific 99 3-8, N. & W. 56, New-York Central 154, Reading 62 1-4, St-Paul 168 1-8, Sucre 126 1-2, Southern 36 1-4, Union Pacific 104, U. S. Steel 39 3-4, do, pref. 89 1-4.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	5 Juin. Ouver	Plus haut	Plus bas	Cloture.
Amalgamated Copper	67½	68½	67½	68
American Loco	91½	92½	92½	92½
Do pref	93½	93½	92	91
Amer. Tobacco Co				
Do Do pfd				
Am. Sugar Refin. Co	130½	131	130½	131½
Do Do pfd.				
Am. Smelting & Ref. Co	48½	48½	48½	48½
Anaconda Mining Co	113½	113½	113½	113½
A. Top & Si Fe, all pd	70½	71	71½	70½
Do Do pfd.	98½	98½	98½	98½
Baltimore & Ohio	105½	106	105½	105½
Do Do pfd.	93	93	93	93
Brooklyn Rapid Trans.	67½	67½	66½	67
Chic. & Alton Com.				
Canadian Pacific	134	136½	133½	135½
Canada Southern	89½	90½	89½	90½
Ches. & Ohio	40	40	40	40
Chic. Gurl. & Quincy				
Chic. & North West.	240	240	240	239
Chic. R. I. & Pac. com.				
Chic. Mil. & St. Paul	168½	169	168	168½
Continental Tob. com.				
Do Do pfd.				
Consolidated Gas N. Y.				
Colorado Fuel & Iron	37½	38½	37½	38½
Cleveland, C. C. & L.	103½	103½	103½	103½
Delaware Lack. & W.				
Delaware & Hudson	178	178	178	178
Denver & Rio G. pfd.				
Duluth S. Shore & Atl.	17½	17½	17½	
Do Do pfd.				
Great Northern Ry pfd				
General Electric				
Jersey Central				
Kansas & Texas com	26½	26½	26½	26½
Do Do pfd.	56½	57	56½	56½
Lake Erie & Western				
Do Do pfd.				
Louisville & Nashville	135½	135½	135½	135½
Manhattan Elevated	136½	136½	136	136½
Missouri Pacific	99½	99½	99½	99½
M. St. Paul & "Soo".				
Do Do pfd.				
Metropolitan Traction	145½	147	145½	146½
N. Y. Central & Hud.	151	154½	150½	154
N. Y. Lake Erie & west	36½	36½	36½	36½
Do Do 1 pfd	57½	57½	57½	57½
Do Do 11 pfd	52	52	52	52
N. Y. Ontario & West				34½
Omaha, com				
Pacific Mail	39	39½	38	39½
Pressed Steel, com.		42	40½	40½
Do Do pfd				
Peoples Gas	100½	100½	100½	100½
Phila. & Reading	69½	69½	69½	69½
Do Do 1 pfd				
Do Do 11 pfd	68	68	68	68
Pullman				
Southern Ry., com	36½	36½	36½	36½
Do Do pfd.				91
Southern Pacific	64½	64½	63½	64
Tenn. Coal & Iron	68	68	68	68
Texas Pacific	40½	40½	40½	40½
Twin City				120½
U. S. Leather, com	13½	13½	13½	13½
Do Do pfd.	84½	84½	84½	84½
U. S. Steel, com	37½	38½	38½	38½
Do Do pfd.	89½	89½	89	89½
U. S. Rubber, com				
Do Do pfd.				
Union Pacific, com	104	104½	103½	104½
Do Do pfd.	84½	88½	87½	87½
Wabash	26½	27	26½	26½
Do pfd.	40½	41½	40½	40½
Western Union Tel.	90	90	90½	90½
Wis. Cen., com	26½	26½	26½	26½
Do pref.	47½	48½	47½	47½

Actualites Financieres

L'argent à demande à Montréal est facile de 4 1-2 à 5 pour cent.

Londres, 6.—Consolidés au comptant 96 11-16, à terme 96 7-8.

Anaconda 5 3-4, Atchison 81 7-8, do. pref. 101, B. & O. 103, C.P.R. 139 1-2, Shesapeake et Ohio 47 1-2, Chicago Great Western 28 1-2, Chicago Milwaukee et St-Paul, 172, Denver et Rio Grande, 42 23-4, do. pref. 93 1-4, Erié 37 7-8, do. 1er pref. 69 3-4, do. second pref 53 1-2, Illinois Central 153 1-2, Louisville et Nashville 138 1-2, Missouri, Kansas et Texas, 27, do pref 60, New York Central 159, Norfolk et Western 58 1-4, do. pref 92, Ontario et Western 33 3-8, Pennsylvanie 76 1-4, Reading 31 7-8, do 1er pref 42 1-2, do, 2e pref. 34 1-2, Southern Railway 37 1-4, do. pref. 96 3-4, Southern Southern Pacific 65 1-8, Union Pacific 107 1-8, do. pref. 90, United States Steel, 40 3-8, do pref. 91 1-2, Wabash 27, do. 44 1-2, Quatre Espagnol 80 1-8, Vand Mines 12 3-4, De Beers, 42 7-8.

New-York, 6.—L'argent à demande est tranquille à 3 pour cent. Le change sterling est régulier à 4.87 3-8 et 1-2 à demande et 4.84 3-4 à 5 pour soixante jours.

Les taux officiels varient de 4.85 1-8 à 5 et 4.88 à 1-2.

L'argent en lingot est de 52 et les piastres mexicaines de 42.

Les directeurs du Toronto Railway ont déclaré un dividende de 1 1-4 p.c. On dit que la compagnie est en position de payer plus, mais on ne cherchait pas une augmentation.

Les directeurs de la Sao Paulo Company ont confirmé le paiement d'un dividende de 5 p.c. qu'ils avaient promis aux actionnaires de la compagnie, à une assemblée tenue le 30 avril.

Les recettes du Twin City pour la quatrième semaine de mai, donnent une augmentation de $19,637 et de $45,289 pour le mois entier.

Le tableau des compensations des banques locales est soutenu et les demandes à argent sont de 4 1-2 à 5 pour cent.

Total pour la semaine finissant le 5 juin 1902.

Compensation... ... ... $22,077,224
Balance... ... ... $3,348,483

Semaine correspondante de 1901:
Compensation $18,540,658
Balance $2,590,460

Semaine correspondante de 1900:
Compensation... ... ... $14,571,242
Balance... ... ... $2,296,005

Semaine correspondante de 1899:
Compensation... ... ... $16,154,368
Balance $2,121,364

BEURRE ET FROMAGE

LES PRIX DU BEURRE ET DU FROMAGE SONT FERMES A MONTREAL.

Le fromage de la campagne était en hausse hier à Vankleek Hill, on a payé jusqu'à 10 cents, tandis que les cotations ordinaires sont de 9 3-4 : 10 cents. Le ton du marché est plus ferme. Cependant les demandes étaient moins actives hier. Les premières qualités d'Ontario sont cotées de 9 7-8 à 10 cents: les Townships à 9 3-4 et les Québec de 9 5-8 à 9 3-4.

On a reçu 4,454 colis sur le marché hier.

La limite du prix du beurre était de 19 1-4, tandis que quelques manufacturiers prétendent avoir obtenu 19 3-4, pour les premières qualités de crémeries salées. Les cotations sur le marché variaient de 19 1-4 à 19 1-2. Les demandes sont actives et le ton du marché est régulier.

On a enregistré 7751 livraisons au Board of Trade hier.

PRODUITS DE LA FERME

LES PATATES ET LES OEUFS SE VENDENT FACILEMENT. — LE MARCHE AUX FEVES EST REGULIER.

Plusieurs gros marchands offraient des œufs en vente à 14 cents hier matin. Les marchands de la campagne ont été notifiés qu'on n'achèterait plus de stock à plus de 13 cents à flots est, et 12 1-2 ouest de Toronto.

Les livraisons sur le marché étaient hier de 1823 boîtes.

Les offres élevés de ces jours derniers sur le marché aux patates, ont eu pour effet de rabaisser les prix. Les cotations des marchandises en gare étaient de 80 cents à 85 cents. Les marchands revendent des lots en gare de 90 cents à 95 cents.

On cote les fèves de première qualité, de $1.25 à $1.30 le boisseau.

MARCHE AUX GRAINS

LES PRIX CONTINUENT A BAISSER. — EN REVANCHE ON PREDIT UNE ABONDANTE RECOLTE DANS L'OUEST.

A Liverpool, le marché au blé était plus faible, clôturant 1-4 d, à 5s 10 1-2d pour juillet, et 6s 0 3-8d pour septembre. Paris était plus fort, juin clôturant de 20 à 22.50, et septembre et décembre de 15 à 20.60.

Le marché de Chicago était régulier et les options de juillet étaient comme suit:

Blé, soutenu à 71 1-2 cents; mais 1-2 cent à 62 5-8 cents: avoine 1-8c à 36 3-4c.

Toujours la même inactivité sur le marché au grain et les prix sont presque nominaux.

Le blé du Manitoba à Port Arthur, Ontario No 1 blé du printemps à flots mai 78 cents, No 2, 76 1-2 cents, avoine No 2, de 49 1-2 cents à 50 cents; orge 59 cents, sarrasin de 63 1-2 cents à 69 cents; pois de 85 1-2 à 86 cents; seigle 63 cents.

Les patentes du Manitoba sont cotées de $4.10 à $4.30 et les fortes de boulangers de $3.80 à $4. le straight rollers d'Ontario, de $3.50 à $3.60 ; en sacs, de $1.70 à $1.77 ; Patente d'Ontario de $3.70 à $4.00.

M. Labelle, gérant de la W. W. Ogilvie Milling Coy., nous fournit les cotes suivantes de leurs farines :

Hungarian d'Ogilvie $4.30.
Patent Glenora d'Ogilvie, $4.00.
Farine forte Manitoba d'Ogilvie, $3,-35.
Son, $20 par tonne, les sacs compris.
Le gru $22 par tonne, les sacs compris.

MARCHE DE CHICAGO

Chicago 6.

	Ouverture.	Plus haut	Plus bas	Clôture
Blé, juillet :—	71 5-8			71 7-8
Blé septembre :—	70 1-2	71	70	70 7-8
Maïs, juillet :—	62 1-8	63	62 1-8	62 7-8
Maïs septembre :—	59	59	58 3-8	58 7-8
Avoine, juillet :—	37 1-4		36 1-4	36 7-8
Avoine, septembre :—	28 3-8	29 1-8	28 3-8	29
Lard, juillet :—	17.17	17.50	17.17	17.40
Lard, septembre :—	17.30	17.55	17.27	17.45
Saindoux, juillet :—	10.20	10.27	10.20	10.25
Saindoux, septembre :—	10.20	10.30	10.20	10.27
Côtes, juillet :—		10.17	10.05	10.15
Côtes, septembre :—	10.00	10.07	9.95	10.05

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago 6.—Les valeurs ont clôturé comme suit:

Blé juin 72 1-8, juillet 71 7-8, sept. 70 3-4 à 7-8, déc. 44 3-4, mai 43 3-4.

Avoine juin 40, juillet 36 3-4 à 7-8, nouveau 30 1-4, sept. 29, nouveau 31, déc. 29 1-4, nouveau 31.

Lard, juin $17.40, juillet $17.40, sept $17.45, jan. $16.30.

Saindoux, juin $10.20, juillet $10.25, sept. $10.27 1-2, oct. $10.20, jan. $9.-37 1-2, mai $9.27 1-2.

Côtes juin $10.15, juillet $10.15, sept $10.02 1-2 à $10.05.

(A suivre à la page 11.)

C'est pour rien, on les donne

Billets de chars gratuits à toutes nos pratiques, aux grands magasins de chapeaux, Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541 rue Ste-Catherine, Montréal. 142-n.

Un habillement chic, Monsieur ? C'est notre spécialité. Etoffes derniers genres, coupe idéale et bas prix, chez les tailleurs en vogue B. A. TEPROHON & Cie, 1687 rue Notre-Dame.

MEFIEZ-VOUS. N'attendez pas le francs si vous êtes en difficultés, consultez des comptables expérimentés quant à ce qu'il est convenable de faire.
WILKS & MICHAUD, comptables
Edifice de la Banque des Marchands

PAR BENNING & BARSALOU

Vente Très Importante
AU COMMERCE

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre,

Mercredi, le 11 juin, et jeudi, le 12 juin, à 10 heures a.m.

Un assortiment considérable de Nouveautés, Confections, Lainages, Mercerie, Articles de Fantaisie, Cravates, Bretelles, Chapeaux de Paille et de Feutre, Chaussures, etc.

Aussi à 2 heures p.m.

(Par Catalogue)

28 caisses de Toiles de Ménage, Toiles à Nappes, Essuie-Mains, Serviettes, Toiles à Rideaux, Canevas, etc., etc., venant d'arriver de Glasgow.

Ventes sans réserve en lots pour convenir au commerce.

BENNING & BARSALOU,
145-3 Encanteurs,

ASSEMBLÉES.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars et un bonus de deux dollars par action sur le capital de cette institution ont été déclarés, et seront payables à son bureau-chef, à Montréal, le et après mercredi, le 2 juillet prochain. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30e juin prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du Conseil de direction.

A. P. LESPERANCE,
Gérant.

Montréal, le 31 mai 1902. 139-31-5-10

BANQUE D'HOCHELAGA
AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3 1-2 p.c.), au taux de sept pour cent (7 pour cent) par année, a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et qu'il sera payable au bureau-chef de la banque et à ses succursales lundi, le deux (2) juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept (17) au trente-un (31) mai prochain, ces deux jours inclus.

L'assemblée annuelle générale des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque, lundi le seize (16) juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil des Directeurs.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant Général.
108—m j s — n

ARONSON & RUTENBERG



Prêteurs sur gages
601 RUE CRAIG.
Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches et marchandises de toutes sortes. OUVERT A 8 HEURES P.M. Fourrures emmagasinées à bas prix durant les mois d'été. 135—m-j-s-n-F

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES.
180 ST-JACQUES - - - Montréal.
Tél. Bell Main 2688. Marchands 642.
118-6u

Bureau principal et Clos
612 Lagauchetier, 739 Bell
Est 1678, Marhd. 780
BOIS de Sciage
D. PARIZEAU
BOIS DE CHARPENTE
Clos—rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End.
Tél. des March. 1941

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE
BOIS DE SCIAGE.
EN GROS. . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

HUILES HUILES

Chez nous sont les grands magasins des . . . . .

Huiles lubrifiantes, Graisses, Huiles de lin, Térébenthine.

Essayez un baril-échantillon d'huile élastique "CARBON" pour votre toiture.

Ecrivez-nous pour prix et échantillons.

THE ATLANTIC REFINING CO.
TORONTO

J.S. BACHE & CIE.
BANQUIERS ET COURTIERS,
16 Rue St-Sacrement. - - Montreal
C. D. MONK, Gerant.
Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.-Y.
Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.
Rapports et cotes de la Bourse quotidiens du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.
FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT
107-u

GEO. SPARROW & CO.
118 RUE KING EST
TORONTO
Manufacturiers de Poêles en Acier pour les Hôtels et les Familles.
Vapeur, Tables, Ustensiles de Cuisine Machines et Outillage de Boulangers et Confiseurs.
Ecrivez pour Catalogues
33-dm

Un contrat qui peut n'être rempli que dans des années ne devrait être fait qu'avec des parties contractantes dont la solvabilité permanente est hors de toute doute.
Metropolitan Life Insurance Co'y
(Constituée par l'Etat de New-York)
Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Passif—Fonds de réassurance	$82,158,791.83
et Réserve spéciale	$52,327,931.00
Toutes autres obligations	895,938.12
SURPLUS	5,744,434.91
Gain en actif en 1900	$11,285,034.75
Réclamations — pour décès payées en 1900	$ 9,799,124.21
Nouvelles assurances accomptées en 1900	$349,764,003.00

CHARLES STANFIELD,
Surintendant.
670 rue Ste-Catherine

Vert de Paris !
Vert de Paris !!
Vert de Paris !!!

Protégez vos arbres fruitiers et vos plantes de pommes de terre en les arrosant de Vert de Paris, tel que recommandé par les autorités de la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

The CANADA PAINT Co'y.,
(Limited)
MONTREAL.

LE VERT DE PARIS préparé par la CANADA PAINT COMPANY, Limited, est garanti être exactement conforme à l'étalon du gouvernement, et donnera, en conséquence, parfaite satisfaction.

Afin d'éviter les désappointements et les pertes, toutes les personnes intéressées à la culture des pommes de terre, devraient porter cette annonce chez le quincaillier ou le pharmacien le plus proche, et exiger que le nom de la Canada Paint Company soit sur chaque paquet de Vert de Paris. C'est le Meilleur.

Les Listes de Souscriptions seront ouvertes le 10 Juin et fermées le 15 Juin.

LA BANQUE DE MONTREAL
OFFRE POUR SOUSCRIPTION
A 102½ p. c. et l'intérêt accru depuis le 1er Juin
Sur Obligations et Actions comprises
$1,000,000
Première hypothèque à 6 pour cent. Coupons d'obligations à trente ans, de $1,000 chacune, venant à maturité le 1er Juin 1932.
$1,600,000
d'Actions privilégiées à 7 pour cent d'intérêt cumulatif de $100 chacune, de la
OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

Obligations rachetables à 115 et intérêt le et après le 1er Juin 1912. Obligations déposées à la Royal Trust Company. Intérêt payable semi-annuellement à la Banque de Montréal, Montréal.

Coupons 1er Juin et Décembre. —— Dividendes 1er Mars et Septembre

CAPITAL REUNI

Actions ordinaires	$1,250,000
Actions privilégiées cumulatives à 7 pour cent	2,000,000
Présente emission	$1,600,000
Gardé au trésor pour besoins futurs	400,000
Dette garantie (présente émission)	$1,000,000

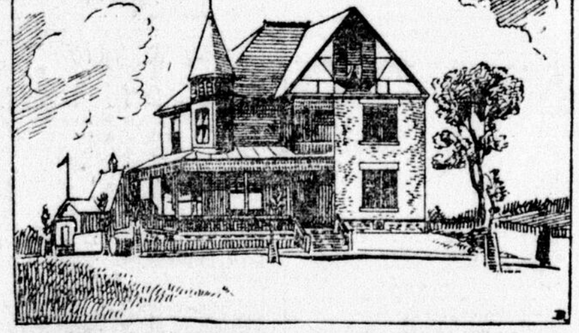
Fidéicommissaires pour les détenteurs d'obligations :
THE ROYAL TRUST COMPANY, MONTREAL.

On peut obtenir le Prospectus avec renseignements complets et blancs de demande de la ROYAL TRUST COMPANY, et des succursales de la BANQUE DE MONTREAL et de la ROYAL BANK OF CANADA.

LES
PEINTURES A PLANCHER
ISLAND CITY
SECHENT EN HUIT HEURES.
P. D. DODS & Co'y, Mfg,
188 et 190 McGILL, MONTREAL.

HUILES. HUILES.
EMPLOYEZ LA MARQUE "STERLING" DES
Huiles à Cylindre, Huiles à Engin,
Huiles à Dynamo, Huiles à Machine,
Huiles à Séparateur, Huiles à Harnais,
Graisse à coupe de compression, Savon d'huile de lin pur, Graisse à Essieux, etc.—SPECIALITE: Huiles Marines.
The Grant-Hamilton Oil Co. Ltd. Bureaux et Magasins 77 RUE COMMON

COUVERTURES DE MICA pour Tuyaux à Vapeur, Tuyaux à Eau chaude et froide; Réfrigérateurs; Bouilloires de locomotives, de vaisseaux, de machines stationnaires, de cuisine.
Toute espèce de Fournitures pour les Ingénieurs.
Agents pour le célèbre Composé pour les Bouilloires "BOILERINE" de Strauss.
MICA BOILER COVERING COMPANY, Limited,
Tél. Main 1540. 82 à 92, RUE ANNE, MONTREAL.
968-1a



Sera vendue à Sacrifice !

Cette superbe propriété, située à 5 minutes de Ville St-Laurent, ayant coutée $8,000 à son premier propriétaire M. Marquis, sera vendue au prix de $2,500, à termes faciles. Elle compte 33,000 pieds de superficie. A proximitée des tramways électriques. C'est une occasion extraordinaire.

S'adresser à
Desmarteau & Kennedy, 1608 rue Notre-Dame
TEL. MAIN 1257. 5-7-F

Poêles à Gazoline
Fournaux économiques. Bruleur en cuivre.
Tout ce qu'il y a de plus Moderne et de plus Perfectionné!
Nos Poêles à Gazoline donnent satisfaction complète.
Ils fournissent une chaleur égale et régulière, ce qui est le point essentiel pour bien cuire.
Ils sont aussi d'un fonctionnement facile, en même temps qu'un vrai ornement pour la cuisine.
Nous les avons dans toutes les grandeurs.
Venez voir notre assortiment.
FONDERIE CANADIENNE, J. Rhéaume, Propriétaire.
1544 RUE SAINTE-CATHERINE, - MONTREAL.
141-3-5-7-F

AMUSEMENTS

Théâtre National (En français)
RUES STE-CATHERINE ET BEAUDRY
Semaine du 2 Juin.
Le Pavé de Paris.
PAUL CAZENEUVE dans Paul Morel.
Matinées tous les jours. Prix : Soirées, 10c, 20c, 30c et 40c ; Matinées, 10c, 15c, 20c et 25c.
134-6

THEATRE DES NOUVEAUTES Cette Semaine
Spectacle extraordinaire, Célèbre fascinateur
ONOFROFF
dans ses merveilleuses expériences de transmission de la pensée. Tous les soirs et matinée Jeudi et Samedi. Prix 10c, 25 et 40c. Loges $1.00

PROCTOR'S La semaine prochaine est la semaine des souvenirs.
'Under The Red Rose' La première fois à Montréal.

HIPPODROME
(PATINOIR MONTAGNARD.)
Exercices de chevaux montés par des amateurs et musique tous les soirs à 5 heures P. M.
Admission..... 10 et 5 cts.
L. H. PAINCHAUD & CIE.
180-2 Gérant.

PARC SOHMER
CETTE SEMAINE
[Après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures]
Grandes Attractions Nouvelles !
Le CORPS de BALLET,
Etc., Etc., Etc.
ADMISSION, 10 CENTS
Enfants, l'après-midi, 5 Cts
142-2

PARC RIVERSIDE
Maisonneuve. Semaine du 1er Juin.
Le rendez-vous de la bonne societe
DIMANCHE LE 8 JUIN
Attractions nouvelles après-midi et soir.
ADMISSION : 10 cts. 141-5

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à
206 rue St-Laurent, Montréal.
100-300

PETITES ANNONCES

PERDUE. — Une vache barrée, rouge et brun, queue longue. Elle est disparue vendredi en venant à samedi, du coin de l'avenue Mont-Royal et Delorimier. Ceux qui pourront en donner des informations seront récompensés libéralement. S'adresser à Henri Benoit, laitier, 26 avenue Mont-Royal. 143—3

VENTES PAR HUISSIERS

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 2825. — Dame A. M. Wooley, demanderesse, vs Dame M. McIntyre, défenderesse. Le 16e jour de juin 1902, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 48a rue Latour, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. — Conditions : Argent comptant. — Montréal, 5 juin 1902. — G. A. LAFORTUNE, H.C.S. 145—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 5730. — Wm. F. Sharswood, demandeur, vs N. P. Lamoureux, défendeur. Le 16e jour de juin 1902, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1035 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. — Montréal, 6 juin 1902. — REAL ROBILLARD, H.C.S. 145—1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du district de Montréal. — No 9281. — Edmond Boucher et Harry Roffey, tous deux de Montréal, marchands-tailleurs, et importateurs, y faisant affaires en société sous la raison sociale de Boucher et Roffey, demandeurs, vs George P. McLaughlin, de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 27 mai 1902.
Par ordre,
J. CARTIER,
Député Greffier de ladite Cour
145—1

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 60. — Narcisse T. Gagnon, requérant, vs The Montreal Terra Cotta Lumber Co., corporation légalement établie ayant le principal siège de ses affaires dans la ville de Maisonneuve, dans le district de Montréal, intimée.
Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le seizième jour de juin courant, à dix heures de l'avant-midi, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de ladite Compagnie.
Montréal, 5 juin 1902.
H. COLLARD,
144—2 Député Protonotaire, C. S.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 2440. — Robert Black, cultivateur de Staymerville, district de Terrebonne, demandeur, vs Robert Davidson, autrefois de Montréal, mais maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. — Montréal, 4 juin 1902. — E. BRANCHAUD, député protonotaire. — Clément & Robitaille, avocats du demandeur.
144—2

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 566. — Dame Marie-Louise Rose de Lima Ménard a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son époux, Arthur Surprenant, épicier, de la cité de Montréal.
Montréal, 10 mai 1902.
HONORE JOANNETTE,
Procureur de la demanderesse.
139—22-31-7-14-21

Les grévistes lâchent pied

Providence R.I., 5.—Après cinq semaines de grève, les douze cents charretiers grévistes de cette ville ont décidé aujourd'hui de reprendre l'ouvrage. Ils ont retiré leurs demandes et ont consenti à reprendre leur anciennes positions aux conditions des patrons.

Une promenade en tramway qui ne coute rien

Billets de chars gratuits à tous ceux qui achètent leurs chapeaux chez Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541 rue Ste-Catherine, Montréal 144-n

Le "Journal" donne les prix de tous les marchés, industriels, financiers, agricoles, etc.

SPORT



A trois heures cet après-midi, le National se mesurera, pour la première fois à un de ses plus terribles adversaires, le Capital. Notre club a une éclatante revanche à prendre de sa déroute de samedi dernier, et il a décidé de faire payer au Capital les pots cassés.

Inutile de dire que l'équipe qui en viendra aux prises avec l'ex-champion, sera différent de celle de samedi dernier. Il n'y a pas la moindre ressemblance. Lors de la première partie, le National n'était pas même en état de pratiquer; les joueurs ne se connaissaient pas et leur mauvaise condition leur rendit tout effort impraticable. Mais cet après-midi, ce sera bien autre chose. L'équipe sera compacte et solide. Des pratiques sérieuses et quotidiennes ont rendu aux athlètes toute l'endurance nécessaire, et le système et les combinaisons de tous les joueurs ne le cèdent en rien à ceux du Shamrock. Nous les avons vus à l'œuvre, et à moins que le Caoital n'ait une équipe d'une force extraordinaire il va être battu à plate couture.

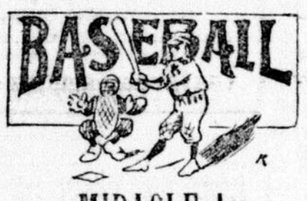
La direction a besoin du public, et nous espérons que les canadiens-français répondront généreusement à son attente.

La question du referee n'a pas encore été décidée et ne le sera probablement pas avant la partie. Les Capitals ont suggéré les noms de Clary Chitty. Le National n'a pas cru devoir accepter aucun de ces hommes. De son côté, il a proposé aux Capitals, Percy Quinn, Jim Kavanagh et Geo. Carpenter. Les Capitals ont refusé d'accepter aucun de ces messieurs comme referee. On peut s'attendre à ce que les directeurs du National, attendent l'arrivée de leurs adversaires à Montréal pour choisir l'arbitre de la partie.

Les amis du National, et particulièrement ceux qui ont été témoins des pratiques, sont très confiants dans notre club et s'attendent à ce qu'il prenne une éclatante revanche de sa défaite de la semaine dernière.

Voici quelle sera la composition des deux équipes :—

National		Capital.
L'Heureux	Goal	Hutton.
Jos. Nalois	Point	Ralph.
Blanchard	Cover	Robertson
Alp. Valois	Défense	Stewart
St-Aubin	Défense	Moore.
Marcelin	Défense	Watts
Lachapelle	Centre	Starrs.
Brown	Home	Westwick.
Goach	ome	Butterworth.
Masterson	Home	E. Murphy.
Kearns	Inside	Powers
White	Outside	Donaldson.
Erophy,	Capitaines	B. McIntyre.



MIRACLE !

Montréal se réveille et triomphe du Toronto. Maitre Kelly frappe J. Bannon

Enfin Montréal a réussi à sortir sa tête de sous son baquet et est parvenu à gagner une pauvre petite partie. C'est sans doute pour prouver qu'il est encore capable de faire comme les autres, et il va maintenant continuer à perdre.

Cependant cette victoire nous fait du bien au coeur, ça prouve au Toronto que le Montréal n'est pas aussi doux qu'il en a l'air, et qu'à l'occasion il peut ruer comme une demi-douzaine de mules. Ce succès peut nous faire beaucoup pardonner, et à Rochester nous allons être très populaires. Kelly a prouvé en plus d'un sens qu'un Royal n'est pas un animal inoffensif. Il a servi à Jimmy Bannon un petit plat de sa façon, qui fera certainement réfléchir le chef de l'illustre famille Bannon. C'est pas précisément distingué, mais ça nous inspire un grand respect en la personne de notre champs gauche, car pour tomber Jimmy aussi proprement, il faut avoir du poil aux pattes, et s'il pouvait cogner la balle avec autant d'alplomb, nous lui réserverions un coin spécial et bien chauffé dans nos colonnes.

Toronto.— Le manque de précision de Yeager et quelques erreurs ont fait perdre la partie aujourd'hui. Le Toronto n'a pu frapper Souders que dans les dernières innings. !

Dans la dernière, il y eut presqu'une émeute. Kelly se rendant prendre sa position frappa Bannon en plein visage et le renversa. Il dut être protégé par la police en quittant le terrain, car la foule voulait lui faire un mauvais parti.

TORONTO

Miller, 2b	4	0	0	0	2	2
Bannon, 3b	4	0	0	1	1	0
White, lf	4	0	1	1	0	0
Massey, 1b	4	2	0	8	2	0
Bruce, rf	4	1	2	4	1	0
Downey, ss	3	0	1	3	5	0
Hargrove, cf	3	1	2	1	0	0
Toft, c	4	0	0	6	0	0
Yeager, p	3	0	1	3	1	1
X. Brennan	1	0	5	0	0	0
Totaux	34	4	7	27	12	3

X—Frappé pour Yeager dans la 9me inning.

MONTREAL

A. Johnson 2b	4	0	2	1	4	0
Sheehan, 3b	4	1	0	2	2	0
Stafford ss	4	2	1	3	2	2
Odwell cf	4	2	1	0	0	0
Shearon, rf	4	1	0	3	0	0
Kelly lf	4	0	2	04	0	0
W. Johnson, lf	0	0	0	0	0	0
Dooley, 1b	4	0	2	11	0	0
Tracey c	3	1	0	3	1	0
Souders, p	3	0	0	0	4	0
Totaux	34	7	8	27	13	2

A Toronto :—

	R	H	E
Toronto	0100100002—	4	7	3
Montreal	0012202002—	7	8	2

Batteries,—Yeager et Toft, Souders et Tracey. Umpire Snyder.

Courses gagnées, Toronto 1. Coups bons pour 2 buts Dooley 2. Hargrove. Sacrifices Downey. Buts volés, Hargrove. A. Johnson, Double jeu, Stafford à Dooley, Laissé sur les buts, Toronto, 5. Montréal 6. Premier but sur balles par Yeager 4, par Souders 1. Frappé par le pitcher, Stafford. Struck out par Yeager 5 par Souders 1. Temps 1.50, Umpire Snyder. Assistance, 1,500.

A Buffalo :—

	R	H	E
Buffalo	00002124x—	9	12	1
Rochester	1000000000—	1	5	3

Batteries,—Gray et Shaw, Horton et Phelps. Umpires, Murphy Hawley, Dillon.

A Worcester :—

	R	H	E
Worcester	00010013x—	5	12	3
Jersey City	0020010000—	3	7	0

Batteries, Hastings et Steelman ; Woods et Butler. Umpires Kelly et Daly.

A Providence :—

	R	H	E
Providence	0000100010—	2	8	3
Newark,	0010100032—	7	10	3

Batteries :—Conn. et Brown, Hemming et Jope. Umpire Diegan.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Buffalo	21	11	656
Toronto	18	14	562
Providence	17	15	531
Worcester	16	15	516
Rochester	14	15	482
Newark	15	17	469
Jersey-City	15	18	455
Montréal	9	10	310

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn :—

	R	U	E
Chicago	1000400010—	6	7	2
Brooklyn	0020000010—	3	11	1

Batteries,—St-Veran et Kling, Hughs et Ahearn.

A New-Yorq :—

	R	H	E
Pittsburg	00010300000—4	8	4
New-York	00002002000—4	10	1

Arrêtée. Noirceur.

Batteries :—Doheny et H. Smith, Mathewson et Evans, Yeager.

A Philadelphie :—

	R	H	E
Philadelphie	24000020x—	8	16	2
St-Louis	0000300002—	5	13	3

Batteries,—Voorhees et Jacklitsch ; Yerkes et J. O'Neil.

A Boston :—

	R	H	E
Boston	0020000001—	3	7	3
Cincinnati	0111001000—	4	10	4

Batteries,—Malarkey et Kittredge ; Thielman et Peitz.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	Perc
Pittsburg	32	7	821
Chicago	25	14	641
Brooklyn	20	20	500
Philadelphie	17	22	436
New-York	17	23	425
Boston	16	22	422
St-Louis	15	24	385
Cincinnati	15	25	375

LIGUE AMERICAINE.

A Cleveland :—

	R	H	E
Cleveland	00036140x—	14	21	1
Boston	1200000000—	3	10	4

Wright et Woods; Winters et Prentiss, Warner.

POSITION DES CLUBS

	G	P	Perc
Philadelphie	21	14	600
Chicago	20	15	571
Boston	21	16	568
St. Louis	17	17	500
Baltimore	18	19	486
Washington	18	20	474
Détroit	16	18	471
Cleveland	13	25	342

MONTREAL vs TORONTO.

Notre Royal nous arrivera demain avec son digne compère Toronto. Tous les deux joueront durant l'après-midi au terrain du Shamrock, où le Montréal commencera une longue série de partie. Il est à espérer que les amateurs se rendront en foule lui présenter leurs sympathies.

Excursion du Mascotte

Une foule énorme se rendra à Valleyfield

L'excursion du Mascotte à Valleyfield sera un grand succès. Un grand nombre de billets ont déjà été vendus, et la direction de la populaire organisation sera peut-être obligée de retenir un autre convoi, tant l'affluence sera grande.

L'excursion qui accompagnera le Mascotte, promet d'éclipser toutes celles données jusqu'ici par ce club. Il est exact de dire que Valleyfield sera envahie par les gens de Montréal.

L'excursion se fera par le Grand-Tronc, et le départ s'effectuera de la gare Bonaventure à 9.30 heures.

Il n'y a aucun doute que la partie sera âprement contestée. On sait que la seule défaite subie jusqu'ici par les Mascottes, leur a été infligée par St-Hyacinthe or, les Valleyfield ont battu les St-Hyacinthe, d'une manière similaire. Cela cependant n'effraie pas les Mascottes, et ils se proposent bien de s'en revenir ici, dimanche soir, avec une partie de plus à leur crédit.

Le "Journal" a le meilleur service de dépêches des journaux français

DELORIMIER vs ST-HYACINTHE

Le club St-Hyacinthe viendra ici demain, bien résolu à racheter la défaite subie aux mains de Valleyfield. Le club s'imagine probablement trouver ici une proie facile et répéter la victoire remportée à St-Hyacinthe sur les Delorimiers. Il trouvera peut-être un changement, car les Delorimiers se sont améliorés et ne sont plus ce qu'ils étaient. Ils sont de taille à faire face aujourd'hui, aux meilleurs clubs de la ligue, et St-Hyacinthe pourra bien l'apprendre à ses dépens. Il n'y a aucun doute que les deux clubs donneront une excellente exhibition du jeu de baseball.

LE TURF

Les Oakes Stakes

Le fameux Sceptre gagne la course et la Bourse

Londres, 6.—La journée des dames, à Epsom, a été gâtée par la pluie. Le roi Edouard, le prince de Galles et autres membres de la famille royale sont partis pour l'hippodrome au cours d'un orage. Les routes conduisant à Downs n'étaient pas aussi pittoresques que de coutume à cause de la température. La majorité des habitués des courses ont préféré faire le voyage en chemin de fer, mais une foule assez considérable s'est conformée à l'antique usage d'aller voir la course "Oakes" en mail-coach et autres espèces de voitures.

Le Oakes Stakes, distance d'une mille et demi, pour 4,500 souverains (22,500), pour pouliches de trois ans, a été gagnée par Sceptre, pouliche baie, propriété de V. S. Siever, le fameux turfman et parieur anglais.

Glass Jug, pouliche alezane au col. H. McCalmont, est arrivée deuxième, et Simoon, troisième. Il y a avait 14 partants.

COMMERCE.

(Suite la page 10.)

MARCHE AUX BESTIAUX

Le dernier marché aux abattoirs de l'Est, a été petit. On y a trouvé seulement 250 bêtes à cornes, 200 moutons et agneaux, et 200 veaux. Les prix ont été en conséquence plus fermes pour les bœufs et les veaux ; mais les porcs gras se sont vendus meilleur marché. On a payé :

Bœuf de choix, la livre, sur pied, 6 à 6 1-4 cents.

Bœufs bons, la livre, sur pied, 5 à 5 3-4 cents.

Bœufs moyens, la livre, sur pied, 4 à 4 3-4 cents.

Bœufs communs, la livre, sur pied, 3 à 3 3-4 cents.

Moutons et agneaux d'un an, la livre, sur pied, 3 1-2 à 4 1-2 cents.

Agneaux du printemps, la pièce, $2-50 à $4.00.

Veaux, la pièce, $2.50 à $11.00.

Porcs gras, les 100 livres, sur pied, $6.50 à $6.75.

Marche Bonsecours

Les semailles sont finies, et les cultivateurs ont plus de loisir de venir offrir leurs produits en vente à Montréal, aussi sont-ils venus en grand nombre hier.

Le prix des légumes dont les quantités étaient énormes, ont baissé sur toute la ligne.

Les poulets du printemps se vendent de 35 cents à 65 cents le couple. L'avoine varie de $1.00 à $1.15 le sac et le sarrasin, à $1.30; les fèves, $1.50, le boisseau, les patates, 85 cents à $1.00 par sac de 80 lbs, les raves 75 cents à 90 cents le sac; radis, de 4 cts à 5 cents la douzaine de paquets; laitue, 13 cents à 35 cents la douzaine de paquets; rhubarbe, 12 cents à 25 cents la douzaine de paquets; échalotes, 5c le gros paquet, choux-fleurs, de $1.00 à $3.00 la douzaine, porc abattu de 8 3-4 à 9 cents la lbs; dindes, 14 cents à 15 cents lbs; vie, 10 cents lbs; poulets vivants, 85 cents à $1.25 le couple, beurre en tinette, 18 cts, à 20c lbs, beurre en pains, 22 cts à 25 cts œuf frais en paniers 18cts à 25 cts le doz, miel 10 cts la boîte et 9cts la pinte, pommes de $4.00 à $8.00 le baril, oranges $3.50 la boîte, $5.00 la caisse citrons $2.00 à $2.50 la boîte, tomates $1.50 pour 20 lbs les fraises se vendaient en gare hier matin de 14 cents à 20 cents le quart de boîte et il n'y en avait pas suffisamment pour faire face à toutes les demandes. Le foin se vendait de $7.00 à $8.50 le 100 bottes de 15 lbs et la paille de $4.00 à $6.00 le 100 bottes de 12 lbs.

Aux Hotels

Sont au St. James :—

A Brodeur, St-Hyacinthe ; F. Lefaibre, J. A. Gratton, Ottawa ; M. et Mme Paul W. Séguin, St-Paul l'Ermite ; M. et Mme F. Cutler, North Adams, Mass. ; F. J. Lozo, Rivière du Loup ; A. Saint-Claire, M. et Mme J. L. Marchand, Québec ; J. S. Moony, Stratford, Ont. ; J. E. Villeneuve, Ph. Lefebvre, Rigaud ; M. et Mme J. Jones, Rutland, Vt. ; J. H. Johnston, Burlington ; J. H. Gagnon, Moose Creek, Creek, Ont. ; C. B. Lyster, Cornwall, O. ; J. Laframboise, L'Assomption ; Thos. Pringle et famille, Glasgow, Ecose ; M. et Mme M. L. Durgin, Milo, Maine ; D. Turgeon, St-François ; M. et Mme A. Nicol, Duluth ; Chs. Farrell, Archibald Miller, New-York ; G. J. Mackay, Portland, Me. ; R. A. Sprowle, Ottawa ; H. Duchesneau, St-Jean ; Ni Castonguay, L'Islet ; T. J. O'Loane, C. Cummings, Toronto.

Sont au Riendeau :—

H. Petit, Chicoutimi ; Nap. Roy, Trois-Rivières ; J. H. Lafond, Henryville ; F. D. Lamouche, Berthier ; A. J. Bibeau, Belle Rivière ; J. A. C. Ethier, Ste-Scholastique ; Dr Art. Lefebvre, St-Philippe L. ; C. A. Forget, Mlle Forget, Ste-Agathe ; Ls. A. Bouillé, Deschambault ; J. H. Cassidy, Sorel ; J. H. Sullivan, Valleyfield ; C. H. Beauchemin, St-Jean ; Chs. Laporte, St-Rémi ; G. Smith, Toronto ; Rév. M. H. Dorion, Richford ; M. et Mme Paul Séguin, St-Paul l'Ermite ; D. Nault, Deschambault ; A. G. Racicot, St-Luc de St-Jean ; Aug. Trudel, Ste-Geneviève ; C. Auger, Lévis ; J. R. Roy, Sherbrooke ; G. L. Main et famille, Moncton, N.B. ; Ls. Ph. Langlois, Trois-Rivières ; M. et Mme O. Labelle, Joliette, Qué.

VOLAILLES

COMMENT ACCOUPLER LES DIFFRENTES RACES

Brahma et Langshan.—Un mâle et sept femelles. Un jeune coq avec des poules de deux ans; s'il est possible.

Plymouth Rock.—Un mâle et neuf femelles. Un jeune coq avec des poules de deux ans, de préférence.

Leghorn et Minorque.—Un jeune coq avec onze poules de deux ou trois ans.

Houdan.—Un coq, neuf ou onze femelles.

Métis.—Un coq avec neuf ou onze poules.

Wyandotte.—Un coq et neuf poules.

Ceci comprend toutes les races les mieux connues. Lorsqu'on ne nourrit qu'une seule espèce de volailles et qu'elles ont la liberté de courir où elles veulent, on peut laisser un plus grand nombre de poules avec coq. Les œufs sont fécondés environ dix jours après l'accouplement.

COMMENT ETABLIR UNE COUVEUSE

Disposer un nid confortable sur le plancher et sur le sol.

Placer la couveuse dans un endroit où les autres volailles ne puissent la déranger.

Saupoudrer la poule et le nid de poudre capable de détruire les poux.

Mettre trois ou quatre œufs en porcelaine dans le nid.

Laisser la couveuse sur ces œufs pendant deux jours.

Lui donner ensuite les œufs de valeur.

Placer neuf œufs sous une petite poule au printemps.

En mettre onze sous une grosse poule, et treize quand la saison est plus avancée.

Choisir s'il est possible une poule d'un poids léger pour les couvaisons hâtives.

COMMENT TRAITER UNE COUVEUSE

Mettre à sa portée à manger, à boire et une caisse à poussière.

Dans les temps froids veiller à ce que la couveuse ne s'absente pas du nid plus de sept à neuf minutes.

De bonne heure en printemps, le maïs est le meilleur aliment, parce que la poule s'en remplit promptement le jabot.

Ne pas déranger la couveuse, surtout au moment où les poulets éclosent.

Choisir des poules qui se sont déjà montrées couveuses sûres et bonnes mères.

Si un œuf se brise dans le nid, laver les autres sans les secouer, dans de l'eau tiède, et les remettre dans le nid.

COMMENT TRAITER LES POULETS

Après l'éclosion, les laisser dans le nid pendant 24 heures.

Donner à manger et à boire à la poule séparément, autrement, elle mangerait la nourriture préparée pour ses petits.

A leur sortie du nid, donner aux poussins du pain trempé dans du lait après en avoir exprimé tout le lait par la pression, ou encore leur donner des miettes de pain.

Au bout de quelques jours, donner aux poulets tout ce qu'ils pourront manger de pain et de lait, ou de miettes de pain, aussi souvent qu'ils voudront manger.

Après le second jour, leur donner à boire du lait, ou de l'eau dans des vases peu profonds.

Veiller à ce que la nourriture ne soit pas trop liquide, sinon les poulets auront la diarrhée.

Si les poulets paraissent malades ou abattus, voir s'ils ont des poux. Les saupoudrer soigneusement d'un insecticide.

Au bout de deux semaines, donner du blé, modérément d'abord, et plus tard tant qu'ils pourront en manger, surtout le soir. Varier la nourriture par du maïs concassé.

Avoir soin que les poulets ne souffrent pas du manque de nourriture sinon ils resteront chétifs.

Se rappeler qu'un poulet dont le développement a été arrêté dans les cinq premières semaines de son existence ne fera jamais une volaille grasse et belle.

Si les poulets et la poule sont placés, dans de petites cages ou cabanes, nettoyer celle-ci tous les jours ou tous les deux jours. A mesure qu'ils grossissent les poulets éclos les premiers doivent être séparés des petits, sinon ceux-ci seront privés de leurs aliments et ne profiteront pas.

COMMENT ADMINISTRER LE POULAILLER.

Choisir les meilleures pondeuses pour les loger d'hiver.

Fournir aux pondeuses des os, des coquilles d'huîtres et des légumes.

Détruire les improductives qui mangent le profit obtenu des bonnes pondeuses.

Produire autant de poulets que possible pour l'époque de la première herbe.

L'exploitation de la volaille et celle des petits fruits conduites avec intelligence font, dit-on, ensemble une combinaison avantageuse.

Maintenir autant que possible les pondeuses dans une température où l'eau ne gèlera pas.

Avec les soins convenables, les jeunes coqs peuvent être prêts pour le marché à trois ou quatre mois ; et les poulettes, devenir pondeuses à cinq ou six mois.

Durant l'hiver il faut fournir aux pondeuses toutes les matières nécessaires pour la production des œufs.

On trouve en général que les meilleures pondeuses sont les poules les plus actives.

Les minorques noires arrivent rapidement au premier rang comme pondeuses d'hiver.

C'est surtout les poules à grandes crêtes qu'il importe de tenir dans un endroit où l'eau ne gèle pas.

Dans les poulaillers froids, les aliments servent à entretenir la chaleur animale, au lieu de servir à produire des œufs.

Séparées en petites colonies, les volailles pondent beaucoup plus d'œufs que si elles sont en trop grand nombre ensemble.

Ne garder aucune pondeuse de plus de deux ans, car elle mue alors si tard que toutes les bénéfices à venir sont mangés avant qu'elle commence à pondre.

Une exploitation méthodique et intelligente est aussi nécessaire dans le département de la basse cour que dans toute autre industrie.

COMMENT ETABLIR SA REPUTATION DE FOURNISSEUR D'OEUFS DE CHOIX

1o. Ne point garder de coqs avec les pondeuses.

2o. Ramasser les œufs une fois ou deux par jour.

3o. Ne pas porter au marché d'œufs ramassés sous les granges, ou dans des nids dans les champs ou des nids dérobés.

4o. Empêcher, si possible, les pondeuses de manger des légumes ou des matières animales en décomposition.

5o. Conserver les œufs qu'on a ramassés, dans une atmosphère fraîche et sans odeur ; si c'est dans une cave, il faut que la cave soit sèche.

6o. Entretenir les nids dont se servent les pondeuses propres, confortables et exempts de poux. Le nid "vigilant" est toujours propre.

7o. Avoir un nombre suffisant de nids pour les pondeuses. Par tous les moyens possibles tâcher de faire que les poules se servent de ces nids et n'aillent pas pondre ailleurs.

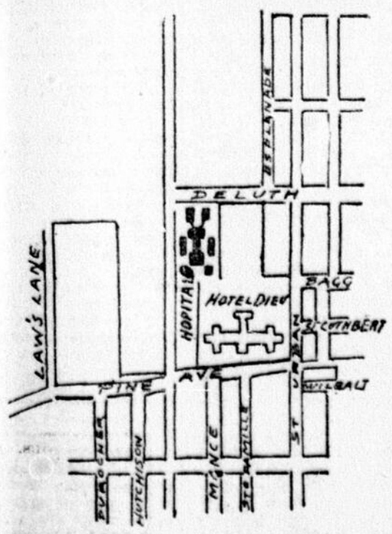
8o. Ne pas laisser de poules qui veulent couver se placer sur les œufs frais pondus, ne fût-ce qu'un instant. Cela ne peut arriver avec le nid "vigilant".

9o. Porter au marché des œufs propres et appétissants.

10o. Se faire une règle de ne pas porter d'œufs au marché, quand on n'est pas sûr qu'ils soient frais, ou du bon goût desquels on a lieu de douter.

Aucune des recommandations ci-dessus n'est trop difficile à suivre pour ne pouvoir être immédiatement mise en pratique.

Le Journal" tient le public au courant de tout ce qui se passe chaque jour dans le monde entier.



Vignette indiquant l'emplacement du nouvel hôpital civique.

Tous les Mercredis et Samedis matins, nos voitures feront la Livraison sur les bords du Lac de Montréal et St-Anne.

La Maison Hamilton.

Quelque chose d'intéressant pour les acheteurs, Lundi

Il nous est impossible de donner une liste de tous les bargains qui seront offerts ici lundi matin, les journaux n'ont pas l'espace nécessaire à nous donner. Seulement nous sommes certains que ceux que nous mentionnons plus bas souffriront pour vous engager à vous rendre ici Lundi.

Venez aussi de bonne heure que possible, les portes ouvriront à 8 heures a.m. précises.

CHAPEAUX NON GARNIS POUR DAMES

Tous de cette saison et dans les Styles les plus populaires; nous voulons commencer à clairer notre stock ; par conséquent, nous coupons nos prix de manière à arriver à notre but.

Chapeaux valant 75c pour	.25
Chapeaux valant $1.00 pour	.50
Chapeaux valant $1.25 pour	.75
Chapeaux valant $1.95 pour	.95
Chapeaux valant $2.25 pour	$1.25
Chapeaux valant $3.00 pour	1.75

Toutes nos fleurs et feuillages seront divisés en 5 lots lundi, 5c, 10c, 25c, 49c et 69c, juste la moitié de leur valeur.

RUBANS TAFFETAS POUR LE COU, pure soie, dans toutes les nuances nouvelles, valant 25c. Lundi ..... .15

Chapeaux prêts à porter, styles de New-York, les plus populaires, valant jusqu'à $2.50. Lundi, chacun, 75 et ..... .95

Autres bargains semblables dans tous les autres départements.

LA MAISON HAMILTON
RUES STE-CATHERINE, PEEL ET CARRÉ DOMINION.

Jugement et Goût

Les goûts d'un homme sont ordinairement opposés à son jugement, vu que ce qu'il aime le plus coûte le plus cher. Dans notre cas, il y a harmonie entre les deux, vu que les

CIGARES GRANDAS

flattent le palais et sont à portée de la bourse. Ils sont tout à fait semblables aux cigares importés ; mais étant fabriqués en Canada, cinq-sixièmes du droit sont économisés au profit des fumeurs. Dans le cas de ces cigares, le jugement et le goût s'accordent.

Est-ce que vous fumez des Grandas ?

A Travers la Presse

L'industrie des tortues

Il paraît que nous sommes au temps où fleurit la tortue et le "Petit Journal" donne à ce sujet les détails suivants :

Comme les escargots de Bourgogne sortent de l'humus aux premières averses tièdes de mai, elles sortent par milliers, aux premiers soleils du printemps, des sables de nos départements d'Afrique, d'Arzew à Tlemcen et de Constantine à Oran. Les Arabes en font la cueillette et toutes celles qui ne sont pas allées engraisser le maigre courcoussou des indigènes sont portées à la ville voisine et livrées contre argent comptant à des dépositaires qui se hâtent de les expédier aux maisons parisiennes de commission des produits d'Algérie.

Dure épreuve pour les pauvres bêtes. Empilé dans des caisses ou versé à même dans un compartiment de la cale du paquebot, transbordé en wagon, "viâ" Marseille-Paris, ce fret animé arrive à destination dans le plus piteux état. Les mortes se chiffrent par centaines et les survivantes ne sont pas belles à voir. Aussi dès l'arrivée, est-ce une toilette à fond pour les débarrasser des scories et des impuretés du voyage. On les lave, on les frotte, on les brosse, on les oint d'huile d'olive avec un soin qui serait touchant, s'il n'était intéressé. Il faut qu'elles soient polies luisantes, appétissantes, pour faire une apparition sensationnelle dans la capitale.

Les arrivages se succèdent, plus ou moins fréquents, de fin mars à la mi-juin et le chiffre de cette importation varie suivant les années de 12,000 à 17 ou 18,000 têtes. Ce produit n'est pas assujetti à la taxe sous les halles, étant classé dans la catégorie de certains coquillages exempts de cette taxe.

Le commissionnaire les a vendues en gros à raison de 20 francs le cent aux petits marchands qui les débitent, selon la grosseur, aux prix de 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 75, 1 franc et les gros sujets 1 fr. 50.

Disons tout de suite que l'alimentation n'en consomme qu'une infime minorité.—Le plus grand nombre va être disséminé dans les jardinets de nos faubourgs et les enclos des maraîchers de la banlieue avec la mission d'y détruire les insectes, vers et larves.—Les autres, un bon tiers, seront vouées à l'esclavage

Département DES MARCHÉS

Soumissions pour compléter le nouveau Marché à Poisson

DES SOUMISSIONS CACHETEES portant l'inscription "Soumissions pour compléter le nouveau marché à poisson," seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à MERCREDI, le 18 JUIN courant, à midi pour certains travaux qui devront être faits au nouveau marché à poisson, rue Berri.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, au montant de 10 p.c. du prix demandé pour l'exécution des travaux. Ce chèque devra être déposé entre les mains du Trésorier de la Cité.

Les plans et devis des travaux en question pourront être examinés au bureau de M. C. A. Reeves, architecte, No 180 rue Ste-Catherine, entre 10 heures a.m. et 5 heures p.m.

—Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. J. E. A. Biron, surintendant des marchés, Hôtel de Ville.

(Par ordre),
L. O DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville
Montréal, 6 juin 1902. 145—3

Nous constatons chaque Jour que c'est chez TOOKE.....

Qu'il faut Acheter les Chemises.

C'est le plus grand Magasin de Chemises du Canada.....

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est



J. J. CUSSON & CIE. Montréal. **VICTORIA CROSS** FAIT PAR L'UNION.
Vogue Toujours Grandissante. 235-1a

L'HON. J. D. ROLLAND

Nous donnons ailleurs la substance du magnifique discours prononcé au congrès des chambres de commerce, à Toronto, par l'hon. J. D. Rolland.

C'est une pièce très remarquable à plus d'un titre, et c'est, en fait le DISCOURS du congrès. Une majorité —peu considérable—a pu passer outre, mais on n'a pas affaibli la portée de cette argumentation solide, qui cherchait son appui uniquement dans les faits.

Nous prions l'hon. M. Rolland, d'accepter nos sincères félicitations.

LA BANQUE ET LE COMMERCE

Il en est des banques comme des autres institutions publiques ou privées, il leur faut le contact du public. Une banque a une marchandise à vendre, il lui faut donc des clients qui l'achètent et c'est la condition première de son existence comme de son succès. Le grand public forme sa clientèle et la banque doit avoir pour lui les égards qui lui sont dus. Comment pourrait-elle favoriser telle ou telle association ou société et en combattre une autre, quand les unes et les autres consomment la même marchandise qu'elle vend? Elle ne saurait non plus exiger de son client plus qu'il ne peut payer s'il y met la garantie. Sans doute une banque a le droit de se renseigner et de savoir à qui elle s'adresse, mais si elle se montre soupçonneuse ou qu'elle refuse par timidité, elle sera sûrement devancée par ses rivales. Il lui faut pour vivre et prospérer, bénéficier des progrès collectifs des individus ou des associations et les promouvoir au besoin. Le commerçant qui a le concours actif d'une banque augmente sans cesse le volume de ses affaires et son compte de banque n'est pas oisif. Il devient ainsi un facteur dans la société, tandis que l'activité et l'esprit d'entreprise de la banque sont pour elle la clef de son succès.

La Température

Bureau météorologique, Toronto, 6. — Il y a eu des averses aujourd'hui dans le Nouvel Ontario et dans certaines parties des territoires du Nord-Ouest ; ailleurs, en Canada, le temps a été beau avec une température à une température plus élevée, excepté près des côtes dans les provinces maritimes.

Température minima et maxima : — Victoria, 42-66 ; Kamloops, [illegible] ; Calgary, 34-54 ; Prince Albert, 36-52 ; Qu'Appelle, 36-58 ; Winnipeg, 40-64 ; Port Arthur, 46-[illegible] ; Parry Sound, 40-74 ; Toronto, 38-70 ; Ottawa, 40-70 ; Montréal, 46-70 ; Québec, 38-72 ; Halifax, 40-58.

Probabilités :—

Vallée d'Ottawa et région de Montréal. Vents de sud et de sud-ouest ; en partie beau et chaud ; orages avec tonnerre dans la plupart des endroits, principalement à l'approche de la nuit.

Région de Québec. — Vents d'est et de sud ; beau et plus chaud aujourd'hui suivi de pluie et de tonnerre ce soir et dimanche.

Golfe. — Beau et frais aujourd'hui, suivi d'un temps variable et plus chaud, avec pluie et tonnerre dimanche.

EXCURSION DU DIMANCHE A VALLEYFIELD

Il y aura une excursion à Valleyfield dimanche le 8 juin, par voie du Saint-Laurent et Adirondack.

Le train quittera la gare Windsor à 9h15 hrs.

On peut acheter des billets pour la somme minime de 86 centins, soit au bureau du New-York Central, Nof 22-63 rue Sainte-Catherine, ou à la gare Windsor.

Dr J. J. PANNETON
Chirurgien-Dentiste

Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine. Tel. Bell, Est 1291. 100-1a.

LA DATE DU "TATTOO" EST CHANGEE

La date du concert militaire qui doit avoir lieu aux fêtes du couronnement a été remise au 26 juin au soir, au lieu du 25, comme il en avait d'abord été arrêté, par le comité d'organisation.

Le motif de ce changement est d'attendre que tous les corps de musiques étrangers puissent être rendus dans nos murs, afin de prendre part au concert.

Le Docteur J. DESJARDINS
OCULISTE & AURISTE

Le docteur J. Desjardins, ex-chef de clinique de Paris, oculiste. — Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, 220 rue Saint-Timothée, coin de la rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone Bell Est 1611. Bureau attenant à la maison Chas Desjardins et Cie, marchands de fourrure. 142—zf

La Defense Imperiale

(Suite de la 1ère page)

des représailles de la part de la Belgique et de l'Allemagne. Toutes ces contributions représentent une dépense de

$12,500,000 ANNUELLEMENT

"Si l'on ajoute à cela les autres dépenses imprévues faites au profit de l'Angleterre, telles que celles que l'organisation et l'envoi des contingents en Afrique, etc., nous arrivons au chiffre de

TROIS DOLLARS PAR TETE

de notre population. Et je ne parle pas ici des dépenses que la répression de l'invasion des Féniens et la révolte des Métis du Nord-Ouest nous ont coûtées. En retour di tous nos sacrifices, l'Angleterre a retiré ses troupes du Canada, lors de l'invasion féniene sacrifié nos intérêts dans toutes ses négociations avec les Etats-Unis. Le traité Ashburton, acceptée par l'Angleterre ne nous a-t-il pas enlevé un grand territoire? que dire du traité Webster, de 1842, celui de 1846, celui de Washington, en 1870, celui de Clayton-Bulwer, en 1901? N'ont-ils pas été faits dans le but de plaire aux Américains au détriment du Canada? De plus l'Angleterre n'a-t-elle pas exclu de ses marchés, nos bestiaux canadiens?

"Le Canada ne doit rien à l'Angleterre, et cette dernière devrait être satisfaite de l'état de chose actuel. En cas de péril, elle peut toujours compter sur notre dévouement, notre aide et notre loyauté. Insister pour nous obliger à contribuer obligatoirement en hommes et en argent à la défense générale de l'empire serait une marque de défiance contre nous. "

Le discours de l'hon. M. Rolland a été écouté avec beaucoup d'attention et très applaudi.

L'abonné au "Journal" reçoit le même jour son journal qui lui donne toutes les nouvelles de la nuit et de la journée.

"LA MORT DE CREMAZIE OU L'ADIEU DU POETE"

"La Mort de Crémazie ou L'Adieu du Poète", magnifique lever du rideau, écrit par Madeleine, la patriotique chroniqueuse montréalaise, sera joué au Théâtre National Français, la semaine du 22 courant.

Le directeur de cette scène, M. Gauvreau, ne manque guère l'occasion d'encourager les écrivains Canadiens qui veulent s'adonner au genre théâtral.

La jeunesse littéraire de Montréal, lui est déjà redevable de plusieurs précieux services. Il faut avouer aussi qu'en acceptant la pièce de Mlle Gleason, il est un peu intéressé, car "L'Adieu du Poète", est artistiquement fait et ne manquera pas d'attirer la foule au National Français. L'auteur ne pouvait broder sur un thème plus touchant que les derniers moments de Crémazie.

Elle a profité avec le talent qu'on lui connaît, des sentiments de profonde de tristesse que l'on peut supposer au grand poète lorsqu'il s'est vu malade et mourant sur la terre d'exile.

Elle a fait ressortir toute la pitié d'une cruelle position et y a mêlé, comme une femme seule le pouvait les consolations toujours douces d'une voix féminine.

Le rôle Crémazie sera joué par M. Paul Cazeneuve, dont la haute compétence n'est pas discutable; celui de la gentille consolatrice a été confié à Mlle Moret qui saura l'interpréter avec avec sa grâce ordinaire.

Il va dans cette pièce d'émouvants passages qui ne manqueront pas d'être appréciés par les amateurs de l'art et les patriotes.

Le Journal" arrive dans toutes les parties de la province le même jour qu'il est publié. Avantage exceptionnel pour le public qui reçoit les nouvelles toutes chaudes.

L'ECLAIRAGE DU WINDSOR

L'luminaire du grand hotel sera fourni par la Royal Electrique

Le contrat d'éclairage de l'hôtel Windsor, vient d'être accordé à la Royal Eletrique. Ce n'est pas une minime affaire que fournir la lumière à une institution comme le plus grand hôtel de Montréal. En confiant cette tâche à la Royal Electrique, on s'est assuré un service de première classe.

Le "Journal" à $3 par année livré à domicile et $2 livré par la malle est l'organe le plus avantageux à recevoir par tous les Canadiens-Français.

NOS MAUVAIS TROTTOIRS

Le quartier Saint-Louis est dans un état déplorable Le meilleur trottoir qui s'y trouve a été construit devant la demeure d'un échevin

Guéri de ses blessures par une application de poudre de perlinpinpin, notre reporter a repris son voyage d'explorations. Cette fois-ci, c'est en aéroplane qu'il a cheminé, aussi est-il revenu sain et sauf.

L'avenue de l'Hôtel de Ville, de la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine, est ravinée, creusée, bosselée, comme après un tremblement de terre. La rue de Montigny qui était dans un chaos indescriptible est quelque peu réparée, du côté Nord; le Sud ressemble toujours à un piège à loup.

Rue Sanguinet-Est et, à partir de la rue Sainte-Catherine, des deux côtés, le trottoir est tel que l'ivrogne qui s'y aventurerait la nuit pourrait bien cuver son vin ailleurs qu'en ce monde.

La rue Sainte-Elisabeth, côté Est, n'est pas dans un meilleur état. Le côté Ouest peut faire, à condition qu'on n'y passe pas. Il y a peut-être 80 verges de trottoirs en bon état sur toute cette voie. Il paraît que la rue Ste-Elisabeth, entre les rues de-Montigny et Ontario, était autrefois une rivière on y trouve encore, du côté est, un quai plus élevé de trois ou quatre pieds que la chaussée. Ce quai sert de trottoir aux audacieux.

Rue Dufaux, où demeure un échevin on fait, en ce moment un bijou de trottoir, une plateforme toute mignonne laquelle, chose curieuse, passe justement devant la maison dudit échevin.

Les personnes, qui respectent trop la propriété de la ville pour marcher dessus n'ont même pas la consolation de pouvoir se servir du chemin particulier des bécanes, des chevaux et des tramways. Des trous, encore des trous toujours des trous. Le pavage se fait, depuis quelques années, avec des trous entourés d'un tout petit peu de bois, absolument comme le fromage de Gruyère. Le macadam ressemble à un écumoire ou mieux encore à un terrain volcanique.

Nous comprenons pourquoi il est difficile de cracher isur les pavés. Quelqu'un l'a déjà dit: ceux-ci n'existent qu'en songe.

A ce propos, un fumeur d'opium nous disait, l'autre jour, que le rêve le plus voluptueux qu'il eut jamais eu était celui-ci: les échevins, en salopette, construisaient des trottoirs, en bois, en pierre, en bitume, en grès, en asphalte, des larges, des étroits, des longs, des courts et lui se promenait dessus. Mais le réveil fut triste, oh! bien triste. En sortant de chez lui, il se prit le pied dans une fente, chuta et écrasa un toutou qui le mordit. Depuis ce temps, il a la rage et veut mordre un trottoir.

LA CRISE DES ETUDES CLASSIQUES

M. Croiset, doyen de la faculté des lettres de la Sorbonne, fait à l'Université Laval, une conférence sur cet intéressant sujet. Il est en faveur d'une modification dans le mode actuel d'enseignement secondaire

M. Jules Cambon présente le conférencier à un auditoire d'élite

Hier soir, la salle des fêtes de l'Université Laval était remplie d'une foule anxieuse d'entendre le doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Les élèves des séminaires de philosophie et de théologie, au nombre de 400, et les élèves de Rhétorique et de Belles-Lettres, du collège de Montréal étaient au grand complet, accompagnés de leurs professeurs. Plusieurs pères Jésuites étaient aussi dans la salle. M. le chanoine Archambeault, vice-recteur de l'Université Laval, avait à sa droite S. E. M. Jules Cambon, ambassadeur de France aux Etats-Unis, et, à sa gauche, Mme Cambon. A coté de M. Cambon, était le consul général de France au Canada, M. Kleczkowskiet, à droite de Mme Cambon, étaient MM. Alfred Croiset et Hermitte, secrétaire d'ambassade. Venaient ensuite M. le sénateur Béique, le R. P. Turgeon, recteur du collège Ste-Marie, le docteur J. P. Rottot, doyen de la Faculté de Médecine, l'hon Horace Archambeault, M. l'abbé Bourassa. Remarqués dans l'auditoire ; M. le juge F. Langelier, M. et Mme Rodolphe Lemieux, et Mlle Lemieux, M. Honoré Gervais, C. R., M. E. Balâte, directeur de l'école Polytechnique, M. Eugène Lafontaine, C. R. l'honorable M. LeBlanc et Mme LeBlanc, M. Godfroy Langlois, l'honorable M. L. Beaubien et Mme Beaubien, M. le juge et Mme L. O. Loranger, le docteur E. Desjardins, le docteur H. Desjardins et Mlles Desjardins, l'honorable Alphonse Desjardins, M. et Mme Adolphe Chauvin, M. Louis Fréchette, M. G. Désaulniers, M. et Madame Bruchési, Monsieur le juge Mathieu, M. L. E. Geoffrion, M. Pérodeau, M. le comte de Sévis, M. Prad, sir Alexandre Lacoste et Mlles Lacoste, M. Damase Parizeau, M. Marc Sauvalle, M. Arthur Beauchesne, du "Journal", M. le Dr G. E. Beauchamp, M. Honoré Mercier, M. et Mme L. Gouin, M. le Dr et Mme Hervieux, M. le Dr H. M. Duhamel, M. le Dr A. de Martigny, M. le Dr Marsolais, M. le juge Desnoyers et Mlle Desnoyers, M. le juge Taschereau, M. Cousirat, du McGill, sir William Hingston, M. le juge et Mme Robidoux, M. Olivar Asselin, Mlle Barry (Française), Mlle A. M. Gleason (Madeleine), MM. A. Pelland et G. Comte, de la "Patrie", M. et Mme Charles Gill, M. Fred. Pelletier, du "Journal", et quantité d'autres personnes.

M. L'ABBE ARCHAMBEAULT

M. le vice-recteur a présenté S. E. l'ambassadeur et M. Alfred Croiset avec quelques paroles élogieuses et délicates.

La carrière de M. Cambon, les services qu'il rend tous les jours à sa patrie, l'attachement qu'il a toujours montré aux Canadiens et à leur pays le signalent à l'attention publique. M. le vice-recteur remercie MM. Cambon et Croiset de l'honneur qu'ils font à l'Université Laval en venant ce soir dans son enceinte.

MONSIEUR CAMBON

S. E. M. Cambon présente le conférencier à l'auditoire. Il ne peut pas répondre lui-même à tout ce qu'on vient de dire d'élogieux pour lui et il ne fera pas non plus l'éloge du doyen de la Faculté des lettres de Paris. Il est extrêmement touché du dévouement que les Canadiens ont toujours montré pour la France, de la fidélité qu'ils conservent aux traditions, à la foi, à la langue de leur ancienne mère-patrie dont la conquête ne les a jamais détachés. Chaque fois qu'il est venu au Canada, il a toujours vu combien intact était gardé l'héritage de temps de sacrifices, de sang, de larmes qui les avait fait le peuple vigoureux qui joua plus tard en Amérique le rôle qu'a joué et que joue encore la France en Europe. A la suite des fêtes de Washington, en l'honneur de Rochambeau, il a demandé à M. Croiset de venir avec lui au Canada. Ils seront recompensés de leur voyage par l'accueil qu'ils y reçoivent.

La Sorbonne occupe un endroit célèbre dans l'histoire entre le Panthéon, Saint-Etienne du Mont, sur la Montagne Sainte-Geneviève, et les thermes de Julien l'Apostat, tout près du tombeau de la patronne de Paris. La Sorbonne est la plus ancienne école du monde. Là ont étudié Dante, Pétrarque et les maîtres de toutes les nations. Au XVIIe siècle, Bossuet et Condé y ont passé leurs examens. Elle est le modèle et l'exemple de toutes les universités du monde.

Les universités américaines en découlent et quoique bien jeunes elles marchent dignement sur les traces de leur Alma Mater.

La nouvelle Sorbonne est cent fois plus magnifique que l'ancienne. Ses élèves sont célèbres : Buzot, Cousin, Villemain, Lavigerie, sont dignes de leurs aînés. Le doyen de la Faculté des Lettres est le digne successeur des maîtres qui ont illustré les chaires.

L'auditoire le connaîtra, il pourra apprécier la finesse de son esprit, la précision de ses expressions, la modération de ses jugements, ces qualités essentiellement françaises : le bonsens et l'esprit.

CONFERENCE DE M. CROISET

M. Alfred Croiset, de l'Institut, section des Inscriptions et Belles-Lettres, et doyen de la Faculté des Lettres de la Sorbonne, officier de la Légion d'Honneur, se lève alors et commence sa causerie.

Je ne répondrai pas, dit-il en substance, aux compliments qu'on m'a faits. Car, comme l'a dit M. l'ambassadeur, ce serait les accepter. Je suis heureux de remercier l'Université Laval de l'accueil qu'elle me fait ce soir.

J'ignorais l'honneur qu'on me ferait, je n'ai pas apporté de conférence dans mes bagages. J'ai cédé aux instances, à la volonté de ceux qui m'ont demandé, et il m'est on ne peut plus agréable de parler français devant un auditoire qui a toujours conservé le génie et les traditions de la France ; vos coeurs sont près des nôtres.

Le sujet que je vais traiter est sérieux, sévère même et je dois être aussi sévère, sérieux, si je veux être honnête.

La place que la tradition donne aux études de l'antiquité latine et grecque doit-elle rester la même ou doit-on lui substituer l'étude des sciences et des langues modernes? Cette question est très agitée en France. Pendant l'exposition universelle de 1900, il y a eu, à Paris, un congrès de l'enseignement secondaire auquel étaient présents des envoyés de toutes les nations. Il y a une espèce de malaise qui, dans tous les pays, pénètre dans l'enseignement secondaire, d'où vient-il? C'est cela qu'il faut connaître. Je suis professeur de grec et je citerai volontiers le mot d'Euripide dans un fragment d'une de ses tragédies perdues: "Il ne faut jamais se mettre en colère contre les choses, car cela leur est parfaitement égal." Il faut donc regarder cette question en face et en tirer le meilleur parti possible, sans abandonner cependant les choses que nous croyons justes.

Les faits qui l'ont amené sont le développement considérable de la science, de la littérature nationale et de la démocratie.

Il y a deux cents ans, ce qu'on appelait un honnête homme : un homme cultivé, un esprit ouvert, un cœur généreux ayant des sentiments nobles, se formait par un commerce assidu avec l'antiquité. La science existait à peine, la littérature nationale ne vivait pas. En dehors de l'Italie, il n'y avait pas d'autorité autre que Dante. Les classiques n'étaient guère étudiés que par les classes riches et par les clercs; la source de la formation intellectuelle était l'antiquité récemment découverte.

L'éducation était fondée sur l'étude de l'antiquité.

Aujourd'hui, le jeune homme se trouve en face de ce problème : A quelle source devra-t-il se former? Les sciences ont un pouvoir très grand. Berthelot, le savant chimiste, disait avec assez de raison que la science rigoureuse peut former l'intelligence, sans l'aide de la littérature; elle pourrait même donner une culture morale. Je ne discute pas, mais cette idée est soutenue par beaucoup d'autorités.

Il ne faut pas trop charger l'intelligence et le problème est difficile, délicat et saisissant. Faut-il sacrifier ou adopter, modifier, transformer les études ? A mon sens, il ne faut pas faire de sacrifices, il faut tâcher d'avoir des accommodements. Longtemps les études classiques ont eu leur raison d'être.

Il faut donc se garder de porter une main sacrilège sur elles. Agissons avec prudence, nous ne serions pas sûrs de les remplacer par quelque chose qui vaudrait autant.

Enfin, et pour tout résumer, qu'avons nous à demander à l'antiquité ? Ce que nous avons à lui demander, c'est d'abord la tradition dont nous sommes sortis; car, il est impossible que nous ayons oublié; ces choses-là ne sont pas mortes en nous. Cet esprit des anciens est une partie du nôtre.

Soit, dira-t-on, gardons-le et n'en parlons plus. Je réponds qu'à ce compte-là, notre littérature nationale pourrait bien prendre le même chemin.

Raisonnons. Il y va de la dignité de l'homme de ne pas s'en tenir uniquement au présent, il doit chercher ses titres de noblesse dans le passé. Une question. Que devons-nous à la Grèce? Nous lui devons la beauté, la beauté d'équilibre, la beauté de lumière qui satisfait l'intelligence. Est-ce tout ? Non, il faut y joindre le sentiment même de la science. Je songe avec émotion à ce temps où l'on s'imaginait que le monde était régi par des divinités trop humaines, des divinités qui font des folies et à ces quelques esprits, trébuchant dans l'obscurité mais progressant incessamment vers la lumière, s'y acheminant petit à petit, et atteignant le Souverain Bien Platon. Ces hommes ont vécu avant nous mais ils sont de la même race que nous, de notre race. C'est à la Grèce que nous devons le sens de la loi, la liberté fondée sur la loi. Les barbares de l'Asie obéissaient à la volonté d'une arme, la Grèce obéissait à la loi. A Rome, nous sommes redevables du sens de l'organisation politique, de la discipline. Ce que nous pouvons demander de mieux à l'antiquité, c'est ce qu'elle nous a faits.

En comprenant toutes ces idées et leur marche à travers les âges, l'homme se reconnaît. L'antiquité est la source de toutes nos littératures qui n'en sont pas toutes des imitations, mais souvent et ce qui est mieux, des rivales. Toutes les idées se rattachent de près ou de loin à des idées antiques.

Il y a autre chose. Les langues anciennes, et particulièrement le latin, sont la clef utile pour ouvrir des portes souvent fermées. Je ne parle pas du grec qui a une mauvaise réputation. Quoique ce soit une banalité de la répéter, un homme qui sait le latin sait en partie l'italien et l'espagnol.

C'est peut-être là la solution du problème international. Je demande aux Espérantistes la permission de dire mon impression sur leur langue. Un ami m'a envoyé une brochure et j'ai trouvé cette langue presqu'aussi difficile à apprendre qu'une langue vivante. A quoi avancerait-elle? On peut tout autant causer petit nègre dans une autre langue. L'espéranto peut apprendre les mots, il ne peut pas pénétrer dans l'esprit d'une langue. Le latin met à même de pénétrer dans l'esprit de toutes les littératures.

Le grec moderne est parlé dans presque tous les ports de la Méditerranée et qui a appris le grec au collège s'y fera comprendre. Sa nécessité est petite, il est vrai, mais il y a une autre utilité sérieuse. Ces langues forment l'esprit par la traduction. Il n'y a pas d'exercice meilleur que de traduire d'une langue à une autre. Quant on s'exprime dans sa langue à soi, on peut tricher, quand on traduit consciencieusement il est impossible de tricher la pensée des autres. On peut tourner les obstacles. Quand on est en présence d'un texte à traduire, il faut les franchir bravement et honnêtement. Ce travail assouplit l'esprit de l'enfant. Mon expérience m'a fait constater la supériorité d'un esprit rompu par la connaissance de plusieurs langues sur un esprit nourri d'une seule. On peut dire que les langues modernes peuvent servir tout autant à ce but. Leur étude est une excellente gymnastique intellectuelle. La supériorité des langues anciennes vient de ce qu'elles sont plus éloignées de nous. Malgré les différences d'idiomes et de races, nous déteignons les uns sur les autres, en dépit des frontières. Cela se fait par une pénétration, une infiltration qui crée une sorte d'esprit général. Avec un bon dictionnaire et pas beaucoup de réflexion on se rend maître des pensées des autres peuples. Avec le grec et avec le latin, on ne peut le faire, sans longues études. S'il en est ainsi, il ne me reste plus que quelques mots à dire des procédés à employer.

Il serait utile peut-être de renoncer à vouloir écrire en latin et en grec, parce que nous n'y arriverons pas et que c'est une perte de temps. Il suffit d'apprendre le nécessaire, moins de grammaire, ce qu'il suffit pour pouvoir lire sous la direction des professeurs. Un peu de grammaire élémentaire et laisser le reste à la lecture. C'est même procéder un peu à l'inverse que de vouloir faire commencer les petits par toutes les aridités d'une langue, il vaut mieux commencer par la lecture, afin d'amorcer leur esprit. On a commencé ce système en Allemagne et en France. Il serait même excellent qu'on fit voir dans l'antiquité, l'art et la vie qui se manifestent par les hommes."

Ici le conférencier conseille de mettre de l'intérêt dans l'étude des langues mortes, et d'en faire disparaître l'ennui. Il suggère de faire aimer l'antiquité à l'aide de tableaux, de cartes de projections. "Si l'on s'en tient, dit-il, à des vues modérées, ce qui ne veut pas dire des gravures abstraites, je suis convaincu que le sens de l'antiquité n'aura rien perdu, et que l'étude des littératures et des sciences modernes y gagneront énormément."

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

La semaine prochaine on représentera au Théâtre National Français un drame à grand spectacle dont le vif succès nous paraît d'avance assuré : "Carmen," tiré du livret de MM. Meilhac et Halévy et de la nouvelle de M. Prosper Mérimée. Pendant les représentations, l'orchestre jouera les principaux morceaux de l'"Carmen" de Bizet.

A part l'intérêt palpitant du drame dont tous nos lecteurs connaissent certainement le sujet, cette pièce ayant été jouée l'an dernier au National, il y aura celui d'une mise en scène vraiment féerique et luxueuse.

M. Paul Cazeneuve jouera le rôle d'Escamillo, Mme de la Sablonnière, celui de la sémillante Carmen, M. Nangys, celui de don José. Les autres rôles seront distribués comme suit : Zuniga, Hamel ; Morales, Fillon ; Remendado, Soulier ; Dancaire, Palmiéri ; Diaz, Leurs ; Venda, Flaux; Rudez, Godeau; Pastia, Villeray ; Micaela, Mlle Verteuil ; Anita, Mme Nozière ; Manuela, Mme Soulier ; Teresa, Mlle Brémont ; Frasquita, Mlle Arcand, etc.

Garantie sans Pareille

En achetant vos chapeaux chez Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541 rue Ste-Catherine. Le plus grand choix de Montréal. Billets de chars gratuits à tout acheteur. 144-2.

Avantages dont tout le monde peut profiter. Toute personne qui adresse au "Journal", 75 rue St-Jacques, Montréal, quatre abonnements payés a droit à un abonnement gratis. Une prime pour chaque abonné.

ELOQUENT DISCOURS DE M. MONK

L'infatigable chef conservateur discute en homme d'Etat les grandes questions politiques. Remarques très justes sur la provinces d'Ontario, où il a fait la dernière lutte

M. Whitney lui avait promis de nommer un ministre Canadien-Français--M. Monk reproche au gouvernement sa coupable incurie

Le Club Morin a tenu sa dernière séance, avant les vacances, hier soir, sous la présidence de M. Elie Maureault, avocat.

Il a terminé brillamment la série de ses séances; car l'assemblée était très nombreuse et a chaleureusement applaudi les orateurs de la soirée. Avant les discours, le club a décidé à l'unanimité de faire son excursion annuelle à Ste-Rose, cette année, et un comité a été composé des messieurs suivants a tifs du pique-nique: Le président, MM. le docteur Bernier, R. Monty, Monoré Paquette, J. A. David, Eugène Villeneune, l'échevin Ouimet, Wm. Gravel, Dr Germain, J. Hallé et Chs. Guérin. La date de l'excursion sera fixée plus tard par le comité.

Le président général du Club Morin, W. le Dr C. Bernier, prend alors son siège et il invite M. F. D. Monk, le chef distingué du parti conservateur de la province de Québec, à prendre la parole. Le vaillant député a reçu une belle ovation, en s'avançant sur l'estrade, et, pendant près de deux heures, il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole facile et autorisée.

Il y a un proverbe italien, affirme-t-il en commençant, qui dit: "Si tu vas en mer, fais une prière; si tu vas à la guerre, fais deux prières, et si tu te maries, fais trois prières," on aurait dû ajouter, si tu entre dans la politique, fais quatre prières. Car c'est une vie bien dure que celle de la politique. Il en connaît quelque chose. Après les luttes partielles, il a dû prendre le chemin de la session et celle-ci venait à peine de finir, qu'arrivaient les élections d'Ontario. Maintenant le voilà au Club Morin, pour assister à la séance de clôture et c'est un plaisir pour lui car de toutes les organisations conservatrices, c'est le Club Morin, qui a été le premier à relever la tête, après les défaites de 1896 et de 1900. C'est surtout dans l'opposition que ceux qui ont à cœur l'intérêt du parti doivent encourager les associations de ce genre.

LE ROLE DE L'OPPOSITION

Le rôle de l'opposition est pour le moins aussi important que celui du parti au pouvoir et ils se trompent grandement ceux qui croient que l'opposition n'a rien à faire avec l'orientation de la politique du pays. Dans tout ce qu'il fait le gouvernement ne perd pas de vue les critiques de l'opposition, qui exerce ainsi une influence bienfaisante sur les destinées du pays. Elle signale, les fautes du gouvernement, met en relief les actes qu'il aurait dû accomplir pour le plus grand bien du pays, et c'est en suivant ces principes, que le parti conservateur peut espérer reprendre le pouvoir.

L'orateur en arrive à parler de la tournée qu'il vient de faire dans Ontario où il a été appelé par M. Whitney.

Il a accepté avec plaisir; car en agissant ainsi, il a travaillé pour le plus grand bien de l'élément Canadien-français. Il s'est convaincu qu'on a calomnié les gens d'Ontario, car il a constaté que s'il existe des préjugés de race et de religion en certains endroits, c'est un mal commun aux deux partis. Il a accepté de soutenir M. Whitney surtout parce que ce dernier s'est solennellement engagé à faire cesser un grief dont se plaignent nos compatriotes, celui de ne pas avoir de représentant dans le cabinet, bien qu'ils forment une minorité aussi forte que celle de la province de Québec. Or M. Whitney s'était engagé à donner un portefeuille important à un Canadien-français, et cette promesse, il l'a faite de lui-même, convaincu qu'il était, que c'était un acte de justice. Donc, en allant là, il a la conviction d'avoir accompli quelque chose d'utile et pour nos compatriotes et pour le pays. Mais il avait encore un autre but : c'était de visiter la province voisine et il l'a visitée dans tous les sens.

Ici, l'orateur fait une description des richesses naturelles que renferme le Nouvel Ontario, où nos compatriotes sont disséminés un peu par-tout, et font preuve des qualités qui ont distingué les premiers colons de la Nouvelle-France.

C'est là qu'il a constaté les abus que peut entraîner une trop longue tenure de pouvoir par le même parti. Les abus en ce qui a rapport aux limites à bois, ou privilèges miniers etc., sont criants. Il a comparé notre système de la province de Québec où les changements fréquents de gouvernements ont empêché ces abus. Le gouvernement d'Ontario a concédé à des favoris au-delà de 15,000 miles de limites à bois, sans en retirer un sou. Les colons se plaignent avec raison de ce favoritisme et ils ont voté contre le gouvernement pour mettre fin à ce système. Dans la province de Québec, le gouvernement a vendu environ 2,000 miles de limites à bois, qui ont rapporté, plus de $400,000 au trésor. Les même abus se constatent pour les mines et pour le bois de pulpe. Les Américains viennent chercher là, la matière première et vont fabriquer le papier chez eux. Un américain lui a dit que si on les forçait à fabriquer le papier au Canada 75 millions de capitaux étrangers viendraient se placer au pays. C'est la même chose pour les mines de Nickel de Sudbury. Chaque tonne de nickel à l'état brut vaut environ $120 on le transporte aux usines de l'Etat de New-York, où une fois travaillé par l'industrie, chaque tonne vaut $2,500. C'est là le plus fort argument en faveur d'une protection absolue de nos industries, à l'exemple des Américains, qui connaissent leur affaire. Le vaillant chef parle ensuite de l'accueil sympathique que les gens d'Ontario font aux représentants de la province de Québec. L'opinion générale là-bas, c'est qu'on ne se voit pas assez souvent.

LES CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO

Parlant de l'Est d'Ontario où les Canadiens-français forment la majorité dans plusieurs comtés, il dit combien ils sont attachés : leurs mœurs et à leurs institutions. Il cite plusieurs exemples de Canadiens qui ont fait des milles et des milles, pour venir entendre des orateurs français.

Dans l'Extrême-Ouest de l'Ontario, c'est encore la même chose, nos compatriotes sont à l'aise, et dans Essex Nord, ils ont élu le Dr Rhéaume par 300 voix, et ce dernier serait aujourd'hui ministre si M. Whitney était arrivé au pouvoir. M. Monk fait ensuite la comparaison entre Québec et Ontario et il en déduit que nous avons plus l'esprit de la constitution anglaise que les ontariens; car c'est contre l'esprit de la constitution de maintenir un gouvernement au pouvoir pendant 30 années consécutives. Le résultat, c'est qu'Ontario a aujourd'hui un gouvernement oligarchique, et tout est centralisé à Toronto, au détriment du reste de la province.

Un fait dont il s'est rendu compte c'est qu'il n'y a pas de cohésion nationale entre les diverses provinces ; c'est ce qui nous empêche de progresser comme nous le devrions. Ce manque de cohésion se traduit même dans les actes du gouvernement actuel, nous avons de grands problèmes matériels et moraux à résoudre. Cependant, le gouvernement ne fait rien. Nous avons eu une session de quatre longs mois à Ottawa et cependant, pas une loi importante n'a été passée.

A l'heure actuelle, le sort de l'ouvrier intéresse tous les gouvernements du monde entier. Le gouvernement d'Ottawa n'a rien fait pour cette classe importante.

Le gouvernement est faible, il a en face de lui des groupes différents, des intérêts divers, qu'il essaie de ménager. La Législation peut attendre; mais il n'en est pas la même de la question vitale du transport par exemple, qui demande une solution immédiate.

NEGLIGENCE DU GOUVERNEMENT

La chance s'offre à nous, d'accaparer tout l'immense commerce de l'Ouest. Les Américains veulent avoir la ligne la plus courte et la plus sûre; nous la possédons cette route; mais le gouvernement n'agit pas et nous allons nous faire jour par les Américains, qui disposent de capitaux énormes. Le gouvernement n'ose formuler de politique; car il a peur de s'aliéner tel ou tel comté, telle ou telle compagnie, qui souffriraient de la réalisation de ce projet C'est la même chose pour le pont de Montréal. Tous les députés sont en faveur du projet ; mais le gouvernement, craint de se prononcer carrément. L'orateur reproche au gouvernement de ne pas vouloir réformer notre système d'immigration, pour ne pas faire tort à des favoris, et d'avoir refusé de soumettre une politique arrêter au parlement à propos de la discussion des relations du Canada avec la Grande-Bretagne, quand ce sujet viendra sur le tapis à Londres, après les fêtes du couronnement.

C'est la politique du gouvernement de n'avoir pas de politique stable sur toutes les questions importantes, qui sont débattues, hors la connaissance du Parlement. L'orateur cite à ce propos; l'affaire du Drummond, la ligne rapide, la construction du télégraphe au Yukon et enfin le scandale de l'Intercolonial, quand à la veille des élections de 1900 on a acheté $1,300 000 de dormants, qui pourissent maintenant le long de la voie. Les conservateurs ne dépensaient que $500,000 par année de ce chef.

En terminant, M. Monk soutient que c'est au parlement seul, qu'il appartient de déterminer les relations du Canada avec la métropole. Il a été accusé de déloyauté par les chefs libéraux pour avoir énoncé cette doctrine; mais il continuera de la prêcher quand même; car c'est la seule véritable. C'est au parlement qu'il appartient de se prononcer sur cette question non d'une manière finale; mais au jour le jour, selon les circonstances.

Les dernières paroles du vaillant leader conservateur ont été couvertes par les applaudissements de la salle. Les autres orateurs de la soirée ont été: MM. J.G. H. Bergeron ex M.P., Albert Laverdure, président du club ouvrier conservateur, Bumbray E.E.D., E. L. Patenaude avocat, J.G. Boissonneault, avocat et Elie Maureault, avocat.

DECES

CATY. — En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 20 jours, Marie-Joseph-Charles-Roger, enfant de J. C Caty, marchand. Funérailles samedi à 2 heures p.m. 145—1

DAVID. — En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 75 ans et 11 mois, Dame Marie-Louise Brien dit Desrochers, épouse de feu Firmin David.

ST-CHARLES. — En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 10 mois, Armand, fils de J. A. St-Charles. Funérailles privées. x

Aux Citadins en Villégiature

Nous adresserons "LE JOURNAL" dans toutes les places d'été du Canada, au PRIX DE 25c PAR MOIS. payable d'avance.

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-ton Half-Tone.

J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible. m j s-n

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald,